

CHRONIQUE FEMINISTE

période bimestriel

100 f

juin / juillet

N°18

VAL DUCHESSE

et pour-les femmes c'est encore pire

Université des Femmes

UNIVERSITE DES FEMMES

Place Quételet 1a, 1030 Bruxelles, tél: 02/219.61.07.

Equipe

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Françoise Hecq | Maguy Frimat |
| Martine La Haye | Louise Thirion |
| Hedwige Peemans-Poullet | Laurence Broze |
| Geneviève Simon | Anne Van Seymortier |
| Christine Jonckheere | Louisa Soriano |
| Edith Rubinstein | Colette Ingels |
| Nadine Plateau | Alla Denesiok |
| Fanny Filosof | Linda De Reys |
| Geneviève Braun | Christine Seghuin |

• Cours, Conférences, Séminaires

Participation aux frais
Pour toutes les activités
de l'année: 1.500 fr.
Par séance: 100 fr.

• Centre de Documentation

Consultation de livres, revues, documents bibliographies.
Information et assistance pour travaux de mémoires.
Ouvert du lundi au vendredi
de 10 h à 17 h; le mardi de 10 h à 19 h et sur rendez-vous.

• Publication bimestrielle

CHRONIQUE FEMINISTE

Abonnement à 6 numéros:
Belgique 500 fr.b.
Etranger 620 fr.b.

A verser au compte n° 001-1118659-34 de «Université des Femmes - Chronique» (bien préciser le nom et l'adresse de l'abonné)

Au numéro
Sur demande à l'Université des femmes (contre versement au compte ci-dessus) ou dans les librairies.

«TROPISMES»
Galerie des Princes 11, 1000 Bruxelles
Tél. 02/512.88.52

«LA NOUVELLE ETINCELLE»
chée de Wavre 86, 1050 Bruxelles
Tél. 02/512.01.43

«LIBRARIE CANDIDE»
place Brugmann 2, 1060 Bruxelles
Tél. 02/344.81.94

«ARTENYS»
chée d'Ixelles 249, 1050 Bruxelles
Tél. 02/647.95.17
Réservé aux femmes

«SORGeloos»
chée de Waterloo 365, 1060 Bruxelles

«LA MAISON DU NOUVEL AGE»
chée de Charleroi 71, 1060 Bruxelles

«FNAC - CITY 2»
1000 Bruxelles
Tél: 02/217.47.20

«VRINDTS»
rue de la Croix de Fer 53
1000 Bruxelles
Tél: 02/512.84.15

Impression
I.D.I.
rue du Méridien 15
1030 Bruxelles

Mise en page
Alla Denesiok et Linda De Reys.

Les activités d'éducation permanente de l'Université des Femmes sont réalisées avec l'appui du Ministère de la Communauté Française et de la Commission Française de la Culture.

Chronique est éditée avec l'aide de la CGER.

SOMMAIRE

Pré-texte

Et pour les femmes c'est encore pire! 3

Programme de l'Université des Femmes

Calendrier 4

Brochures en vente 4

Simone de Beauvoir 5-6

Conférence

L'indépendance économique des femmes 7-17

Créatives

Anna et Frans Frijters - pionniers du cinéma flamand 18

Cinéma: Michelle Porte raconte 19-21

Hélène Aylon en vidéo 22-23

Attentives

Val Duchesse et les femmes 24-27

Nouvelles maternités 28

8 mars - Avortement 29

Sauvettes

Les Sauvettes d'Edith... 30-33

Lectures

Les insomnies d'Hedwige 34-35

Bibliothèque 36-38

Incomplètes 39

ET POUR LES FEMMES

C'EST ENCORE PIRE

Martens VI a frappé! Le super-plan **néo-libéral d'économies** qui transformera dans quelques **années** la Belgique en un pays **sous-développé** socialement, **culturellement** et intellectuellement est **voté**.

Une **austérité** accrue va s'abattre sur les plus **démunis**, les chômeurs, les pensionnés. L'avenir des enfants est compromis. **ET POUR LES FEMMES C'EST ENCORE PIRE!**

Faut-il que les hommes nous haïssent! Ou bien, craignent-ils la perte d'une partie de leur pouvoir? Comment expliquer qu'ils se sentent toujours parfaitement à l'aise pour ponctionner des milliards **d'économies** sur le dos des femmes et que depuis toujours ces exactions ne recueillent d'autres protestations que celles des femmes **elles-mêmes**. La **solidarité** à sens unique, les femmes ne la connaissent que trop bien.

En temps de crise, les femmes ont toujours eu droit à des traitements particuliers qui les touchent non seulement sur le plan financier mais dans leur **qualité** même d'être humain autonome, dans leur place dans la **société**. Depuis des **siècles**, elles **mènent** une lutte **épuisante** contre les hommes qui s'efforcent avec **persévérance** de les maintenir ou de les ramener à un statut **d'inférieures**.

Les **décisions** prises depuis quelques **années** en **matière** de cohabitants poursuivent l'objectif de les renvoyer à leur «**nature**» qui, dans une saine **évaluation** masculine, consiste à être au service d'un homme, ce qui explique, peut-être, que rares sont ceux qui s'insurgent parmi les compagnons des femmes **touchées** par les mesures: ce que le couple perd en argent, l'homme le gagne en pouvoir.

Et pourtant se pourrait-il que le **scénario** habituel ne se **déroule** plus avec autant de facilités que d'habitude? La **révolte** gronde. De tous côtés, des voix convergentes de femmes d'horizons **très divers s'élèvent** pour s'opposer avec **véhémence** aux mesures qui les frappent. Se pourrait-il que les hommes au pouvoir aient surestimé les **facultés** de **docilité** et de **passivité** des femmes? Certains d'entre eux se tiennent même prêts à soutenir la lutte des femmes. Même si une hirondelle ne fait pas le printemps... Se pourrait-il, enfin, que certaines **idées féministes** des **années 70**, grâce à un temps de gestation souvent **nécessaire** à l'assimilation de conceptions nouvelles par la **société**, portent leurs fruits aujourd'hui? L'avenir nous le dira. Mais ce qui semble à **présent** incontestable est la prise de conscience des femmes et leur mobilisation pour la **défense** de leurs droits.

LE SAVOIR ET LE FAIRE

PROGRAMME DE JUIN 1986

A VENDRE

Toutes les activités ont lieu le jeudi à 20h30 soit à la Place Quetelet 3 1030 Bruxelles, soit à la Place Quetelet 1A, soit dans les deux lieux chaque fois que les séminaires se tiennent ensemble.

Pour tout renseignement, téléphonez à l'Université des Femmes: 02/219.61.07 entre 10 et 17 heures.

Jeudi 12 juin à 20H30

CONFERENCE présentée par le Séminaire Femmes et Etat:

«ENJEUX FEMINISTES, PRIVATISATION ET CONTRE-HEGEMONIE», par Anne DRUMEAUX, Docteur en Economie appliquée à l'U.L.B.

Enjeux féministes par rapport à la constitution d'une contre-hégémonie centrée sur le refus de la scission entre privé et public.

Jeudi 19 juin à 20h30

SEMINAIRES: Femmes et Histoire - Femmes et Sociologie

Jeudi 26 juin à 20h30

CONFERENCE:
«LES FEMMES ET LA STATISTIQUE», par Laurence BROZE, mathématicienne, assistante à l'U.L.B.

Pourquoi et comment faire parler les statistiques? L'exposé sera illustré par des données économiques concernant les femmes.

- **Partage des Responsabilités professionnelles, familiales et sociales.**

Etude réalisée à l'Université des Femmes en 1983-84 sous la direction d'Hedwige Peemans-Poullet pour la Commission des Communautés Européennes - 1050 F

- **«Femmes et hommes d'aujourd'hui»**

Analyse d'une enquête de la Cité effectuée par le Séminaire de Sociologie - 50 F

- **«Griefs des Femmes» -**

Un texte qui s'adresse au Premier Ministre et lui rappelle nos revendications. 50 F

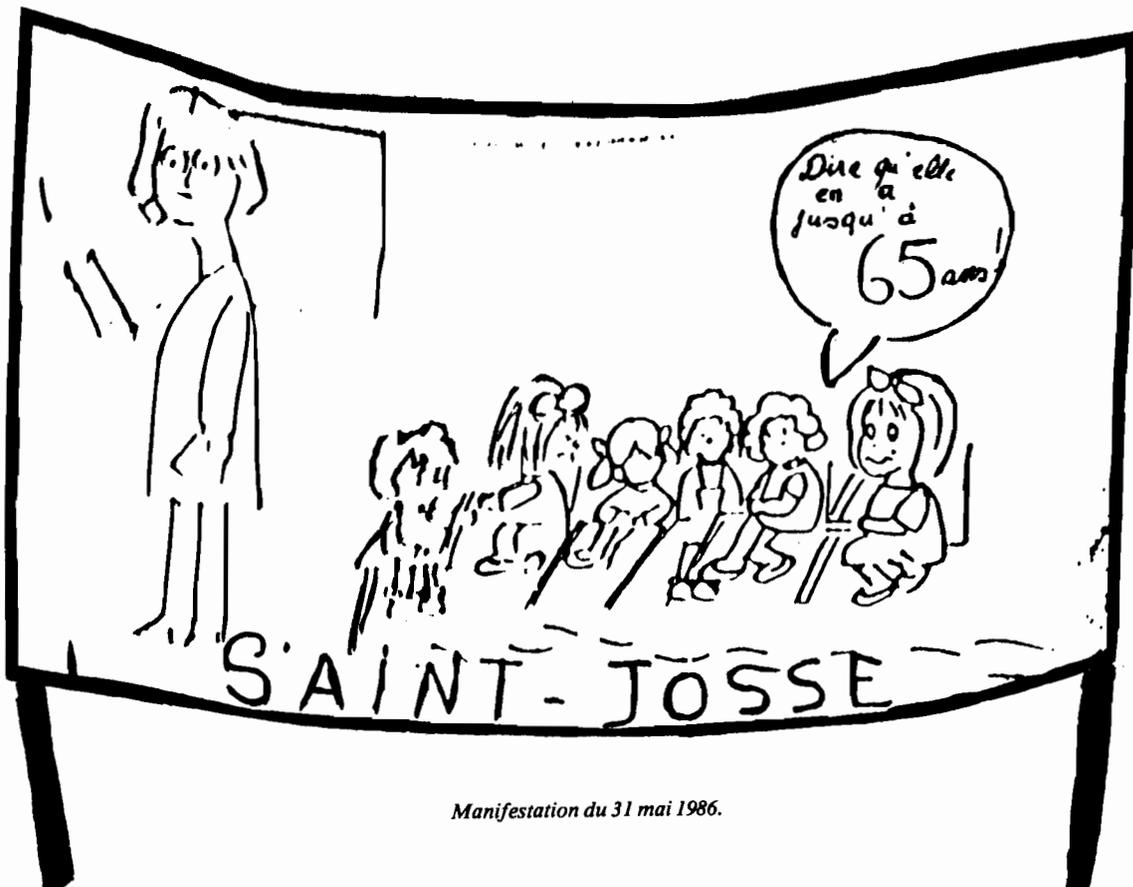
- Anciens Numéros de la **Chronique Féministe** (voir au dos de couverture) - 100 F.

- **«Les femmes accusent l'Eglise»** (Cahier du GRIF n° 8, sept. 1975) - 60 F

- **«Femmes entre elles. Le lesbianisme»** (Cahier du GRIF n° 20, avril 1978) - 60 F

- **«Où en sont les féministes?»** (Cahier du GRIF n° 23-24, déc. 1978) - 100 F

Ces documents peuvent vous être expédiés par la poste si vous accompagnez votre commande du paiement correspondant - chèque ou virement au N° 001-1118659-34. de l'Université des Femmes



Manifestation du 31 mai 1986.

*Le deuil de toi, notre souffrance, Simone, sont
mêlés à la certitude sereine que tu existes en nous*



L'Université des Femmes

Madame,

J'avais quinze ans quand j'ai dévoré pour la première fois «Les Mémoires d'une jeune fille rangée», «La Force de l'âge», «Pour une morale de l'ambiguïté», «Les Mandarins», et -surtout- «Le deuxième sexe», avec l'impression, puérile mais tenace, que vous aviez écrit ces pages à mon intention personnelle et la joie fébrile qu'on éprouve en ouvrant la lettre d'une amie.

Par-delà la distance -et toutes nos différences-, vous m'avez ouvert une porte d'où j'apercevais les routes, encore à construire, de mon propre avenir. Bien sûr, en posant les questions essentielles, comme vous l'avez toujours fait sans vous dérober, vous m'avez fait partager la violence de vos angoisses, mais aussi entrevoir l'éblouissement d'une possible liberté et vous avez inscrit en moi la certitude qu'il était non seulement licite, mais urgent, que les femmes émergent d'une léthargie induite par l'ordre sexiste.

Donc, dans ma tête s'engouffrait un air vivifiant et délicieux qui insufflait le goût de vivre et l'appétit intellectuel à mon cerveau déjà un peu racorni et très manipulé par les conventions, la tradition et les tabous de l'hypocrisie ambiante. Cependant, pour mon père -qui confond encore l'existentialisme avec le débraillé-, vous représentiez la subversion absolue, l'inadmissible rébellion; vous étiez la sorcière qui risquait d'ébranler son statut d'homme et de père, donc de chef.

Ses narines frémissaient comme sous l'odeur de soufre chaque fois qu'il passait devant ma (minuscule) bibliothèque jusqu'à ce que, plein d'une arrogance machinale, il m'oblige à en extraire moi-même toutes les œuvres «pourries et scandaleuses» (sic), qu'il réduisit aussitôt, avec la force étonnante que donne la haine, en papillottes impossibles à recoller (j'ai essayé).

Jean-Paul Sartre, Bertrand Russell et quelques autres «mauvaises têtes» n'ont pas tardé à vous rejoindre sur le sol. Douloureuses absences sur mon étagère, ressenties comme un sacrilège...

Cet autodafé, pratiqué sur ce qui m'était le plus précieux, je ne l'ai jamais oublié. Non parce qu'une fois de plus, je m'étais heurtée à la sottise intolérance, mais parce que je vous avais, la première, offerte en holocauste à la bêtise.

Assurément, nos actes nous jugent, et j'avais obéi.

Mais il est vrai qu'à quinze ans, j'étais -déjà- devenue une femme et je m'empêtrais dans une longue chaîne de soumissions qui rendait fatales ces petites lâchetés. De cette anecdote datent ma première révolte, ma première juste colère et mon premier refus: je vous les dois!

Vos livres, je n'ai eu de cesse, en grattant sou par sou d'un argent de poche toujours hypothétique, de les avoir remplacés, cachés et relus: vous êtes devenue pour moi, comme pour tant d'autres filles de cet âge, une référence, un exemple et un modèle éclairants, un professeur de vie et de lucidité. Pourtant, je suis longtemps restée le paradigme du modèle conforme: l'ordre a des apparences confortables et rien n'est plus facile que la paresse. Petite fille modèle, travailleuse et sage, puis jeune fille prudente et prude, je suivais sans rémission un canevas tissé d'avance, sur un fond d'ennui et d'inquiétudes informulées.

Tandis que je me résignais peu à peu, vous, vous preniez des risques, vous vous colletiez aux réalités, aux malaises et aux malheurs des femmes de ce temps. Votre action était un tel reproche à ma propre inertie qu'enfin ma vie trop bien rangée s'est dérangée. Après bien des détours et des erreurs, je suis parvenue à traduire dans l'action ce qu'à quinze ans j'avais appris de vous: que mes problèmes les plus matériels étaient d'abord des problèmes d'autonomie et d'identité.

Mon trajet de la pensée aux actes évoque pour moi la traversée d'un Kalahari raboteux et pathétique. Heureusement, bien d'autres femmes, plus courageuses ou moins enfermées que moi, ont eu la chance de vous accompagner dès le début et c'est un honneur pour moi que de les rejoindre. Peu importe que je sois un peu en retard et un peu essoufflée par la course: je sais maintenant, grâce à vous, où je vais et ce que j'ai à faire. Tout était à remodeler en moi pour transformer «la Femme» en une femme -et je me pardonne d'y avoir mis le temps-, mais que j'y sois parvenue prouve à quel point vous aviez déjà aplani la route.

Sans doute est-il inconfortable de devenir un symbole: on doit parfois se sentir bien seule à la fine pointe de la pensée. Aussi je vous remercie pour votre travail acharné, auquel je ne puis rendre qu'un hommage dérisoire puisque toutes les femmes en sont bénéficiaires, même celles qui ne le savent pas encore.

Vous nous quittez et votre départ nous rend toutes orphelines.

Nous savons bien que la chaleur de notre tendresse ne vous rendra pas la chaleur de la vie et que les luttes des femmes, quoi qu'en prétende un certain triomphalisme à la mode, ne sont ni passées, ni gagnées.

Mais nous continuerons sur vos pas et le jour viendra où les honneurs seront rendus au féminin aussi. Alors, les grandes philosophes et moralistes de leur temps laisseront derrière elles des titres, des sièges officiels et des médailles, tous ces colifichets, trop longtemps masculins, de la gloire.

D'ici là, permettez-nous de vous garder patiemment au chaud parmi nous, présente en chacune de nous.

D'ailleurs, nous interdisons à la mort d'avoir prise sur vous, qui avez tant enrichi votre siècle et dont la vie a été si intense, si variée, si dépourvue de dogmatisme et si intelligemment remplie.

Vous êtes vivante, Madame, et vous le resterez toujours: vous pouvez nous faire confiance pour en témoigner et pour veiller à ce que personne autour de nous ne perde la mémoire.

Christine SEGHIN

L'indépendance économique et l'autonomie des femmes

Cette conférence a été tenue à l'Université des Femmes le 24 mars 1983.

Le mouvement féministe a toujours reconnu la nécessité pour les femmes de fonder leur émancipation sur une autonomie économique qui découle du travail professionnel. Je cite un texte de Clara Zetkin qui dès 1889 disait: «La femme est sous le joug du mari comme l'ouvrier est sous le joug du capitaliste et elle restera sous ce joug tant qu'elle n'aura pas son indépendance économique dont le travail est la condition indispensable».

DES PRESUPPOSES

Il y a un certain nombre de présupposés dans ce type de formulation qui est cependant assez classique dans la pensée féministe et qui est déjà très ancien. Je vais d'abord analyser ces présupposés. Première chose: une toute petite remarque. Zetkin fait une très mauvaise analogie en comparant la femme avec l'ouvrier, puisque l'ouvrier a avec son patron un rapport salarier, tandis que la femme ne l'a précisément pas avec son mari. Habituellement on compare plutôt le rapport de la femme et de son mari avec le rapport esclave/maître. C'est une comparaison qui est beaucoup plus fondée structurellement puisqu'en réalité l'esclavage dans l'antiquité, surtout l'esclavage domestique, correspondait à peu près aux activités des femmes au foyer, à ce que toutes les femmes font, et à ce qu'elles obtiennent en échange de ce travail. En effet, l'esclave lui aussi travaillait en échange de son entretien et parfois même d'un peu d'affection de la part de son maître. Donc il vaut mieux comparer le travail de la femme au foyer avec celui de l'esclave surtout si on ôte de sa tête une image trop caricaturale de l'esclave continuellement battu, et les membres entravés de fers ou d'anneaux.

Ceci dit, dans une phrase telle que celle de Clara Zetkin, il y a un présupposé beaucoup plus grave. C'est le présupposé que tout travail professionnel est un accès à l'indépendance économique pour les femmes. Je voudrais donc vous rappeler pour commencer une évidence que nous avons pu redécouvrir récemment (1) et qui est une

réalité à travers tous les pays européens: les femmes ne peuvent pas vivre seules avec ce qu'elles gagnent par leur travail professionnel! On sait ce que les femmes gagnent à peu près (je prends ici les données parues dans Le Soir): l'ensemble des ouvrières gagnent 60 % du revenu moyen national et l'ensemble des employées (y compris les femmes cadres) gagnent 84 % du revenu moyen national. Or le revenu moyen des ouvriers représente lui 93 % du revenu moyen national.

C'est dire que toutes les femmes ensemble gagnent moins que les ouvriers. Et mieux, les seules femmes employées et cadres, donc celles qui sont les mieux payées, gagnent encore moins en moyenne que la moyenne des salaires des ouvriers! C'est dire que nous sommes vraiment tout à fait au bas de l'échelle! Et c'est vrai non seulement chez nous, mais sans doute aussi dans presque tous les pays d'Europe. L'écart moyen selon les catégories socio-professionnelles est le moins grand dans le monde ouvrier, car les ouvrières gagnent 68 % de ce que gagnent les ouvriers, tandis que les employées ne gagnent que 59% de ce que gagnent les hommes employés. Plus on monte dans la hiérarchie professionnelle plus l'écart devient grand. Une femme super-cadre gagne en général 50 % de ce que gagne un homme super-cadre de même niveau.

Cette analyse du revenu moyen est très importante parce que le seuil de pauvreté se calcule aussi par rapport au revenu moyen. Ainsi, selon les termes de l'OCDE, on dit qu'une personne entre dans la zone de pauvreté quand elle gagne seulement 2/3 du revenu moyen du pays dans lequel elle vit. Alors si nous admettons cette mesure, vous voyez directement que chez nous la totalité des ouvrières sont dans la zone de pauvreté. Cette norme qui définit le seuil de pauvreté est reconnue, elle sert du point de départ à la plupart des travaux sur la pauvreté. On oublie seulement toujours de rappeler que ce sont les femmes qui sont les premières victimes de la pauvreté! Ceci c'est donc la première chose. La pauvreté des femmes se vérifie aussi au niveau du

CPAS: 93 % des personnes qui recourent au CPAS (donc à l'assistance publique) sont des personnes seules et 70 % de ces personnes seules sont des femmes.

Ceci est donc très important parce que l'idée que le travail professionnel donne aux femmes l'indépendance économique doit d'abord être contredite. Il ne donne pas l'indépendance économique puisqu'il ne permet pas à l'immense majorité des femmes de vivre seules avec ces revenus.

LA «PREFERENCE DISCRIMINATOIRE» DES PATRONS ET DES TRAVAILLEURS MASCULINS

Naturellement il faudrait creuser encore le problème: pourquoi les femmes ont-elles un si mauvais salaire? Ce qu'on peut dire, de toutes façons, c'est que la manière dont se forment les salaires des femmes n'est certainement pas la même que la manière dont se forment les



Diane chasseresse

Légende: Diane chasseresse (Anonyme, XIVème, Musée du Louvre)
Si dans l'imaginaire masculin la dépendance socio-économique des femmes a été organisée à partir de la chasse, activité masculine par excellence, alors l'indépendance des femmes ne peut être mieux illustrée que par une représentation de Diane chasseresse.

salaires des hommes. Sans quoi, il n'y aurait aucune raison que nous soyons aussi mal payées (par rapport à la manière dont les hommes sont payés). Il y a un économiste américain, G.S. Becker qui à propos de la formation des salaires des femmes parle de la «préférence discriminatoire» (2) de l'employeur. Il veut dire par là, qu'un employeur préfère satisfaire son préjugé discriminatoire plutôt que de payer un salaire selon des critères économiques rationnels. Donc il y a un critère qui dépasse les autres et qui le satisfait beaucoup plus lui-même, c'est de satisfaire son préjugé sexiste. Et de plus, chez l'ensemble des ouvriers, on rencontre le même réflexe: théoriquement ils désirent avoir les revenus les plus élevés possibles pour leur famille mais dans les faits, il y a une chose qui est plus importante que le niveau des revenus, c'est d'obtenir que le revenu principal vienne par eux-mêmes et non par leur femme.

Donc il n'est pas vrai que le travailleur au bas de l'échelle sociale préfère de toutes façons augmenter ses revenus. Au contraire, il y a une chose qui est beaucoup plus importante pour lui, et qui mine toute la lutte ouvrière, c'est que ce qui compte pour lui c'est que l'argent tombe dans ses mains plutôt que dans celles de sa femme. L'employeur préfère donc satisfaire son préjugé sexiste plutôt que suivre une rationalité économique, et cette préférence correspond à ce que l'on observe aussi dans le milieu des travailleurs. Ceux-ci ont le même raisonnement, la lutte pour les salaires, c'est très bon pour eux, mais ce n'est pas applicable à leur femme. Donc dans un ménage, le travailleur préfère ne gagner que mettons 30.000 frs plutôt que d'avoir un niveau de vie plus élevé si c'est grâce à l'argent gagné par sa femme. C'est donc le même mécanisme qui joue. Il y a, si vous voulez, un accord subconscient entre le patron et le travailleur sur cette «préférence discriminatoire» qui l'emporte sur l'intérêt économique. A partir du moment où on sort des classifications salariales qui font l'objet des conventions collectives ou d'entreprise, au niveau où le salaire se traite «à la tête du client», là certainement, le principe de Becker s'applique encore beaucoup plus. A ce niveau, celui des cadres, le patron est d'autant plus libre de dire: «vous voulez autant, mais pour moi vous valez autant et pas plus». Alors sa satisfaction se-

xiste est immense. S'il obtient le travail des femmes à ce bas prix, la rationalité économique pure imposerait de ne faire travailler que des femmes!

LES TRAVAILLEUSES SONT PAYEES COMME «FEMMES» ET PAS COMME «TRAVAILLEUSES»

Mais il y a une autre théorie, c'est celle de Stiglitz (3) qui dit qu'en fait les salaires des femmes se forment en fonction de la moyenne des salaires des femmes et qu'on juge qu'une femme gagne beaucoup lorsqu'elle gagne 2 fois ce que gagne une autre femme; on ne s'occupe absolument pas de faire référence au poste ou à la qualification du travail qui lui est attribué. Cet auteur pense donc que le salaire que peut obtenir une femme en particulier, se fait par référence à la rémunération moyenne des femmes et à la disponibilité moyenne des femmes. C'est important pour nous de comprendre ça. Chaque fois que nous acceptons par nécessité un petit salaire, nous faisons baisser la moyenne des salaires des femmes et empêchons la progression économique de l'ensemble des femmes. Je viens de dire que ce mécanisme est à la fois tout à fait rationnel et tout à fait irrationnel. Il est tout à fait rationnel en ce sens qu'il est certain que le travail des femmes étant sous-payé procure une plus-value beaucoup plus importante à l'employeur. Mais il est en même temps irrationnel puisque si c'était vrai que les patrons veulent se procurer des travailleurs bon marché, ils devraient employer toutes les femmes. De toutes manières, ce qui est certain, c'est que l'activité professionnelle des femmes ne permet pas aux femmes de vivre décemment seules, tandis que l'ensemble de l'activité professionnelle des femmes procure au capital une plus value très grande, plus value à laquelle consent l'ensemble des travailleurs hommes.

LE MARIAGE EST UN REVENU D'APPOINT POUR LES TRAVAILLEUSES

Donc, pour la majorité des femmes, le travail professionnel n'est pas assez rémunéré pour

leur permettre de vivre convenablement de manière autonome. Les hommes sont parfaitement conscients de ce fait. La semaine passée, j'ai lu dans «Le Soir» un petit fait divers parfaitement explicite à ce sujet. Il s'agit d'une déclaration du gérant de la cantine du Ministère hollandais des Affaires Sociales, qui avait interdit à des serveuses de porter des pantalons, des pulls à large col roulé, des vêtements décolletés, des bottes à talons, enfin il avait fait tout un ensemble d'interdits et puis, un journaliste lui demande pourquoi dans ces conditions il n'emploie pas des hommes.

Alors le gérant répond que ce n'est pas un travail pour les hommes, que d'ailleurs ce travail n'est pas assez payé pour permettre à des hommes de survivre. Donc, le travail qu'il fournit à ces travailleuses, il considère qu'il n'est pas possible d'en vivre. Vous imaginez l'idée qu'il se fait de la femme qui accepte ce travail. Voilà où nous en sommes! Et c'est pour cela que j'en viens à renverser la proposition contenue dans le thème du «salaire d'appoint» des femmes. Je dis: **le mariage est un revenu d'appoint pour les travailleuses**. Et donc je vais vous faire maintenant l'apologie du mariage. Puisque nous ne pouvons pas vivre de notre propre salaire, il faut bien que nous trouvions un appoint. Et pour la majorité d'entre nous cet appoint, c'est le mariage.

Je voudrais bien que vous me suiviez dans cette perspective-là, et que vous considériez le mariage d'une toute autre manière. C'est difficile de remonter le courant, étant donné toutes les critiques que nous féministes avons faites au sujet du mariage. En fait, le mariage procure aux femmes ce revenu d'appoint, qu'elles sont obligées de trouver dans une cohabitation avec quelqu'un. C'est une sorte de protection sociale légale très comparable à la sécurité sociale, c'est-à-dire qu'il y a une forme contractuelle entre deux personnes qui assure, plus ou moins, un revenu d'appoint et qui prévoit même plus ou moins, les conditions de remplacement de ce revenu d'appoint. Un revenu de remplacement de ce revenu d'appoint est assuré à la femme seulement quand l'homme meurt (pension de survie). Pas question de revenu de remplacement quand le mari fait le fou, ou est en prison ou en vadrouille, etc... Mais quand il meurt, un revenu de remplacement du revenu d'appoint est assuré.

Nous avons toujours dit, nous, les féministes, que c'est dans le mariage que la femme se fait exploiter, mais nous devons reconnaître qu'elle se fait exploiter de toutes façons et que le mariage ne change rien par rapport à cette situation d'exploitation. Au contraire, il constitue en raison de ce qu'on vient de dire, une sorte de protection sociale. Il présente les mêmes avantages et les mêmes inconvénients que toutes les protections sociales. Il est en même temps protectionnisme et enfermement de la femme. On peut penser que dès qu'elle a une protection ou ce revenu d'appoint qu'est le mariage, elle se fait moins combative pour l'autre revenu, le revenu principal, etc... D'une certaine façon, la protection sociale reconnaît l'exploitation mais elle impose des limites. Elles assure une compensation qui rend viable, à titre individuel, et à titre transitoire, la situation de la femme mariée. Donc il faut quand même que nous ayons plus de circonspection quand nous parlons du mariage. Je crois que c'est comme pour la sécurité sociale, avant de prétendre réduire ou supprimer la sécurité sociale ou le droit social à cause de leurs effets négatifs, il faudrait d'abord supprimer (pour les travailleurs) les rapports de production capitaliste. Idem pour le mariage. Avant de prétendre réduire ou supprimer le mariage à cause de l'oppression qu'il représente pour les femmes, il faudrait d'abord supprimer les rapports phallogocratiques. D'une certaine façon, nous prétendons échapper au mariage en laissant par ailleurs toutes les choses comme elles sont. C'est une solution de fuite, de faiblesse. Face à toute cette complexité du marché du travail et du mariage, les féministes ont eu tendance à essayer de se soustraire à cette double contrainte de l'exploitation phallogocratique dans le mariage et de l'exploitation capitaliste dans la vie professionnelle. Mais nous n'avons pas trouvé les moyens de modifier les rapports sociaux ni dans le mariage ni dans la vie professionnelle. Au contraire, nous manifestons une tendance pour l'instant à faire ce qu'on appelle un «repli sur soi», ce que certains ont appelé de ce beau terme: «la dérobade du social». C'est-à-dire se

replier sur une vie individuelle en se prouvant à soi-même qu'on peut vivre de rien, ou de pas grand-chose. Nous avons une aptitude extraordinaire d'ailleurs, hélas, à vivre avec peu de moyens!

Légende

Le travail professionnel apporte-t-il aux femmes l'autonomie sociale et économique qu'elles revendiquent?

Dans la majorité des cas ce travail professionnel est la rémunération d'un service rendu aux hommes. Service personnel dans le cadre de leur vie privée ou service individuel dans le cadre de leur activité professionnelle. De toutes manières l'activité professionnelle des femmes est mise au service d'un système de production qui est entièrement déterminé par les hommes.

Avec ce qu'elles gagnent dans le contexte de leur activité professionnelle, la majorité des femmes ne peuvent pas vivre aisément, si elles n'ajoutent pas à leur revenu professionnel le revenu d'appoint que représente le mariage.

Le mariage représente pour elles un ensemble d'échanges inégaux et inégalisants. L'intérêt que les femmes peuvent trouver, malgré tout, dans ces échanges inégaux repose sur les services qu'elles rendent gratuitement au sein du couple ou de la famille.

Il y a une chose que les femmes sont incapables de réaliser, c'est de trouver un homme qui se jette à leurs pieds en suppliant: «tu es si exceptionnelle que je veux me mettre à ton service, tout faire pour toi, tenir ton ménage, élever tes enfants, inviter les relations qui sont utiles et agréables pour toi... Ne t'occupe que de toi, moi, je m'occupe de tout le reste!...»



PAS D'INDEPENDANCE PAR L'INDIVIDUALISME

Mais ce repli sur les structures de privé, de l'intimité, du bonheur individuel qui nous apparaissent comme très prometteuses d'épanouissement sont, au fond, l'envers de notre exclusion de partout. C'est notre réponse, notre manière à nous de ne pas voir que nous sommes exclues. Nous adoptons des comportements écologistes qui sont comme une réponse-acquiescement à l'austérité. Cette attitude de repli est, si vous voulez, une espèce d'**absentéisme social** qui au niveau social correspond à l'absentéisme professionnel. On se dit: puisque je ne suis pas impliquée dans le social, puisque je ne sais rien y faire, je décide de vivre sur moi-même, d'une manière un peu anarchiste et je me persuade qu'en faisant la preuve que je peux vivre bien toute seule, je peux changer quelque chose. C'est évidemment le grand danger de cette attitude de repli qui voisine la revendication d'autonomie dont nous avons à parler aujourd'hui. Vous aurez remarqué que j'ai commencé par couper les ponts. C'est-à-dire, je dis moi: il n'y a pas d'autonomie dans le socio-économique, dans la vie professionnelle et il n'y a pas non plus d'autonomie à la maison, il n'y a d'autonomie nulle part. Il n'y a pas d'autonomie dans la solution individualiste, c'est une solution qui ne mène nulle part. Il n'y a d'autonomie que collectivement.

Je vais essayer de situer l'impossibilité de l'autonomie dans les structures d'échanges qui caractérisent notre société. Je considère en effet que toute activité humaine est essentiellement activité d'échange. On est «humain» dans la mesure où on vit d'échanges, donc le vocabulaire même de l'autonomie est un vocabulaire mystificateur sous un certain angle. Ce qui nous importe, c'est comment nous nous introduisons, nous, dans ces structures d'échanges.

COUPLE ET STRUCTURES D'ECHANGES

Reprenons le cas du couple, du mariage ou de la vie de famille. Il s'agit d'une forme particulière de relations qui, bien entendu, sont des échanges. Si nous voulons analyser comment fonctionne pour les femmes le couple ou le mariage, nous devons préciser les termes de

l'échange qui s'y réalise. Cet échange est-il favorable aux femmes? Rappelons donc que la phrase de Clara Zetkin citée au début, présentait l'autonomie de la femme essentielle à l'égard du mari. Pourquoi le mari est-il la référence par rapport à laquelle il semble nécessaire que la femme s'autonomise? Pour y répondre, il faut analyser quelles sont les structures d'échanges au sein du couple et de la famille. J'essaie d'appliquer à l'économie domestique la classification de K. Polanyi, l'anthropologue. On pourrait en appliquer d'autres, mais je crois que celle-ci présente un certain intérêt. Selon cette classification on pourrait avancer l'idée qu'il y a trois types d'échanges dans la vie de couple ou dans la vie domestique.

Il y a des échanges qui sont de type **marchandise**, il y a des échanges qui sont de type **redistribution** et il y a des échanges qui sont de type **réciprocité**. En réalité, certains auteurs, comme l'économiste américain K. Boulding, considèrent que la totalité des échanges de la vie de couple, et de la vie domestique, sont des **échanges de réciprocité** et moi-même avant d'appliquer la typologie d'un autre, j'avais pensé qu'on pouvait classer ces échanges en échanges effectivement marchands et échanges non-marchands mais susceptibles de l'être, mais actuellement je préfère essayer de travailler à partir de la typologie de Polanyi. Je présume, comme je viens de le dire, que tout est un échange. Mais mon deuxième présumé, est que tout échange est **inégal** parce que sinon il n'y aurait eu aucune forme d'accumulation dans aucun domaine. Donc si il y a accumulation de savoir, d'argent, de n'importe quoi, quelque part, c'est qu'il y a eu échange inégal avant.

Le plus pauvre et le plus riche gagnent tous les deux quelque chose, mais le plus pauvre gagne moins que le plus riche. Les deux partenaires de l'échange ont après l'échange un niveau plus élevé mais l'écart entre les deux échangeurs s'est accru. Tout le monde a «progressé» et du fait qu'il y a eu progrès, les deux contractants restent accrochés à l'échange, même si dans l'échange le plus pauvre s'appauvrit en termes relatifs au profit du plus riche. C'est très important de bien comprendre ceci parce que c'est la clef qui explique la permanence du ma-

riage. Pour procéder à l'analyse de ce qui se passe dans les échanges au sein de la famille, il faudrait en fait analyser l'évolution des structures d'échanges, il faudrait faire une comparaison en termes historiques et une comparaison en termes ethnologiques ou anthropologiques, donc voir ce qui se passait dans les sociétés archaïques ou préhistoriques ou ce qui se passe dans les sociétés primitives. Plus les échanges dans une famille ou les échanges entre conjoints correspondent à des «troc», moins l'inégalité entre les conjoints est grande.

Et plus les échanges vont devenir marchands plus l'inégalité entre les deux conjoints va s'accroître. Si un échange correspond à un troc d'heures de travail, par exemple si on échange une activité ou un objet qui vaut une heure de travail contre une activité ou un objet qui vaut lui aussi une heure de travail, alors l'échange est égal, il y a égalité dans le travail, même si le travail est tout à fait différent pour l'homme et pour la femme. Donc ce n'est pas le fait que la femme fasse toujours ce même travail (par exemple la préparation de la nourriture) qui est source d'oppression ou d'exploitation. Si l'échange entre les deux conjoints est égal en heures de travail, les deux conjoints resteront tout à fait égaux. Mais la civilisation aidant, cet échange cesse de plus en plus de se traduire en heures de travail.

Naturellement l'intervention des échanges monétaires permet l'explosion de l'inégalité des échanges et permet aussi, d'une certaine façon, de camoufler cette inégalité.

Nous vivons dans une société où tout est accumulable. Et naturellement je considère aussi, a priori, que dans chaque échange, la plus pauvre des deux personnes qui fait un échange s'appauvrit encore et que la plus riche des deux s'enrichit encore. Même s'il y avait «don» c'est encore le plus souvent à celui qui donne que profite le don. Celui qui donne bénéficie plus du don que celui qui reçoit. C'est une des théories du sous-développement. Plus les pays riches donnent aux pays sous-développés, plus les pays riches s'enrichissent et plus les pays sous-développés s'appauvrissent. Je crois qu'on peut appliquer cette théorie d'une certaine manière à tous les échanges. Cependant les partenaires recourent

aux échanges, parce que les deux y gagnent quelque chose.

MARIAGE: LE NIVEAU ET L'ECART

Il est très important pour nous d'avoir toujours ceci à l'esprit: dans un mariage, les deux conjoints ont quelque chose à gagner. Mais ils gagnent de manière très inégale. Il est probable donc qu'au cours du mariage l'«écart» entre les conjoints s'accroisse. La femme s'appauvrit par rapport à son mari mais elle a cependant plus intérêt à avoir un mari qu'à ne pas en avoir. Selon certains auteurs, il y aurait rupture de cette relation quand cet équilibre instable n'y est plus. Soit que le mari estime ne plus accroître son écart (la situation devient trop égale pour lui) soit que la femme commence à avoir tout à perdre en restant mariée (la situation devient trop inégale pour elle). Ainsi le plus souvent c'est le moment de la rupture qui révèle quelle était la nature «cachée» de la relation antérieure.

Dans tout échange, il est indispensable d'analyser ce qui se passe au moment de la rupture. La nature de l'échange ne s'aperçoit qu'au moment où il y a un conflit et au moment où l'échange est brisé.

DES ECHANGES REDISTRIBUTEURS AU SEIN DU COUPLE?

Quand j'observe une relation d'échanges en cours, je ne vois qu'une partie de la réalité, je subis une certaine illusion. C'est au moment d'une rupture que je vois ce qui se produisait dans l'échange. En ce qui concerne les échanges marchands, donc tous les échanges qui se font en termes monétaires, je renvoie à ce que Martine a dit la semaine passée (4). En ce qui concerne ces échanges qui reposent sur l'argent et le revenu des deux conjoints, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de règles quant à l'utilisation de cet argent. Mais s'il y avait une règle, chacun dirait spontanément qu'il faut partager moitié-moitié ou, au mieux, en proportion de ses revenus (je ne connais aucun couple qui applique cette proportionnalité). Par contre, on ne voit jamais le couple qui imagine qu'on puisse faire un échange redistributeur, où il y aurait donc une progressivité de la part de celui



qui gagne le plus. Personne n'ose imaginer, pour les échanges au sein du couple, une solution qui correspondrait cependant à notre impôt dans la vie sociale. Donc ce qui dans la vie sociale est considéré universellement comme la justice la plus élémentaire est, au sens strict, «inimaginable» (même par les féministes les plus radicales) comme justice à appliquer au sein du couple!

Ce fait, que nous ne sachions même pas imaginer que, dans un couple, puisse exister un échange qui soit égalisant entre les 2 revenus inégaux est quelque chose d'assez fabuleux! On discute de partage moitié-moitié, mais alors quel appauvrissement pour le revenu le plus faible! Ou éventuellement de dépenses strictement proportionnelles aux deux revenus inégaux (mais ce cas est rare dans la pratique) ce qui maintient au mieux le statut inégal des deux revenus. Donc ce qui se passe couramment dans la vie publique, nous sommes même incapables de le proposer comme partage dans un couple!

MARIAGE ET APPAUVRISSEMENT RELATIF DES FEMMES: LES ECHANGES MARCHANDS

Rappelons en outre que nous ne savons toujours pas du tout à qui profitent les achats com-

muns, sur quelle base ils sont décidés, s'ils correspondent à l'utilité de l'un plutôt que de l'autre. J'ai évidemment à citer le cas de l'achat de la voiture dans les familles populaires ou dans les ménages à petits revenus. Dans ce cas, d'un achat qui consomme une grosse partie du budget d'un ménage, il est évident qu'il ne s'agit pas d'un achat d'une utilité égale aux deux conjoints. Je pense que dans la vie des couples, plus les échanges marchands vont s'accroître plus l'inégalité économique entre les deux conjoints va s'accroître...

En effet, nous allons voir se cumuler l'inégalité professionnelle et l'inégalité au sein du couple. Ainsi supposons des conjoints de niveau universitaire qui n'auraient comme revenus que leurs salaires. L'écart au niveau professionnel est maximal. Si les dépenses sont faites dans une répartition moitié-moitié, il est évident que la femme s'appauvrit relativement à son mari, même si ensemble ils vivent à un niveau de vie plus élevé que celui auquel, toute seule, elle pourrait prétendre.

Plus la part des échanges marchands dans la consommation du couple devient importante plus l'écart s'accroît. Or les échanges monétaires ont une tendance à se substituer de plus en plus à toutes les formes d'échanges. Dans les échanges marchands, ce sont

les hommes qui sont dominants. Puisque les hommes ont de meilleurs salaires et qu'ils dominent le monde économique, l'échange marchand est très phalocratique: il est toujours très favorable aux hommes. Or, cet échange marchand a tendance à conquérir toutes les autres formes d'échange. C'est dire que les formes d'échanges dominées par les hommes ne font que s'étendre davantage.

Cette aptitude de l'échange marchand à se substituer à tout, permet à l'homme de faire un chantage permanent à sa femme. Je veux dire que par exemple, il dit (dans son subconscient) à sa femme: «ou bien tu me fais ça gratuitement, ou bien je vais l'acheter ailleurs. Donc si tu le fais gratuitement, je reste avec toi, mais si tu ne le fais pas gratuitement, bye, bye, je vais l'acheter ailleurs». C'est déjà ce qui se passe au niveau de la prostitution, mais cela peut s'étendre à toutes les activités qui sont assumées par la femme. Or s'il achète ailleurs, il achète plus facilement que la femme puisqu'il a plus de moyens. Par son

salaires, l'homme peut presque se payer tout le travail domestique, tandis que si la femme vit seule, elle se fait gratuitement tout le travail ménager. Il est assez étonnant donc qu'il y ait de plus en plus de femmes, qui, sous le couvert de la camaraderie et de la liberté sexuelle, se proposent de faire quantité de choses gratuitement, non plus seulement pour leur conjoint mais pour d'autres hommes. Ce qui est certain, c'est que les femmes, elles, n'ont aucune aptitude à se procurer du travail gratuit. La seule chose que nous ne sachions pas faire, c'est trouver quelqu'un qui se jette à nos pieds et nous dise: «tu es si exceptionnelle que je veux tout faire pour toi, c'est-à-dire tenir ton ménage, élever tes enfants, inviter tes relations. Ne t'occupe de rien, je veille à tout». Enfin, nous connaissons le cas de Gertrude Stein, qui a eu à son service Alice Toklas, mais c'étaient deux femmes!

Mais revenons à ces échanges marchands. Il y a un phénomène que nous avons déjà soulevé c'est qu'avec des revenus différents, au sein du couple, la fem-



La reproduction de la repasseuse de Picasso et le dessin du couple au balai sont extraits de «La Ménagère, une travailleuse», éd. d'un colloque tenu à Genève les 10-11 mars 1983 par le «Collège du Travail», Genève 1984.

me est aspirée par le mode de vie plus élevé qui lui est imposé par les revenus cumulés des deux conjoints. Ainsi une femme en bénéficiant de ce mariage qui est un revenu d'appoint pour elle, va pouvoir vivre un style de vie qui apparemment lui est plus favorable, mais qui pompe complètement son argent. Cela veut dire que pour tenir le coup dans cette vie-là, elle dépense la totalité de son salaire. Alors, en cas de rupture (il est très important d'analyser cette rupture) elle n'a rien accumulé. Elle aura vécu en s'esoufflant pour tenir un standing de vie imposé par le mari, imposé, en fait, par le cumul des revenus des deux conjoints. Pour elle-même, elle n'aura rien accumulé. Donc, en cas de séparation elle se retrouve brutalement à un niveau inattendu pour elle, au niveau de sa valeur réelle sur le marché du travail. C'est une révélation qui est extrêmement brutale pour beaucoup de femmes. Donc en ce qui concerne les échanges marchands au sein du couple ils sont un facteur d'inégalité puisque les salaires sont inégaux et puisque la forme même de l'échange marchand est ce qu'il y a de plus inégal dans l'échange.

COUPLE ET JUSTICE DISTRIBUTIVE

En plus, si j'applique toujours la théorie des trois types d'échanges selon Polanyi j'aurai encore des échanges de redistribution et des échanges de réciprocité. Les échanges de redistribution sont soit verticaux, soit horizontaux. Quand ils sont verticaux ils vont du revenu le plus élevé vers le revenu le plus bas et consistent à restaurer un peu de justice sociale. Quand ils sont horizontaux ils fonctionnent au sein d'une même classe sociale et ils vont de ceux qui ne sont pas victimes de certains risques vers ceux qui le sont. Ainsi, les bien portants payent pour les malades. Et donc un ouvrier bien portant paye pour un ouvrier malade. C'est un peu simpliste mais c'est la description habituelle de la redistribution horizontale.

Je crois qu'au sein du couple ne s'applique précisément pas la redistribution verticale dont j'ai commencé à parler tout à l'heure, c'est-à-dire, qu'il n'y a aucun effet d'égalisation des conditions de l'homme et de la femme, il n'y a aucune réaffectation des revenus. Il y a sans

doute une certaine globalisation des revenus des deux conjoints, que la femme travaille ou ne travaille pas. Mais quand la femme travaille, elle échappe encore plus à la redistribution parce qu'elle utilise tout son salaire pour subvenir à ses besoins, à ceux de ses enfants et au ménage, bien qu'elle assume autant le travail ménager que la femme au foyer.

Quand la femme est au foyer, il n'y a aucun «principe» de réaffectation, ni en fonction d'un droit qu'elle aurait, ni en fonction de besoins qu'elle aurait. En fait, par rapport aux revenus de son mari, elle a le même statut que les enfants. Le mari paie la nourriture pour tout le monde. Sa femme, qu'elle fasse le travail ménager ou pas, reçoit la même chose que les enfants ni plus ni moins, la même nourriture, le même logement, etc. Je dirais même qu'il y a une tendance à l'heure actuelle à modifier ce type de redistribution au sein de la famille. De plus en plus souvent, l'homme recourt à l'Etat et dit: «l'Etat doit me payer pour ma femme».

Et ça, vous le voyez très bien dans le domaine de la sécurité sociale, où l'homme exige, sans avoir à payer de cotisations supplémentaires, que sa femme puisse bénéficier des droits (soins de santé, pension de survie). C'est donc la collectivité qui fait la redistribution pour la femme au foyer qui n'est au service que de son mari. Autre exemple: quand un mari laisse tomber sa femme et qu'il n'assure plus rien, pas de pension alimentaire,... sa femme va au CPAS... Mais qui paie le CPAS? L'argent du CPAS provient de l'impôt. Donc de nouveau la collectivité paie les risques sociaux que ce mari fait courir à sa femme. Le système de la fiscalité fait de même. Les hommes ont réussi à obtenir un avantage fiscal important (le splitting) quand ils arrivent à garder leur femme au foyer! Ils se font payer l'inactivité de leur femme! Nous avons un Etat qui paie aux hommes une femme au foyer! Mais, en cas de conflit du couple, aucun de ces droits, rien de ces éléments de redistribution, ne peut être conservés par la femme! Tout à coup celle-ci découvre que la redistribution tombe complètement! D'une certaine façon, cette espèce de redistribution est provisoire pour la femme. Remarquez qu'en même temps l'homme peut se remarier et continuer à bénéficier de tous ces avantages avec une autre femme!

Analyser les mécanismes de redistribution interne au sein du couple, quand les deux conjoints travaillent et quand la femme reste au foyer, et les mécanismes de redistribution au sein du couple à travers la fiscalité et la sécurité sociale, ouvre des perspectives toujours plus stupéfiantes sur l'injustice fondamentalement sexiste de notre société.

LE COUPLE ET LES ECHANGES DE RECIPROCITE

J'en viens maintenant au troisième type d'échanges qui existent au sein du mariage ou du couple: les échanges de réciprocité. J'ai dit tout à l'heure que l'économiste américain K. Boulding considérait qu'au sein du couple la totalité des échanges étaient des échanges de réciprocité.

Ce mot réciprocité a une connotation très idéologique. Il ne dit pas du tout que la réciprocité est, peut-être, tout à fait inégale. Il est vrai que le terme «échange» a aussi ce défaut. Il masque l'hypothèse de l'inégalité. On imagine directement que le mot «échange» représente quelque chose de plus ou moins égal. Or l'échange n'est pour ainsi dire jamais égal et rien dans le mot ne le dit. Réciprocité, c'est encore pire parce qu'on a l'impression que ce que l'un fait pour l'autre, l'autre le fait également pour l'un.

L'analyse de la réciprocité selon Boulding est évidemment très libérale. Il dit: *la structure de réciprocité dans un ménage reposant sur l'arbitrage de deux personnes averties, il est évident que les deux conjoints trouveront ensemble la formule qui est la meilleure pour chacun d'entre eux.* C'est une théorie qui est typiquement libérale, elle relève, dans un certain sens de l'analyse de l'économie de marché, car on y considère au point de départ que les deux personnes engagées dans une relation de réciprocité, sont égales et totalement libres.

Cet auteur reconnaît cependant qu'il n'y a pas toujours égalité dans l'échange de réciprocité. Et comme il n'arrive pas à expliquer réellement pourquoi une relation entre deux êtres dits libres et égaux entraîne des échanges inégaux, il aboutit à des réflexions du genre «préférence discriminatoire», si ce n'est que cette fois la femme semble -mais au nom de quoi?- préférer une relation qui n'est pas égale.

Ainsi face à cette description tantôt idéaliste tantôt cynique de la relation de réciprocité, nous allons analyser un aspect de cette relation, à savoir l'échange de travail gratuit.

RECIPROCITE ET TRAVAIL GRATUIT

Le travail gratuit: j'entends par là tout ce qui est assimilable à un travail mais qui est fourni gratuitement généralement par la femme (parfois par l'homme) dans le ménage. Selon les recherches qui fournissent les résultats les plus optimistes pour l'égalité, l'homme fournit un quart de travail gratuit, la femme, les trois quarts. A partir de là, je me suis livrée à de petits calculs. Je constate que la cohabitation d'un homme et d'une femme entraîne un gain de temps libre de 25% pour l'homme et une perte de temps libre de 25% pour la femme. Voilà un premier échange de réciprocité! J'ai fait l'hypothèse qu'un homme pouvait ainsi économiser 10 heures de travail par semaine, ce qui fait 520 heures par an et 23 400 h sur la durée de sa carrière professionnelle. Pour faciliter le raisonnement, j'ai assimilé la durée du mariage à la durée de la carrière professionnelle (le mariage est généralement plus long), dans ces conditions, l'homme gagne 13 ans de vie professionnelle. Au prix d'une femme à journée, ce cadeau que lui fait sa femme, représente sur la durée de sa vie professionnelle, la valeur de 3 800 000 F, en francs constants (c.à.d. sans compter l'inflation, et sans compter les intérêts s'il plaçait cet argent). Certains estiment que ce temps que l'homme économise ne doit pas être comptabilisé en termes d'heures de femme à journée mais selon le coût de l'heure de travail professionnel de l'homme. Cette idée est justifiable mais pour des PDG, on arrive à des sommes tellement astronomiques qu'on perd toute crédibilité. C'est pourquoi je prends la situation minimale: celle où l'homme effectue réellement un quart de travail gratuit ménager et où ce qu'il gagne est comptabilisé au salaire le plus bas d'une femme. Ainsi, j'ai appliqué un calcul marchand à un échange réputé de réciprocité. Pourquoi? Parce qu'on ne vit pas dans une société de troc, ce qui veut dire que tout le travail qu'a donné la femme, elle n'en recevra jamais rien en retour. Si nous

THE KING WAS IN HIS COUNTING-
HOUSE,
COUNTING OUT HIS
MONEY.



THE QUEEN WAS IN THE
PARLOUR,
EATING BREAD AND
MONEY.



étions dans une société de troc, elle pourrait se dire: *je fais 10h de travail pour les enfants et plus tard, ces enfants feront 10h de travail pour moi.* Ça, ce serait une espèce d'échange, mais maintenant pendant qu'elle fait tout ce travail gratuit, elle s'exclut du domaine marchand, elle n'acquiert rien pour faire de l'échange marchand, échange marchand dont je vous ai dit qu'il est totalement envahissant. Il n'y a pas de distinction pure entre ce qu'on achète, ce qu'on est et ce qu'on vit. Cette idée qu'on puisse vivre d'échanges qui ne seraient pas marchands ou qui n'auraient pas d'implications marchandes me paraît tout à fait fausse. Donc je considère que quand la femme fait ce cadeau de travail gratuit, elle s'exclut de la possibilité d'avoir un rapport valorisant pour elle dans le domaine marchand. Concrètement, pendant qu'elle fait du travail gratuit, elle s'exclut de la possibilité d'aller au cinéma, d'avoir un loisir qui suppose l'utilisation d'un revenu monétaire. Elle n'acquiert rien qu'elle puisse utiliser dans le monde des échanges marchands.

Je dois dire, que les hommes, à leur grand honneur semblent manifester, un sentiment qui correspond au sentiment d'endettement et qui se traduit, chez la plupart d'entre eux, par un profond sentiment de culpabilité. Celui-ci se double d'une agressivité très grande parce que rien n'est plus pénible qu'une culpabilité dont on ne veut pas se décharger en retournant l'échange. Ce qui

allège de la dette, c'est l'échange, la contrepartie. Mais puisqu'ils ne veulent pas le faire, ils sont de plus en plus coupables et ils cherchent à détruire la personne qui leur fait ce don et qui leur donne donc un sentiment d'endettement et de culpabilité. Pour beaucoup de femmes, malheureusement, tout cet ensemble complexe d'échanges est masqué par la présence des enfants. Dans leur tête, elles s'arrangent pour confondre ce qu'elles font pour le mari et pour les enfants. Elle glissent le mari dans le paquet des enfants, de façon à oublier cette énorme chose qu'elles font pour lui directement. En effet, le travail gratuit fourni pour les enfants a un tout autre statut. Ceux-ci sont déficitaires dans ce domaine, au moins pendant toute la période de la petite enfance, ils ne peuvent pas produire le travail qu'on produit pour eux et donc la relation est à ce moment sans réciprocité possible. Mais lorsque nous «cachons» le mari parmi les enfants, nous faisons comme si nous ne remarquions pas l'importance du cadeau fait au mari.

Contrairement à ce que disent beaucoup d'économistes, et notamment d'économistes marxistes, il faut bien savoir que le travail gratuit dans le ménage ne diminue en aucune façon ni en quantité, ni en variété. Il demande un investissement de plus en plus complexe et qualifié. En temps de travail, on ne peut constater aucune diminution entre le 19ème siècle et maintenant. Il s'est

modifié, les tâches sont différentes, et cela surtout à classes sociales équivalentes.

Vous savez que les anthropologues marxistes essaient toujours de dire que le travail domestique est une «survivance» d'un mode de production antérieur et ce terme de survivance est là pour nous faire croire qu'il va disparaître et qu'on n'en parlera bientôt plus. **Donc, disent-ils: ne vous attachez pas à ces questions là vous les féministes, c'est inutile, ça disparaît, vous êtes sur un bateau qui coule.** D'autre part, aucun d'entre eux ne veut reconnaître bien entendu, le fait que ce travail domestique procure au capital, une énorme plus-value, et personne ne s'est jamais mis d'accord sur la manière dont cette plus-value est accaparée par le capital. J'ai envie, pour terminer cette partie sur la structure des échanges, d'évoquer ce que disait Sartre à propos des échanges. Il disait quelque part: **«l'amour engendre une relation de gratuité mais c'est la séduction qui secrète un rapport de pouvoir, et dans cette mesure là, c'est toujours l'homme qui séduit et la femme qui aime».** Une réflexion sur cette base permettrait peut-être de nous expliquer un certain nombre de malentendus. Nous, nous pensons entrer dans une relation de gratuité parce que nous aimons, et en fait l'homme séduit, parce qu'il entame une relation de pouvoir où il va pouvoir accaparer ce travail que nous fournissons.

RECIPROCITE ET AFFECTION

J'ai analysé dans ces échanges dits de réciprocité, un premier ensemble que constitue le travail gratuit. Mais il y a beaucoup d'autres types d'échanges. Il y a des échanges de type affectif, sexuel, le goût, la culture, le statut social, les connaissances, le savoir, la vie sociale, les relations, il y a toute sortes de choses qu'il faudrait analyser et qui ne l'ont pas été jusqu'à présent. Je vais prendre par exemple... les échanges affectifs. Pensez à ces quelques expressions, entendues dernièrement, une d'entre nous disait **«en fait mon mari n'est ce que je mets en lui».** Elle voulait dire qu'elle avait l'impression d'insuffler à son mari la totalité des choses qu'il portait en lui. Ca m'a rappelé la relation que mère entretenait avec mon père. Elle le «créait» bon père. Elle lui donnait tous les éléments qui lui permettaient d'avoir l'air d'être bon père pour nous. Elle lui rappelait les dates d'anniversaire, elle rappelait dans quelle classe était chaque enfant, elle rappelait le bulletin qu'on avait eu... elle rappelait tout. En fait, pourquoi ce transfert qui permettait à mon père de ne pas apparaître comme le père complètement absent qu'il était tout simplement? Je crois que je le fais aussi avec mon mari. Donc ce n'est pas simple. Pour que l'enfant ne remarque pas que son père n'est pas vraiment un père, on gon-

file le père de tous les rapports affectifs que nous, sommes habitués à avoir. C'est comme un pneu qu'on regonfle. Cet homme apparaît alors à l'enfant, comme surfait. Quand il a souhaité son anniversaire, l'enfant pense: «mon père a pensé à mon anniversaire, lui qui a de si hautes fonctions, c'est merveilleux». En fait, c'est nous qui le lui avons rappelé cinq minutes avant. Voilà encore un type d'échanges affectifs qui n'a absolument aucune réciprocité. Je ne sais pas s'il y en a une d'entre nous qui a l'impression que c'est l'homme qui lui fournit les éléments qui vont lui permettre de paraître affectivement valable auprès de ses enfants ou de ses amis. Cette analyse peut être étendue aux autres types de relations. Nous sommes des fournisseurs d'humanité, d'affection.

BAUDRUCHES OU NARCISSISME

Edith: Je me demande si ça ne vient pas du fait qu'il leur manque un élément d'humanité?

Patricia: Je crois que si on cessait de faire ça, on s'exposerait à une coupure totale. Ce n'est pas la peine, moi, je l'ai fait trois fois dans ma vie et c'est ce qui s'est passé, à chaque fois.

Anne: J'ai l'impression, pour ma part que c'est lié à un débordement, à une extension malade d'autre chose, qui est cette fameuse maternité qu'on traîne partout. J'ai l'impression que j'essaie de donner à mon mari certaines choses... Ça viendrait quelque part d'un autre comportement qu'on a aussi avec nos «autres» enfants. Si le mari, c'est l'ainé de nos enfants, c'est une tendance qu'on a à toujours vouloir les protéger, à faire attention qu'ils ne se cassent pas la gueule, à vouloir éviter qu'on se rende compte de leur faiblesse, de leurs lacunes. J'ai l'impression que c'est lié à quelque chose qui touche à la maternité...

Françoise: Je crois que c'est encore plus profond que ça. On a besoin de faire en sorte que par ses propres actions, on ait pour eux une certaine estime. Si on les abandonnait à eux-mêmes, à leurs comportements tels qu'ils sont, on se

perdrait soi-même. On perdrait l'estime et nous avons peur de la perdre pour nous-même, parce que nous avons besoin de cette estime-là. Nous prévenons un manque d'estime que nous craignons, en balisant leurs comportements, en les mettant sur rails, en disant par exemple «ce soir, c'est l'anniversaire du petit et tu dois faire ceci et cela». Je crois que c'est pour nous protéger, finalement, c'est très narcissique.

Hedwige: Je crois qu'il y a du vrai dans tout ce que vous dites. Je ne sais pas si vous avez entendu ce qu'a dit Christiane, c'est qu'en fait à l'égard des enfants, nous ne pouvons pas accepter qu'ils voient que nous vivons avec quelqu'un qui n'est pas chouette. Donc comment est-ce qu'ils pourraient comprendre que nous vivons avec ce type-là si ce type n'était pas «gonflé» comme nous venons de le dire.

Quelqu'une: Dans un couple sans enfants, est-ce qu'on retrouve ce type de comportements?

Hedwige: J'ai pris l'exemple de l'enfant mais je crois que cela joue aussi dans les relations amicales, ça joue dans les autres relations familiales comme Edith l'a dit: on fait semblant que le fils est un bon fils à l'égard de sa mère en adoptant avec la belle-mère les relations que le fils devrait avoir avec sa mère.

Anne: Ce que tu expliques, ça joue dans les relations morales et affectives, mais ça peut se retrouver aussi dans toutes les tâches quotidiennes etc. On assume à sa place les choses qu'on estime qu'il n'est pas capable de faire...

Hedwige: Ça va plus loin encore. Il ne suffit pas que je fête l'anniversaire de mes enfants pour être sûre que leur anniversaire soit fêté, il faut que je rappelle à leur père que ce soir, c'est leur anniversaire, qu'il faut qu'il rentre en leur souhaitant «bon anniversaire», qu'il leur donne le cadeau que l'enfant devait avoir et la fête qu'il attend. Je propose donc qu'à partir de maintenant, chacune d'entre nous ne fasse plus cette comédie d'anniversaire. Quand le père rentre et constate qu'il y a atmosphère de fête, s'il dit «qu'est-ce qui se passe ici?», nous lui répondons: «quoi, tu ne savais pas que c'était son anniversaire?».

Quelques-unes: oui, il faudrait avoir le culot de le faire...

DEFICIT AFFECTIF DES FEMMES

Hedwige: bon, je continue. Il est évident que la mère doit tout comprendre bien qu'on ne la comprenne jamais. Qu'elle doit tout admettre bien qu'on n'admette rien de ce qu'elle fait. Elle ne doit rien désirer, bien que tous les autres doivent pouvoir donner libre cours à leurs désirs,... il y a donc une inégalité fondamentale dans les rapports affectifs, c'est ce que Colette Dowling, l'auteur de «Complexe de Cendrillon» appelle le «déficit affectif des femmes». Je trouve ceci un très joli mot, il veut dire que les femmes sont toujours en train de donner plus qu'elles ne reçoivent. L'auteur pense que ce déficit est accru par le fait que les femmes travaillent. Je crois que c'est (peut-être) vrai, que plus les femmes deviennent indépendantes, moins on leur donne de l'affection. Donc elles perdent de plus en plus alors qu'elles en donnent de plus en plus.

RECIPROCITE ET ECHANGES INTELLECTUELS

Maintenant, je pourrais analyser d'autres transferts comme le transfert intellectuel. Vous connaissez le thème de l'égérie, de la femme inspiratrice, vous avez vu ce thème, illustré par exemple par ces femmes qui donnent des idées, comme Lou Andréa Salomé qui aurait donné des tas d'idées à Freud. Freud le reconnaissait mais c'était quand même lui qui les mettait en valeur. C'est un thème extrêmement répandu. Nous sommes incapables jusqu'à présent de mesurer l'énormité de ce transfert parce que les femmes n'ont pas valorisé cet échange. Il y a même des «hommes de paille» comme, dit-on, Reagan: le bruit court partout que c'est sa femme qui est la personne qui sait quelque chose, mais c'est quand même lui qui est Président, et qui éventuellement prendra les décisions les plus catastrophiques. Je ne dis pas que je voudrais que ce soit sa femme qui ait les choses en mains parce que c'est une personne épouvantable aussi!

Françoise: tu parles de l'échange intellectuel, ce qui m'a souvent frappé chez beaucoup d'hommes, quand ils ont une femme intellectuelle, ils

savent sans vergogne, utiliser le savoir de leur femme pour un faire-valoir social auprès d'amis et les femmes acquiescent, elles sont tout à fait complices de ce mécanisme...

Hedwige: Il y a aussi d'autres cas que celui de Lou Salomé, il y a le cas de Camille Claudel par exemple: le rapport de Camille Claudel à Rodin. On a bien décrit comment Rodin avait connu une toute nouvelle phase dans sa production artistique grâce à la relation affective qu'il avait eue avec cette femme qui était probablement aussi bon sculpteur que lui mais qui est «devenue folle». C'est autre chose que le transfert d'une idée récupérable mais c'est que l'homme a cette aptitude à utiliser, j'allais dire ossifier, une relation à en faire une création...

J'ai été frappée cependant par une femme qui s'est donnée cette aptitude: c'est Simone de Beauvoir. En fait, quand elle a écrit après la mort de Sartre, elle a écrit «sur» Sartre. Elle s'est, d'une certaine façon, réapproprié le corps et la vie de Sartre d'une manière assez incroyable. J'ai eu l'impression de découvrir pour la première fois, une femme qui utilise une relation affective, et qui utilise le corps, la possession du corps de son mari pour en parler. En général, les femmes ne le font pas. Cela pourrait d'ailleurs expliquer le fait qu'elles ont une moindre production en ces matières si liées à la relation affective et sexuelle avec l'autre.

A mon avis, Simone de Beauvoir n'aurait pas pu se permettre un tel écrit du vivant de Sartre. Il est peu probable que Sartre l'aurait accepté. Il y a quantité d'hommes, comme Aragon, qui écrivent «sur» leur femme mais il n'existe pour ainsi dire aucune femme qui écrive «sur» leur homme ou à partir de leur homme.

RECIPROCITE ET ECHANGES SEXUELS

Il faudrait encore dans ce type d'échanges de réciprocité analyser ce qui se passe dans l'échange sexuel. C'est aussi très compliqué parce que nous avons très vite tendance à dire: là, c'est un échange égal: «toi tu as du plaisir et moi aussi, et si tous les deux en ont, c'est donc OK.» Mais je ne suis pas tout à fait sûre que si on analysait de manière plus perspicace ce qui se passe dans



l'échange sexuel, y compris le désir, le fantasme, etc, je ne suis pas tout à fait sûre qu'il y ait égalité. Est-ce que la femme n'est pas toujours le miroir et l'homme la personne qui peut se contempler dans ce miroir? De ce fait-là, il «renforce son identité sexuelle». Je pense que la relation se joue beaucoup plus dans ce sens là que dans l'autre. Plus, l'homme dispose de miroirs devant lui (et nous sommes majoritairement des miroirs), plus il sait qu'il est vraiment bien en tant qu'homme, bien dans sa peau d'homme, etc... Nous, pendant ce temps-là, nous ne sommes rien puisque nous nous contentons de refléter. Donc, il se peut aussi que l'échange sexuel soit tout à fait inégalisant. Avons-nous déjà fait l'expérience d'une relation sexuelle avec un homme qui nous donne l'impression que cette relation renforce notre identité de personne-femme?

LA «PAUVRETE» DES FEMMES EST PRODUITE PAR LES ECHANGES AVEC L'AUTRE SEXE

J'en arrive donc à la conclusion à propos de cette structure de l'échange dans le couple et à travers les trois types d'échanges que nous avons analysés: il m'a semblé que la femme est continuellement appauvrie, mais elle reste dans ce rapport d'échange parce que l'échange lui apporte quand même quelque chose. A force de faire de l'échange au sein du couple, celui-ci atteint un niveau plus élevé. Par contre, en même temps, la distance entre les deux conjoints s'accroît. C'est donc grâce à ce niveau supérieur atteint par la vie de couple que les fem-

mes y tiennent, et font tout ce travail gratuit. Mais en même temps, ce travail gratuit les appauvrit revalorise continuellement leur mari qui en devient de plus en plus inaccessible.

Là, j'en reviens à K. Boulding. Il dit que, quand les deux partenaires découvrent que l'échange ne leur convient plus à tous les deux, il y a divorce. Quand il voit que le nombre de divorces augmente, alors, il dit: **qu'est-ce qui se passe, est-ce que ça arrive si souvent que ce ne soit pas satisfaisant pour les deux?** Il se pose la question. Mais, il ne voit pas que les femmes puissent avoir intérêt malgré tout ce qu'elles perdent à rester dans le mariage. Il ne voit pas la différence entre le niveau supérieur qui est atteint et qui emprisonne tant de femmes et d'un autre côté, l'écart qui s'accroît et leur donne un tel sentiment d'injustice.

La femme demande sans doute le divorce quand la **frustration de l'écart** devient plus forte que la **satisfaction du niveau**, mais l'homme exploite à fond la satisfaction du niveau et exerce un véritable chantage. Il se permet des comportements de plus en plus désinvoltes et humiliants quand il mesure l'inextricabilité de cette situation pour la femme. On peut penser que si les divorces sont plus nombreux dans les classes sociales économiquement favorisées, là où la femme a un niveau professionnel très élevé, c'est parce qu'elles ont plus d'autonomie, et un pouvoir marchand plus élevé. Elles sont moins enclines à accepter cette structure inégalisante, et peut-être, dans ce cas, le mariage leur apparaît-il effectivement comme «revenu d'appoint» comme je l'ai dit au début. Il ne faut pas oublier ce-

pendant que le niveau atteint par des personnes aux revenus élevés est aussi beaucoup plus marqué. Il y a un désavantage beaucoup plus important aussi, dans la chute de niveau chez ceux qui ont des hauts revenus, s'ils se quittent. Les femmes ont alors l'impression d'avoir plus de marge de manœuvre pour partir, ça me paraît clair mais en fin de compte, alors, elles tombent quand même «plus bas» aussi après le divorce.

AUTONOMIE COLLECTIVE

Mais revenons au thème de l'autonomie. Je vous ai dit au début que le thème de l'autonomie était, d'une certaine façon, un non-sens dans la mesure où nous l'utilisons alors que nous vivons dans une société d'échanges et où tout est échangé. Je pense que c'est un non-sens de croire qu'on peut fixer ses propres normes; «auto-nomos»: ça veut dire fixer ses propres règles à soi, (auto c'est vraiment soi tout seul) Je crois vraiment que c'est un non-sens absolu si nous reconnaissons que la société est une société d'échanges. Ce qu'il nous faut, à nous, c'est **changer les termes de l'échange**. Ce qui pourrait être l'autonomie non pour la femme mais pour les femmes en tant que collectif (donc ça ne devrait plus s'appeler auto-

mie) ce serait de changer, modifier les termes de l'échange de façon à ce que l'échange devienne égal, partout où il se produit, aussi bien dans les échanges marchands que dans les échanges de redistribution et dans les échanges de réciprocité. Je crois que s'il est aberrant de situer l'autonomie économique de la femme uniquement dans son activité professionnelle, il est aussi aberrant de situer l'autonomie uniquement dans le rapport économique parce que l'autonomie vise un rapport total à la fois au temps, à l'espace, aux loisirs, à l'expression des idées,... L'idée donc de centrer le thème de l'autonomie trop près de celui de l'économie m'apparaît comme fallacieuse. L'«autonomie» ne peut se penser que dans une approche globale. Simone de Beauvoir disait: l'événement le plus intéressant pour les femmes, ce serait lorsque la femme serait libérée de la crainte de «**déplaire en s'accomplissant**». Pour elle, la femme, ce qu'elle doit faire, c'est s'accomplir. Mais elle constate que quand elle s'accomplit, elle ne plaît plus et qu'elle a horriblement peur de ne plus plaire. Alors là, c'est très profond: si elle ne plaît plus, il n'y a plus d'échange, donc quand elle s'accomplit, elle est exclue de l'échange, elle en est évacuée...

Quelqu'une: Ça, c'est très vrai.

Hedwige: Oui, c'est très juste. Ça veut dire que ce terme d'autonomie est une exclusion par

rapport à l'échange. Et notre problème à nous, c'est d'essayer de faire en sorte qu'une femme puisse s'accomplir en restant dans le circuit des échanges.

Maggy:... il y a un cercle vicieux assez insensé.

Hedwige: Qu'est-ce que tu veux dire?

Giuseppina:... C'est que la femme ou les femmes sont toujours vues comme un sujet extrêmement «facile». Si pour s'accomplir, elle est écartée de l'échange, de la relation, tu peux aussi supposer que des femmes ont ou vont décider de ne pas rentrer dans cette sorte d'échange... A ce moment, elle ne sera pas pénalisée en n'y rentrant pas...

Hedwige: Oui, mais voilà, je dis que c'est un mythe, dire qu'elle peut ne pas rentrer dans les échanges, mais elle n'est pas un être humain si elle n'est pas un être d'échanges et on est d'autant plus humain qu'on a plus d'échanges, alors pourquoi la femme et elle seule, devrait-elle choisir entre l'exclusion ou la réalisation de soi?

Le mythe de l'autonomie de la femme, c'est de croire qu'elle gagne quelque chose en se soustrayant aux échanges (c'est pour cela que je suis contre le thème de l'autonomie).

Concrètement, ce mythe, c'est de croire qu'elle peut se tirer d'affaire en se soustrayant aux échanges. Alors on revient au problème que soulevait Maggy: le problème n'est pas pour moi de me soustraire à quelque chose ou de faire ma propre règle, le problème est comment toutes les femmes ensemble vont pouvoir faire une règle qui sera une règle d'égalité des échanges. **Donc, pas de me soustraire aux échanges mais d'imposer d'autres règles à l'échange.** C'est pour ça que je reviens au danger du mythe, au danger de l'autonomie, c'est qu'en fait, cette idée d'autonomie met l'accent sur l'individu. C'est l'individu qui a l'air d'être prioritaire. C'est aussi une erreur très profonde du point de vue de la société, parce qu'on a l'air de croire, -et nous les féministes, nous l'avons souvent dit- que c'est comme si l'addition de comportements individuels libres allait former une société où les femmes allaient être toutes libres. C'est croire que la société est une addition d'individus, or, c'est justement

le contraire. Ce qui se passe dans le social est tout à fait différent et en plus, c'est le social qui impose ses comportements à l'individu. Donc le thème de l'autonomie est un thème strictement individualiste qui va absolument à l'encontre de ce que nous cherchons.

Maggy: ...De plus, il faut avoir les moyens, non seulement matériels mais symboliques, c'est alors très élitiste.

Hedwige: Oui, c'est toujours le cas, toute philosophie individualiste est forcément élitiste.

Quelqu'une: J'ai l'impression que la force individualiste est une temporaire. Tu te replies sur toi et puis après ça tu affrontes la société.

Maggy: le problème c'est qu'il n'y a pas vraiment de soi-même, il n'y a vraiment pas de singularité qui soit en-deçà de soi-même, qui indique quelque part où tu peux aller en tant que toi et moi et tant que moi, bien entendu, il n'y a pas un soi-même, c'est déjà un tel resserrement des codes sociaux qui t'on fait... Alors, se retrouver soi-même? ...Qu'est-ce que c'est le soi-même dans ce mouvement là, même la révolte est liée aux codes.

L'EGALITE DANS L'INTERDEPENDANCE

Hedwige: Je suis tout à fait d'accord avec Maggy. Ce que nous voulons promouvoir en tant que féministes, ce sont des rapports d'interdépendance, donc d'échanges égaux et ça, c'est en tant que groupe que nous devons y arriver. J'avais essayé de formuler un nouveau mot à la place d'autonomie, on pourrait faire un mot comme gynéco-nomie (gyn-économie). Ça fait un double jeu de mots: c'est la normation des femmes, la normie des femmes et l'économie des femmes. C'est savoir qu'ensemble, nous voulons des rapports d'interdépendance plus égaux. Je l'ai déjà dit, le thème de l'autonomie a ce danger de centrer la réflexion sur l'individu. De plus, il nous enfonce dans l'ornière du mari, c'est à dire qu'on perçoit l'indépendance de la femme comme si elle était un rapport au mari, ce qui est faux. Le mari n'est là évidemment que pour venir concrétiser une réalité sociale phallogratique, il ne fait que jouer un rôle abso-

lument remplaçable et substituable. Chaque mari jouant le même rôle bien entendu. Là aussi, le thème de l'autonomie ne convient pas du tout. Ce que nous voulons, c'est changer les rapports de toutes les femmes à l'égard de tous les maris et pas celui d'une femme par rapport à son mari.

LA PEUR DE L'ARGENT

Enfin, je crois que j'ai presque tout dit ici. Dans le rapprochement du thème de l'autonomie avec celui de l'argent, il y a des choses très importantes à analyser. Mais notre drame, c'est notre refus d'avoir ce contact avec l'argent: notre refus de vouloir gagner plus, d'avoir plus d'argent, notre refus d'utiliser pour nous notre argent. Notre refus d'utiliser pour nous le patrimoine dont nous disposons si nous en disposons est quelque chose qui me paraît tout à fait problématique et particulièrement important en Belgique. Je ne sais pas bien l'analyser. Nous avons vu avec Martine la semaine dernière à quel point nous avions des difficultés à parler de ce thème. Mais pas seulement à en parler. On a aussi des difficultés à le gagner et encore plus de difficultés à l'utiliser. Je pense par exemple qu'un certain nombre de projets féministes, nous ne voulons pas les soutenir de notre propre argent. Moi, j'ai été assez frappée lors de la manifestation pacifiste devant l'OTAN de voir quantité de féministes venant de tous les coins du monde qui avaient, pour cette manifestation, payé de leur argent un billet d'avion. Je n'en connais pas beaucoup d'entre nous qui utiliseraient leur propre argent, et prennent un billet d'avion pour aller faire une manifestation, aux Etats-Unis ou ailleurs. Moi, en tout cas, ça m'a posé des problèmes par rapport à moi-même. Généralement quand nous avons un peu d'argent, nous l'utilisons pour améliorer notre «sweet home» ou pour faire quelque chose qui est alors plus agréable à notre environnement et dont nous faisons bénéficier les autres. Or, c'est assez frappant: ici en Belgique, ce que nous ne nous donnons jamais les moyens de répandre nos idées et d'en convaincre d'autres personnes. Nous n'avons même pas de salle de cinéma où passer les films qui nous conviennent, pas de maison d'édition où publier les choses qui nous

conviennent, nous n'avons pas de périodique, nous n'avons rien. Jamais aucune d'entre nous ne met ce que des hommes, quand ils ont les mêmes moyens mettent pour diffuser la phallogratie qui se vend bien... Mais nous, nous n'utilisons pas cet argent, nous avons une espèce de crainte d'utiliser cet argent... Or dans ce monde marchand, il faut bien savoir que toutes les idées et toutes sortes de choses que nous croyons très symboliques se diffusent massivement à travers des échanges marchands, des médias qui s'achètent et se vendent. Même, d'une certaine façon, nous pourrions considérer que plus nous faisons du travail gratuit, plus nous maintenons des femmes au chômage, c.à.d. qu'en faisant trop de choses gratuitement, nous ne participons pas à la redistribution du travail rémunérable pour d'autres femmes. Nous mettons notre point d'honneur à faire gratuitement ce qui pourrait être fait pas d'autres pour de l'argent.

Ainsi j'ai été frappée en lisant l'ouvrage de Rita Thalman (Etre femme sous le IIIème Reich) de voir le nombre de femmes qui, à l'appel d'Hitler, se sont précipitées dans le bénévolat privant quantité d'infirmières de leur travail. C'est quelque chose d'effrayant, de honteux. Tout ça parce que des femmes se valorisent à force de faire tout pour rien! Elles ont contribué à la faisabilité du nazisme.

Donc, en faisant trop de choses gratuites, nous coupons les ailes à d'autres femmes, nous empêchons d'autres femmes d'entrer dans le circuit de l'économie marchande.

Je crois que vous avez bien compris que **je ne suis pas pour l'autonomie des femmes**, que je suis un peu pour le mariage d'appoint et je propose que l'on en discute maintenant.

DEBAT

Anne: Ca me sidère un peu que l'on envisage toujours, à la base de toute discussion le rapport de «couple» qui se lie.

Hedwige: Je crois que cette analyse est structurellement tout à fait symbolique de ce qui se passe dans la société. Les personnes qui vivent seules sont un accident par rapport à la structure de couple qui modèle l'image sociale.

Anne: Ce n'est par rapport aux célibataires que je parle mais par rapport à une autre forme de vie.

Hedwige: Tu sais, la vie communautaire, la cohabitation, n'ont rien changé quant au travail gratuit des femmes.

Martine: Quand tu dis que des femmes seules ne peuvent avec leur salaire subvenir à leurs besoins parce que leur salaire est trop faible. Je crois que c'est un peu dans leur tête parce qu'il y a des hommes qui ont un très petit salaire et qui entretiennent une femme et des enfants...

Hedwige: J'ai pris comme critère le revenu moyen de l'ensemble de la population. On considère que le seuil de pauvreté, commence en dessous des 2/3 du revenu moyen par tête, et je vois que toutes les chômeuses, toutes les ouvrières sont en dessous de ces 2/3. Donc, je me dis, au niveau des analyses reconnues par l'OCDE que les femmes sont majoritairement dans cette zone.

Pierre: L'OCDE, personne n'y croit, quand tu parles du seuil de pauvreté, ... parler de «pauvreté», c'est un peu ambigu.

Hedwige: Il faut bien une référence, la «pauvreté» est plus compliquée que le revenu, bien sûr, c'est plus complexe, c'est aussi culturel, mais ceci, c'est une base objective.

Pierre: Je suis assez d'accord avec Hedwige quand elle dit que les femmes, sont probablement en deçà du seuil de pauvreté mais pas avec cette présentation unidimensionnelle de la pauvreté.

Hedwige: Oui, on l'utilise pour pouvoir, «compter» les personnes pauvres. Et cette mesure qui est une moyenne révèle à la fois l'écart des revenus et donc l'importance de l'injustice sociale. Donc, c'est très intéressant. Ainsi, chez nous où il a beaucoup de personnes en dessous de la moyenne cela indique qu'il y a des écarts de revenus très importants et beaucoup d'injustice.

Anne: Pour revenir à ce que disait Martine, moi, je me demande si on ne doit pas s'attendre à être tous vus dans l'histoire étant donné que les augmentations salariales diminuent pour tout le monde. Dans le temps, l'homme avait un salaire relativement élevé parce qu'il était sensé entrete-

nir sa femme et ses enfants, mais actuellement, est-ce que le patronat ne prétexte pas le travail de la femme pour ne plus accorder à l'homme les augmentations?

Hedwige: Il est certain, dans les classes moyennes par exemple, qu'un instituteur au 19ème siècle, vivait «bien» avec son seul revenu alors qu'un instituteur maintenant, ne vit pas bien avec son seul revenu. Dans cette mesure-là, dans la classe moyenne, pour avoir un niveau de vie équivalent il faut aujourd'hui qu'ils soient deux à gagner leur vie. Si c'est vrai pour les classes moyennes, ce n'est plus tout à fait vrai pour la classe ouvrière où ils travaillaient déjà tous les deux et ce ne l'est pas du tout pour les classes supérieures. Donc ce que tu dis ça joue peut-être à un certain niveau. Effectivement, on compte peut-être là-dessus. Mais de ce fait-là, il n'y a presque plus d'instituteurs masculins.

Susy: Est-ce que tu préconises qu'on aille de plus en plus vite vers une société marchande? C'est à dire une société où tout rapport psychologique, affectif deviendrait économique, où on échangerait tout?

Hedwige: Je n'ai rien préconisé. J'ai décrit ce qui se passe. Et je dis que c'est clairement l'évolution de la société. J'estime que nous devons nous arranger pour modifier les rapports pour installer des rapports égalitaires aussi bien marchands que les autres. Pour moi, si il y avait des rapports égalitaires au sein du monde marchand, il n'y aurait peut-être plus de monde marchand, mais c'est le plus difficile à atteindre. Ce n'est pas en nous abstrayant à quelques-unes du monde marchand que nous allons changer la structure du monde marchand qui a tendance à tout envahir. Je sais bien que c'est difficile à dire et que pour beaucoup de femmes au foyer, elles se disent «moi, je ne participe pas au monde marchand, je ne participe qu'au monde de la famille,...». Je crains malheureusement, que le monde marchand se fasse totalement sans elles et que le monde de la famille devienne totalement marchand aussi et que par conséquent, elles sont dans une illusion complète. Je sais bien que c'est très difficile à analyser, mais je pense que «ne pas y être» ne permet pas d'y changer quelque chose.

Susy: Et la gratification qu'elles ont, les femmes mariées de rester au foyer? Ou est-ce qu'il y a une telle gratification psychologique à faire travailler un type pour elles, un type qui les entretient, qui leur enlève tous les soucis de la vie, on pourrait leur retourner le discours finalement. Où est la gratification de ces mères et de ces femmes? Et quand vous parlez tantôt des attitudes de ces mères et de ces femmes vis à vis de leur maris, je suis tout à fait d'accord avec vous, mais je pense qu'il y a une contrepartie à ça... Il y a tout un mythe qui a été créé autour de la mère, de l'époux et dont le type doit aussi subir les conséquences. Je pense que les femmes tiennent terriblement à ce mythe. Et ce qu'on perd avec la société que tu décris, c'est qu'on va finalement se retrouver sans rien, on va perdre cette «aura» si tu veux et on va se retrouver marchandisé dans le monde marchand...

Hedwige: Je crois que de toutes façons, on ne perd rien quand on perd une «aura». Je veux dire qu'on ne perd rien quand on perd un mythe et ce que j'ai voulu faire c'est enlever un peu de ces mystifications, enlever cette mystification du «purisme» des femmes, de l'«autonomie», de ne pas toucher à ce monde pourri de l'économie marchande, en disant ça se fait de toutes façons et si oui, alors regardons comment ça se fait.

Susy: Mais tu l'as poussé...

Hedwige: Mais non, je n'ai poussé à rien! Ne venez pas dire que je suis pour les échanges marchands! J'ai analysé, j'ai démystifié le thème de l'autonomie, j'ai sans doute montré le mariage sous une autre approche que celle qu'on fait habituellement parce que nous avons l'habitude de dire que c'est le mariage qui est la cause de l'exploitation des femmes et j'ai dit que ce n'est pas vraiment ça. Mais je n'ai pas indiqué les solutions. Si une solution en disant: «ensemble, l'autonomie, c'est un truc à faire ensemble et nous pouvons nous engager ensemble dans une lutte pour égaliser tous les rapports». Et je redis: pour moi, si les rapports marchands étaient égalitaires, il n'y aurait plus de monde marchand. Il n'y aurait plus d'accumulation de capital. Donc, ce n'est pas avec naïveté que je m'insère dans le monde marchand, je m'y insère avec le projet de rendre égaux les échanges même marchands.

Giuseppine: Est-ce qu'on a des chiffres sur le bénéfice marchand, économique, qu'on a à vivre en couple, ce que coûte la vie de deux personnes séparément et de deux personnes vivant en couple?

Hedwige: Ce serait intéressant mais je ne crois pas que cela ait été fait. Moi, ce que j'ai pensé, c'est que si deux personnes vivent séparément, la femme vit selon son standing et l'homme selon le sien. En vivant ensemble, ils vivent tous les deux selon un standing supérieur, mais la femme est aspirée par le standing du mari donc, elle y gagne parce qu'ils vivent tous les deux à un niveau supérieur mais d'autre part, elle y consomme la totalité de son revenu. C'est la seule chose à laquelle j'ai pensé. Maintenant, l'importance de l'avantage à vivre à deux, il faudrait l'analyser en fonction des classes sociales et de quantité de choses. En tout cas, ce qu'on connaît, c'est en Belgique, tout ce que le Fisc te prend considérant qu'il peut te le raffler parce qu'il y a tel avantage à vivre en couple...

Quelqu'une: C'est pour ça que je rencontre l'idée de Maggy. La femme, c'est dans la mesure où elle pense qu'elle même toute seule va pouvoir s'en tirer, ça n'ira pas, parce que là, on ne lui donnera plus rien. Ce qu'il faut, c'est trouver les moyens de faire ça collectivement, Maggy disait très bien tout à l'heure, il suffit qu'elle ne plaise plus et le mari va voir ailleurs et trouve une autre bonne poire. Ce qu'il faudrait c'est qu'il n'y ait plus d'autre bonne poire, mais cela suppose cette volonté de répandre une conception plus féministe. Je crois que les femmes qui essaient de faire cette lutte au niveau individuel s'y essoufflent et ce qu'il faudrait faire c'est directement mener la lutte collectivement.

1) Enquête de «Le Soir» sur l'argent.

2) G.S. Becker, *The economics of discrimination*, Université of Chicago, Press, 1971.

3) J.E. Stiglitz, *Approaches to the economics of discrimination*, *American Economic Review*, mai, 1973.

4) Conférence de Martine La Haye sur les femmes et l'argent.

Anna et Frans Frijters, pionniers du cinéma flamand



Des recherches effectuées par l'asbl «CIAM» en vue de la rédaction d'un ouvrage de références historiques sur le cinéma flamand ont permis de retrouver une copie du film muet réalisé en Flandre en 1926-1927: «LEENTJE VAN DE ZEE/LEENTJE DE LA MER» par Anna et Frans Frijters, d'après un scénario d'Anna Frijters, née Anna Ludovica Velders (1889-1966).

Le film flamand le plus ancien est «STORM IN HET LEVEN» (1919), le second long-métrage est «DE VERDWAALDE ZIELEN» (1923), «LEENTJE VAN DE ZEE» étant le troisième par ordre d'ancienneté. Il n'existe plus aucune trace du premier, il manque une ou deux des 5 à 6 bobines que comporte le second. Seule existe encore une copie complète (8 bobines) de «Leentje».

Anna Velders est issue d'une famille de marchands de charbon d'Anvers, qui émigre aux Etats-Unis au début du siècle. La jeune Anna suit ses parents le cœur brisé, car elle laisse à Anvers son bien-aimé Frans Frijters. Les Frijters, des diamantaires, ne voyaient d'ailleurs pas d'un très bon œil l'engagement de leur fils pour cette jeune fille de condition plus modeste. Cependant, Frans ne peut se résoudre à oublier Anna: il fugue et s'embarque clandestinement sur un bateau pour l'Amérique. Il est découvert au cours du voyage et c'est un Américain d'Anvers qui interviendra en faveur du jeune homme et lui avancera le prix du billet.

Anna et Frans se marient et s'installent à New York où Frans travaille comme tailleur de diamant. Le jeune couple se lie d'amitié avec une jeune et jolie voisine, Ruth Roland, une actrice de cinéma qui allait faire carrière à Hollywood et devenir une des femmes les plus riches de Californie, à cette époque.

Anna et Frans rentrent à Anvers. Anna se découvre des talents littéraires et se met à écrire de courtes nouvelles dont certaines sont publiées dans «Het Laatste Nieuws» et «De Zweep». Pendant la Première Guerre Mondiale, le couple se réfugie en Angleterre où naît leur premier fils. Anna et Frans restent en contact avec l'actrice américaine Ruth Roland, qui sera la marraine de leur second fils, Roland.

Anna se met aussi à écrire des scénarios et tout d'abord, en Anglais, un script intitulé «Peggy of the Sea» qu'elle envoie à Ruth Roland pour qu'elle corrige ses fautes de langue et dire ce qu'elle en pense. A l'insu d'Anna, Ruth envoie l'ouvrage à un concours international de scénarios organisé par une maison d'édition américaine, Brewster Publications, où Anna obtient le 2ème prix. La maison d'édition, très enthousiaste, offre à Anna de venir filmer son scénario aux Etats-Unis, ou de lui acheter les droits de réalisation. Elle refuse. Ce film, son mari et elle décident de le faire eux-mêmes, à Anvers. Avec l'aide financière de la famille le couple Frijters fait construire près de la nouvelle plaine d'aviation de Deurne (à la Vosstraat) le «Little Roland Studio».

Seul un reporter de la «Volksgazet» assiste à la pose de la première pierre de ce studio en octobre 1927. Etait présent aussi Victor Beng, qui avait fait «De Verdwaalde Zie-len» et qui sera le cameraman de «Leentje van de Zee».

Les prises de vues de «Leentje van de Zee» eurent lieu principalement à La Panne et à la plage de Sainte-Anne (Anvers). Les acteurs étaient tous des amateurs bénévoles qui jouaient exclusivement le week-end et les jours fériés.

C'est véritablement le couple Anna et Frans Frijters qui est à la fois réalisateur, producteur et distributeur des films du «Little Roland Studio». Anna, de plus, écrit les scénarios. Frans, de son côté, fait la tournée des villages et des communes pour les représentations.

Les deux acteurs principaux: Yvonne Breemans (Leentje, 18 ans lors du tournage) et Freddy Winkeleers (l'amoureux de Leentje, 20 ans lors du tournage) se sont retrouvés en février 86 lorsque la presse a annoncé qu'une copie du film que l'on croyait perdue à jamais dans un incendie, avait été retrouvée.

Ils ne s'étaient plus revus depuis 58 ans et ignoraient tout l'un de l'autre. Ils ont aujourd'hui 78 et 80 ans.

La sortie de «LEENTJE VAN DE ZEE» en 1928 coïncidait malheureusement avec l'arrivée des premiers films sonores: cet handicap explique que le film ne fut jamais à l'affiche dans les grandes villes, malgré la critique favorable qui l'avait accueilli.

Le couple Frijters réalisa encore trois courts métrages documentaires, et notamment un reportage sur l'inauguration de la statue de Guido Gezelle à Bruges.

En 1934, ils firent un second long-métrage, muet également, une comédie de 45 minutes: «DE VERLOOFDE UIT CANADA/LE FIANCÉ DU CANADA», dont une copie a été retrouvée également.

Malheureusement, un orage détruisit le «Little Roland Studio» et un incendie ravagea ce qui restait du matériel et des films entreposés au-dessus d'un garage après le sinistre. Ce qui mit un point final à l'aventure cinématographique d'Anna et de Frans Frijters.

D.T.

* Centrum voor Informatie over Audio-Visuele Middelen, Johan Vincent, Place des Martyrs 21, 1000 Bruxelles.

La découverte de ce film a été largement répercutée par les médias flamands.

La Libre Belgique du 10.3.86 rapporte l'information (mais est-ce de l'information ou de la désinformation?) sous le titre «Un film muet flamand retrouvé». S'agirait-il d'un «Article muet»? Mais où est donc passé Anna Frijters qui joua un rôle primordial dans la réalisation du film? Pourtant une femme réalisatrice en 1926 ce n'est pas banal.

La Libre Belgique reproduit ainsi le procédé millénaire utilisé par les hommes pour éliminer les femmes de l'Histoire.

Edith Rubinstein

Un film muet flamand retrouvé

Paul Geens, un C.S.T. (Cadre spécial temporaire) de 28 ans et ancien étudiant en réalisation cinématographique, a découvert récemment un film flamand muet datant de 1928, «Leentje van de zee» (La petite Hélène de la mer). Le film, un mélodrame qui se déroula à la côte, était jusqu'alors considéré comme perdu. Il a été retrouvé grâce au fils du réalisateur de l'œuvre.

«Leentje van de zee» est maintenant la plus ancienne production cinématographique flamande dont il existe une copie. Selon un historien du cinéma, il existe encore un film flamand, «Storm in het leven» (Tempête dans la vie), qui date de 1919 et qui est toujours considéré comme perdu, aucune copie n'étant connue.

Le réalisateur de «Leentje van de zee» était François Frijters (1889-1949), qui possédait un atelier diamantaire à Anvers et qui, en 1927, le ferma pour tenter sa chance dans le cinéma. Les rôles principaux du film, qui dure 70 à 80 minutes, sont interprétés par Yvonne Breemans et Freddy Winkeleer. On ignore ce qu'est devenue l'actrice et si elle est toujours en vie. Quant à Freddy Winkeleer, il habite Deurne et est âgé de 85 ans.

Le film, qui a été tourné en 18 images/seconde, n'a pas encore pu être projeté en raison des dangers d'incendie dus à la vieille pellicule au nitrate. Le film est actuellement restauré et une copie sur une pellicule ininflammable sera ensuite tirée. Le film pourrait être éventuellement sonorisé.



Michelle Porte a réalisé de 1976 à 1985 «Les lieux de Marguerite Duras», «Les lieux de Virginia Woolf», «La Peste. Marseille 1720», Savannah Bay, c'est toi et «La Princesse Palatine à Versailles, portrait d'une famille royale».

Nous avons pu voir «Savannah Bay, c'est toi» au festival du film de femmes à Bruxelles en 1985. Ce film nous fait participer à la création de la pièce écrite pour Madeleine Renaud, cette comédienne dont l'auteur Marguerite Duras nous dit qu'elle est «dans la splendeur de l'âge». Et il y a quelques mois la télévision française a présenté «La Princesse Palatine à Versailles», une évocation de la vie à la cour de Louis XIV. Mais l'histoire qui nous y est contée n'est pas l'histoire de France apprise à l'école et cela tient autant au texte qu'à l'image. Le texte reprend des extraits des lettres que la Princesse Palatine écrivait à sa tante. Elle était fille de l'Electeur Palatin et avait épousé Monsieur, le frère du roi. La Palatine, comme on l'appelle, écrit vrai, rude, sans fioritures. L'image elle, nous donne à voir Versailles, mais un Versailles comme nous ne l'avons jamais vu, ni envahi de touristes, ni encombré d'acteurs en costumes d'époque. Dans ce vide physique de Versailles, le texte devient un être vivant, le ou les personnages du film, c'est lui qui donne sens aux ors et aux cristaux, à l'eau des bassins, aux portraits sur lesquels la caméra glisse lentement.

De la rencontre du texte et de l'image surgit la vérité. La clarté est totale: le roi qui garde sa noblesse en laisse, les mesquineries et la grandeur, la mort qui ponctue le quotidien. C'est à une nouvelle lecture de Versailles que Michelle Porte nous convie, un Versailles toujours somptueux mais dont le vernis est craquelé par la parole brusque et authentique de la Princesse Palatine.

Il fallait que les lectrices de «La Chronique Féministe» connaissent Michelle Porte. Nous nous sommes rencontrées à Paris en janvier.

J'AVAIS ENVIE DE RACONTER DES HISTOIRES

COMMENT ETES-VOUS DEVENUE REALISATRICE?

Je n'ai pas fait d'école de cinéma. J'ai une formation scientifique, une licence en mathématique et disons que j'aurais du faire dût professeurat, mais cela m'ennuyait et puis j'avais toujours l'idée de faire des films. Je suis entrée dans un service de recherche en me disant je veux faire du cinéma et j'ai fait des tas de choses sauf du cinéma jusqu'au jour où on m'a proposé d'être assistante sur un film.

CETTE IDEE DE FAIRE DU CINEMA ETAIT-ELLE PRECISE?

Oui, j'avais envie de raconter des histoires, c'est une manière d'écriture.

POURTANT VOUS NE RACONTEZ PAS D'HISTOIRE AU SENS TRADITIONNEL DU TERME, DANS VOTRE PREMIER FILM SUR MARGUERITE DURAS PAR EXEMPLE...

Là, j'avais un personnage. Je raconte quelqu'un, je montre quelqu'un, je n'invente pas du tout. Mais quand Marguerite Duras a vu le film, il était alors complètement fini, elle m'a dit que le premier choc passé en se voyant sur l'écran, elle avait reçu le film comme une fiction et cela m'avait bien plu.

VOUS CHOISISSEZ DES FEMMES EXTRAORDINAIRES: DURAS, RENAUD, LA PALATINE...

Il se trouve que je connaissais bien Marguerite Duras, c'est quelqu'un de proche. Si j'ai eu envie de filmer Savannah, c'est aussi parce que c'est une espèce de miracle du théâtre, du jeu des comédiens. J'ai choisi cette situation-là parce qu'elle m'intéressait particulièrement: cet enfermement, ce huis clos, trois femmes qui allaient faire cette pièce, parce que c'était aussi l'écriture. Le texte de départ s'est modifié sans arrêt et le passage de l'écrit du texte d'une pièce à ce que donnent les comédiens me passionnait.

«Les Lieux de Virginia Woolf», c'est l'aboutissement d'une passion que j'ai pour cet écrivain. J'ai filmé les lieux de sa vie et les lieux que l'on retrouve dans son œuvre, les Cornouailles

par exemple, c'est là qu'elle a passé son enfance, la période heureuse de sa vie quand sa mère était encore vivante, c'est aussi là que se situe «La Promenade au Phare».

MOI, J'AIME BIEN REGARDER

IL EST FRAPPANT QUE VOUS FILMIEZ DES LIEUX OÙ L'ON NE VOIT PERSONNE. LE SPECTATEUR EST LA EN TRAIN DE FABULER. VOUS RESSUSCITEZ DES FANTOMES, VOUS LES RENDEZ VIVANTS.

Il me semble qu'à ce moment-là, c'est le texte qui redevient vivant. J'ai fait un autre film qui raconte la grande épidémie de peste à Marseille en 1720. J'ai lu je crois, toutes les chroniques écrites à l'époque sur cette peste. Je me suis retrouvée devant une masse d'informations passionnantes et je me suis dit que pour raconter cela il fallait un film. J'ai donc écrit une sorte de journal qu'aurait tenu un homme vivant à Marseille pendant cette peste. Je n'ai pas inventé de scène, tout se trouve dans les chroniques. Je n'ai utilisé que des choses authentiques au niveau du texte. Par contre au niveau de l'image, je n'ai pas voulu du tout reconstituer le Marseille de l'époque, j'ai filmé le Marseille d'aujourd'hui. Je montre le décor, là où cela se passait vraiment et si Marseille a changé, ça m'est égal, ce changement à l'image c'est le temps, le temps qui a passé. Je ne falsifie pas, je ne triche pas, je dis ça s'est passé là et le texte corrige, le texte amène le passé au présent et je crois qu'alors le spectateur relie ce passé au présent, réactualise le passé, parce que la ville de Marseille vue à travers cette peste était effrayante. J'ai filmé le Marseille de tous les jours mais je n'avais jamais la caméra au ras du sol, parce qu'il y avait beaucoup de gens sur le trottoir; alors je filmais les façades, vous savez Marseille est une ville au bord de la Méditerranée, triste et noire, il y a beaucoup de volets fermés, c'est une ville bouclée et quand le narrateur racontait tous ces morts accumulés sur le trottoir on les voyait à cause du texte. C'est dans le rapport entre l'image et le texte que quelque chose se déclenche.

L'HISTOIRE VOUS INTERESSE?

Peut-être, je ne sais pas. Mais j'ai toujours le sentiment que les films que je fais tels que je les fais sont presque toujours sur la mort.

VOS FILMS SONT TELLEMENT DIFFERENTS DE CE QUE LES GENS SONT HABITUÉS À RECEVOIR, JE PENSE AUX CLIPS VIDEO, AUX FILMS D'ACTION...

Montrer un lieu me plaît beaucoup. Je trouve que dans les films on change trop de lieux. Moi j'aime bien regarder, je pense qu'on est à Versailles pour regarder. C'est pas évident de voir mais quand on montre aux gens, ils aiment.

J'AI DU ME BATTRE

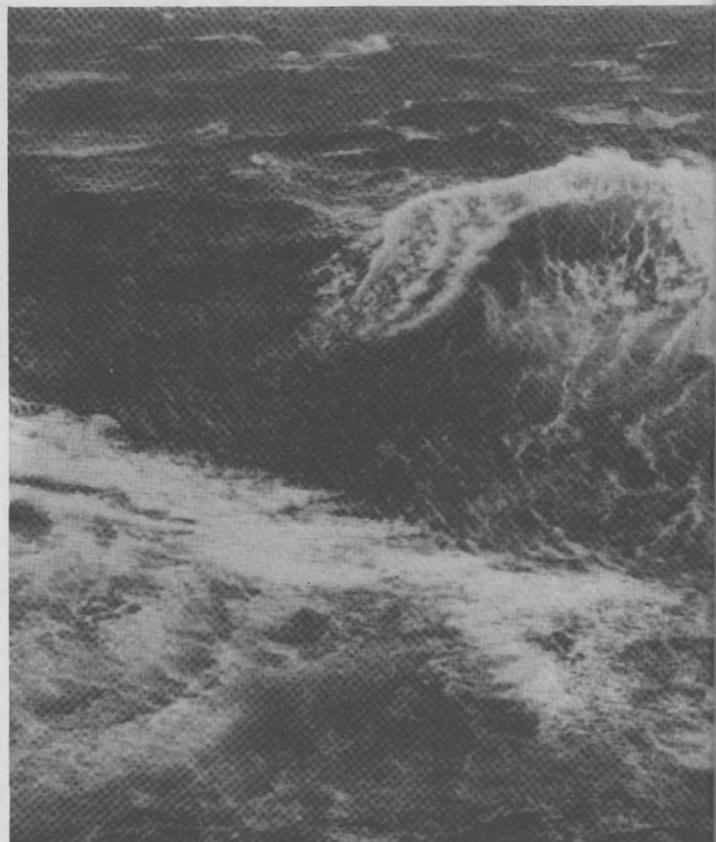
EST-CE QUE VOUS ARRIVEZ À VIVRE DU CINEMA?

Ça, c'est difficile, il y a des périodes où je fais un film, où je suis très contente et il y a des périodes de chômage, alors je suis encore un peu contente parce que ça s'est réduit. Il faut déjà pas mal d'heures de travail pour avoir neuf mois de chôma-

ge, puis il y a des périodes où les neuf mois sont écoulés, où on n'a pas de projets qui se dessinent, ce n'est pas très confortable. Mais il faut se battre, mon premier film n'intéressait pas du tout les producteurs, j'ai eu beaucoup de mal. Pour vous donner un exemple j'ai mis trois ans à faire accepter le projet de la Palatine, vous savez il faut s'accrocher. Je trouve cela épuisant. Parfois je me demande au moment où la décision est prise de faire le film, comment retrouver de l'énergie pour le faire tellement on a été usé.

N'EST-CE PAS PLUS FACILE QUAND VOUS AVEZ FAIT QUELQUES FILMS?

Chaque fois je me disais, les choses que j'ai faites ont été bien reçues, pour le prochain ce sera plus facile. Ce n'est pas toujours sûr bien que pour la Palatine quand même, ce qui a joué c'est que j'ai eu un prix international pour «La Peste» en 1983, prix voté par une quarantaine de pays étrangers. Quinze jours après on m'a dit, on va faire «La Palatine». Et cette année c'est pareil, j'ai déposé un projet sur Carl Dreyer depuis un an et cela s'est décidé plus rapidement que d'habitude. Est-ce dû à la sort de «La Palatine»? Peut-être.



EST-CE QUE VOUS ECRIVEZ?

Je dois avoir un problème avec l'écriture, en tout cas une fascination, c'est sûr. Je n'ai jamais affronté l'écriture mais je passe par ce biais-là. C'est très solitaire, l'écriture et pour quelqu'un comme moi ce serait très difficile. Quand vous travaillez sur un livre, vous ne savez jamais quand il est fini. Dans le cinéma on est poussé par des choses extérieures, des contraintes. Ça me convient même si les contraintes sont terribles. On a tendance à dire que la préparation n'est pas finie, mais les dates sont fixées, alors il faut plonger. La même chose au tournage, vous avez l'impression qu'il faut refaire un plan et vous n'avez plus de pellicule, et plus de temps. Et puis vous voyez les rushes, pour moi c'est le pire moment, c'est l'angoisse totale parce que là vous savez exactement ce que vous avez et il faut raconter votre histoire avec ce matériau. Finalement, on entre dans cette période qui est à mon avis la plus proche de l'écriture, le montage.

QUELS SONT VOS RAPPORTS AVEC L'EQUIPE?

J'ai la chance d'avoir toujours eu de très bons rapports avec mes équipes. Il faut savoir ce qu'on veut et donner aux gens

l'impression de les laisser libres pour que eux aussi investissent au maximum. Il faut par exemple qu'un collaborateur puisse faire un plan parce que cela lui fait plaisir, même si vous savez que jamais ce plan-là ne sera utilisé. Il arrive aussi qu'une collaboration soit très positive, ainsi le directeur photo pour Versailles m'a suggéré des manières d'éclairer très intéressantes.

Mais il y a une vision au départ que l'on retrouve à la fin. Ça me frappe quand le film est fini, je retrouve mes premiers projets. C'est ça la réalisation, ça totalise tout.

JE NE PEUX PAS FAIRE AUTRE CHOSE**PENSEZ-VOUS QUE TEL OU TEL DE VOS FILMS SOIT MEILLEUR?**

Non. Il me semble que mes films font appel à des choses différentes de moi. «La Palatine» m'a intéressée comme construction, avec les pseudo-personnages qui sont des portraits, le fait aussi de rendre ce lieu vide qui est en fait un musée vivant, et vivant de ce qui s'est passé avant.

Un film comme «Virginia Woolf» m'a profondément touchée, ma démarche était plus

affektive. Les sujets que je traite, je les dis différemment, ce sont des zones différentes de moi. Je ne dis pas c'est bien ou ce n'est pas bien, je dirais que je ne peux pas faire autre chose que ce que j'ai fait. A un moment donné on n'est pas libre dans un film, il y a des nécessités intérieures au film et on ne peut plus monter telle image, telle phrase, les choses s'imposent, il y a des lignes de force qui font qu'on est amené à éliminer certains textes, certains plans même. Par exemple, pour Versailles j'ai éliminé vraisemblablement le plus beau plan, un superbe travelling sur l'eau, ça n'allait pas, c'est pour vous dire qu'il y a un ordre interne qui s'impose.

LE MONTAGE SE PASSE DE MANIERE TOUT A FAIT INTUITIVE?

Oui, c'est physique, c'est le rythme, mais c'est un rythme interne. Les mouvements de caméra aussi, c'est physique, j'aime beaucoup les déplacements latéraux, les panoramiques très lents.

VOUS AVEZ DES MOMENTS DE DESEPOIR?

Oui, il y a des jours où je ne vois plus rien, c'est complètement vide, je ne sais pas pourquoi, puis le lendemain, vous repartez, c'est bizarre parce qu'on est toujours dans le moment précis qu'on est en train de monter mais il faut avoir dans la tête tout ce qui précède et tout ce qui suit.

J'AVAIS ENVIE DE FAIRE DU CINEMA QUE J'AIME**VOTRE FILM A ETE PRESENTE AU FESTIVAL DU FILM DE FEMMES A BRUXELLES. QUE PENSEZ-VOUS DE CE GENRE DE FESTIVAL? FAUT-IL UN LIEU PRIVILEGIE POUR LES FEMMES OU FAUT-IL AU CONTRAIRE QU'ELLES SE CONFRONTENT AUX HOMMES SUR LEURS LIEUX?**

Je ne sais pas, je ne suis pas une féministe militante mais je suis quand même d'accord sur certaines choses, complètement même, parce que je crois que dans les festivals hommes/femmes, on se trouvera toujours devant le même problème, ils se démerdent mieux que nous, ils jouent des coudes plus facilement, ils ont plus l'habitude de se bagarrer. Il y a probablement beaucoup de

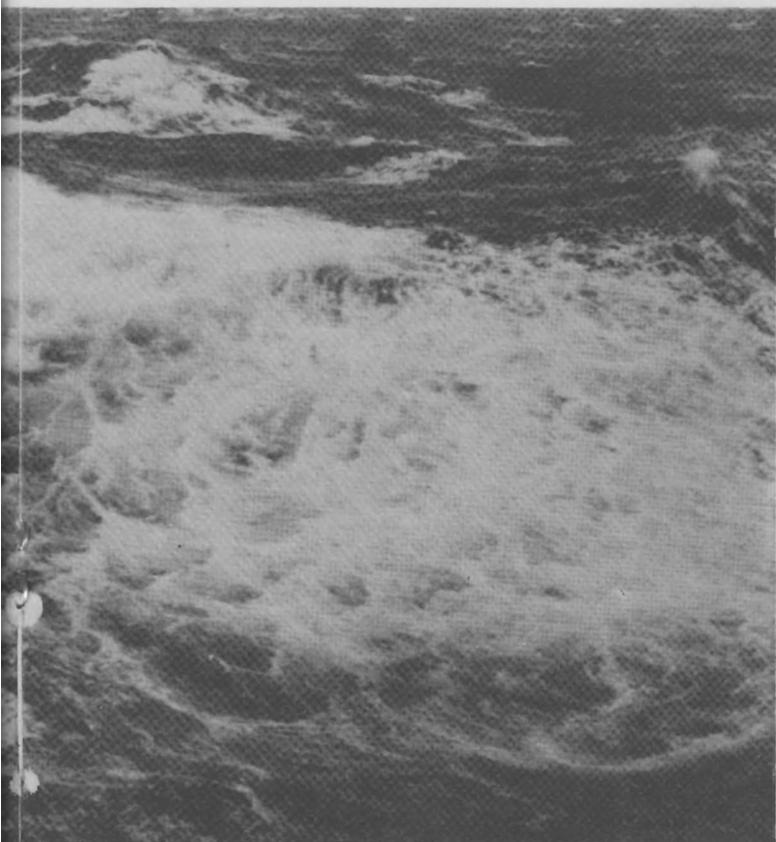
femmes qui ne le font pas. Je pense à une chose qui m'avait frappée au festival de Bruxelles. J'y ai vu un film d'une femme que je ne connaissais pas «L'Intrus». C'était un premier film que j'ai trouvé très beau. La réalisatrice m'a dit qu'il était sorti à Paris en salle, je ne l'ai même pas vu, elle s'est fait interviewer par Libé ou un journal de ce genre et puis terminé, c'était la mort. Cette femme avait l'air contente que son film soit présenté au festival. En plus il y a eu un pépin, deux bobines ont été inversées à la projection, vraiment un manque de bol et elle disait «Pour une fois que j'étais invitée à un festival, je n'ai pas de chance». Elle le prenait très gentiment et j'ai vu que ce n'était pas quelqu'un d'agressif du tout. Il y en aura toujours qui prendront la place de cette réalisatrice. Les hommes ont pris beaucoup plus de place. Alors il me semble que dans un festival comme ça les femmes doivent avoir une place à elles.

Je pense aussi qu'un festival avec des hommes et des femmes donne à penser que les femmes qui s'intéressent au cinéma sont toujours minoritaires. Un festival de films de femmes montre mieux que les femmes font du cinéma.

PEU DE FEMMES REUSSISSENT DANS LE CINEMA COMMERCIAL A GROS MOYENS POUR UN GRAND PUBLIC.

Moi je n'ai pas fait de film pour ce cinéma-là, je voudrais en faire. Cela me fait peur, le circuit me fait peur. Les gens me disent que je m'en fais une idée, que ce n'est pas plus difficile que de monter un film pour la télé. Peut-être qu'un de ces jours je vais me mettre à affronter ce circuit-là, mais j'ai envie de faire du cinéma que j'aime, ça ne veut pas dire quelque chose qui ne peut être vu que par quelques personnes. Ça, je n'y crois pas. De la même manière que l'écriture. Prenez Duras, on a dit pendant longtemps que son œuvre était élitiste, je trouvais que ce ne l'était pas et brusquement «L'Amant», tout le monde le lit. Tout le monde peut être touché. Je crois qu'au cinéma comme dans l'écriture on doit pouvoir toucher tout le monde. J'ai constaté, avec étonnement d'ailleurs, que «La Palatine» a touché des gens qui ne sont ni des lecteurs ni des intellectuels mais vous savez, je crois que les gens si on leur raconte une histoire, ça les intéresse.

Propos recueillis par Nadine Plateau



HELENE AYLON EN VIDEO



Deux américaines, Hélène Aylon, artiste peintre et Myriam Abramowitz, cinéaste, sont venues montrer à Bruxelles, Paris et Amsterdam deux vidéos mises en images par Myriam sur l'œuvre d'Hélène et

PAINTINGS THAT CHANGE IN TIME

Dans un loft immense Hélène verse, sur de larges toiles étendues sur le sol de grandes coulées d'huile sèche et devient comme une peau. On pense à une ampoule au talon, à une légère brûlure:derme au-dessus, eau en dedans. Puis elle tend la toile. La peau d'huile retient la matière encore fluide de toute son énergie, elle se déforme en boursoufflures imprévisibles, poches tendues jusqu'à en crever. Ecoulement d'huile, ou de lave, ou de larmes, ou de sang: le trop plein s'épanche.

Hélène, artiste-femme, est pacifiste comme on respire. Sauver la terre, créer la paix.

Dans les toiles elle ne verse plus l'huile; elle dépose de la terre qu'elle enferme comme dans un sac en nouant les quatre coins du tissu. Ses mains ne suffisent plus. D'autres mains se joignent à ses mains pour jeter, poignées par poignées, lentement, de la lenteur d'un rituel, la terre d'ici qui ira là demain, signifiant par ce geste que la terre peut être paix, échange et la vie alors qu'elle est si souvent guerre, possession et mort.

Sur la vidéo défilent les sacs.

Sacs de terre de l'étrange, noués comme les ballots des pauvres, hommes et femmes, qui fuient leurs villes, leurs villages avec leurs misérables trésors.

Sacs de terre de la guerre entre Israéliens et Palestiniens déposés sur la ligne imaginaire de la trop réelle frontière israélo-libanaise (1981).

Sacs de terre de la peur des missiles portés comme autant de malades sur douzes brancards représentant les bases des missiles. Ils ont été déposés en 1982 devant les Nations Unies de New York.



une musique de Jean Piché. La première: «Paintings that change in time» montre le travail d'Hélène entre 1975 et 1985. L'autre, «Rescued'Earth» est un travail qu'elles ont mené ensemble au Japon en souvenir d'Hiroshima et Nagasaki.

RESCUED'EARTH

Des femmes japonaises qui avaient 20 ans en 1945 racontent l'horreur de l'explosion de la première bombe atomique avec une pudeur extrême. D'autres, trop émues pour parler, écrivent leurs cauchemars et leurs rêves sur des taies d'oreiller sur lesquelles dormiront d'autres femmes. Des femmes de 20 ans aujourd'hui déposent lentement et symboliquement dans deux sacs des fleurs, des feuilles, des branches, de l'espoir qui ont repoussés sur cette terre atomisée.

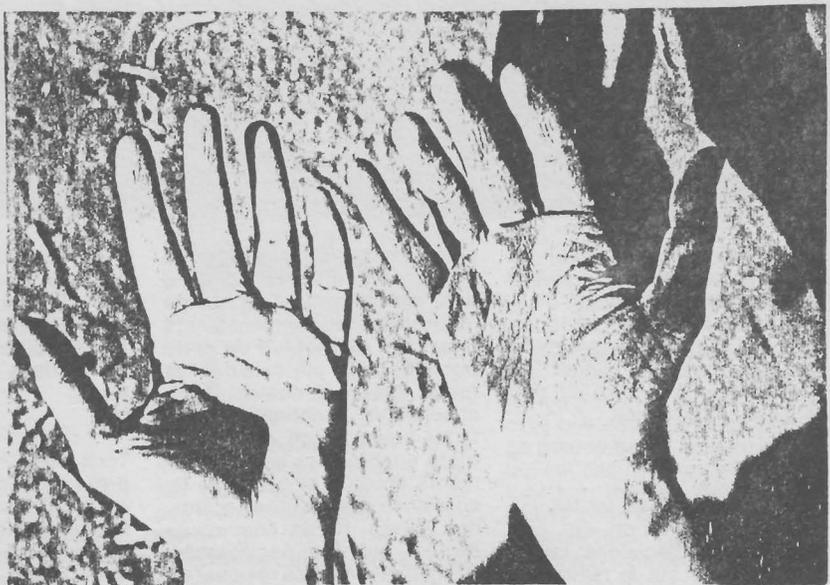
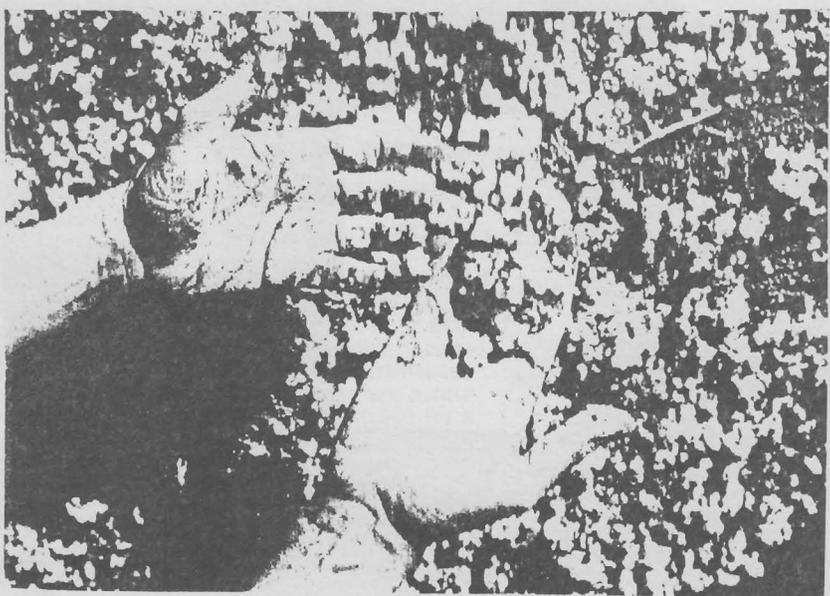
Sacs de vie en souvenir d'Hiroshima et Nagasaki. Ils seront jetés à la mer à Hiroshima et vogueront, sans changer de cap, jusqu'aux rives de Nagasaki.

Après la projection nous sommes restés un long moment silencieux. Après les émotions sont venues les discussions.

Moi je dis douter de cette forme de pouvoir de paix par les femmes, que je ne veux pas bercer la terre comme un enfant et endormir mes peurs, que je ne crois pas aux gestes lents d'amour des femmes comme porteuses de paix. Je dis que c'est l'image de nous telles qu'on nous veut, notre «rôle» millénaire mille fois distribué. Et qui n'a pas empêché la haine et qui n'a pas supprimé les guerres. Je crois, paradoxalement, que la paix est une bataille à gagner.

Mais maintenant que j'ai dormi et rêvé sur l'oreiller que m'a donné Hélène, je sens que dans toute œuvre créée et montrée il y a le pouvoir des images et des sons, et les sacs de terre de la paix voyagent dans ma tête comme une dénonciation des horreurs des guerres qui, sans être jamais montrées, traversent toute l'œuvre d'Hélène Aylon mise en écriture vidéo par Myriam Abramovicz.

Fanny Filosof



Val Duchesse et les Femmes



Après une longue retraite, les Ministres réunis en conclave à Val Duchesse ont décidé d'assainir les finances publiques en procédant à une réduction des dépenses du budget de l'Etat qui doit atteindre 195 milliards pour une année.

Je n'analyserai pas ici les insoutenables a priori qui ont présidé à ces décisions: choix de tout miser sur la réduction des dépenses plutôt que de

chercher un équilibre entre de nouvelles recettes et la diminution des dépenses, choix de rester fidèle aux engagements financiers en matière de dette publique (sous prétexte que les futurs prêteurs doivent avoir absolument confiance dans l'Etat belge) et de renoncer à toute fidélité dans ses engagements sociaux et éducatifs (la confiance des assurés sociaux, des élèves et des éducateurs semble quantité négligeable), choix finalement de réserver un sort des plus favorables à ceux

dont les revenus dépendent de capitaux financiers et un sort des plus défavorables à ceux dont les revenus dépendent de leur travail ou de leurs engagements dans la solidarité sociale...

Tous ces choix nous ont été présentés comme des non-choix. Comme des décisions incontournables, comme des thérapeutiques inévitables. Chantage et désinformation: le tam-tam d'une politique néo-

libérale a fonctionné jusque dans les médias.

Last but not least... Les femmes. Les décisions gouvernementales ont été ouvertement dirigées contre les femmes. Pas toutes les femmes. Les travailleuses, surtout les travailleuses mariées (dites cohabitantes).

Ces mesures se signalent tantôt par leur effet économique plus que réduit (congé de maternité): elles traduisent alors

leur potentiel d'antiféminisme; tantôt par un impact budgétaire important: elles s'accompagnent alors d'une volonté de réduire encore davantage le peu d'indépendance économique des femmes; tantôt enfin, par l'utilisation des termes de l'égalité pour opérer un transfert en faveur des hommes: elles montrent ainsi que le but de l'opération est plus sexiste qu'économique.

LES ECONOMIES DANS LA SECURITE SOCIALE

Les économies dans la sécurité sociale représentent un petit quart des économies totales exigées (195 milliards). Or parmi les économies à réaliser dans la sécurité sociale, outre celles qui atteignent indifféremment les hommes et les

femmes (par exemple, celles qui atteignent les malades), il en est qui, en plus, atteignent spécifiquement les femmes et cela pour un montant qui représente soit 28,5 % soit 39 % du total des économies en sécurité sociale!

Il est donc utile de rappeler ces mesures.

La diminution de 10 % de l'indemnité d'accouchement pendant 10 semaines



Cette mesure permet une économie de 610 millions, touche quelque 66.000 travailleuses chaque année, leur fera perdre entre 8.500 frs et 20.000 frs à chaque naissance avec une moyenne pour l'ensemble des travailleuses qui se situera à plus ou moins 10.500 frs.

Il est évidemment tout à fait «comique» de voir un gouvernement qui n'a que le mot famille à la bouche et qui réduit les indemnités d'accouchement!



Le gouvernement belge n'alme ni les bébés qui naissent chez les travailleuses (la majorité des bébés cependant), ni les mères de ces bébés parce qu'elles travaillent, ni les travailleuses mariées, ni d'ailleurs les jeunes... Il ne reste pas

grand monde pour former la famille dont rêve notre gouvernement... Cependant en cherchant bien on peut lui trouver: les femmes au foyer (la majorité est ménopausée mais peut avoir recours aux bébés éprouvettes), les hommes qui ont leur femme au foyer (ils reçoivent des suppléments), et les veuves qui n'ont pas exercé d'activité professionnelle (aucune réduction, aucune limitation dans le temps pour veuvage anormalement long, aucune forme d'exclusion...).

La réduction ou la suppression des allocations de chômage pour les femmes



La totalité des réductions dans le secteur du chômage vise essentiellement les femmes. Excepté les 100 millions d'économies qui seront faites sur les frais d'administration des organismes payeurs, le gouvernement se propose de reprendre 9.174 millions, en priorité chez les femmes. Ici, il faut distinguer quatre mesures.

1. Les chômeurs qui sont obligés d'accepter un travail à temps partiel et perçoivent encore une allocation de chômage pour la partie de leur temps qui est chômée, verront leur allocation réduite (ou supprimée?) pour cette partie. Nul n'ignore que cette catégorie comprend plus de 80 % de femmes. L'économie prévue est de 833 millions.

le comité de liaison des femmes proteste tous les jeudis à la Bourse 12h30 à 13h30

Le Comité de Liaison des Femmes s'insurge contre les mesures décidées à Val-Duchesse qui, tout en pénalisant l'ensemble des travailleurs, frappent plus particulièrement les femmes, comme travailleuses et comme chômeuses.

En ce qui concerne le chômage, les cohabitants, dont 90 % sont des femmes, verront plus vite leurs allocations réduites au montant du minimex (10.000 F. par mois). D'autre part, des dizaines de milliers de femmes verront leurs allocations de chômage suspendues.

Ces mesures cassent la sécurité sociale dans ses principes de solidarité et d'assurance et vont à l'encontre de l'instauration progressive des droits individuels, principe que nous avons toujours fermement soutenu.

Une catégorie supplémentaire, celle de cohabitant - soit une majorité de femmes - sera par ailleurs instaurée en matière d'assurance invalidité et verra diminuer le montant de ses allocations d'invalidité.

Cette mesure, comme dans le cas des allocations de chômage, contrevient à la directive 79/7 de la C.E. sur l'égalité en matière de sécurité sociale.

Dans le secteur des pensions, sous le prétexte de l'égalité de traitement mais, en fait, pour des raisons strictement budgétaires, le calcul de la pension se fera désormais en 45ème. Nous sommes pour l'égalité entre hommes et femmes en matière d'harmonisation d'âge de la retraite mais pas une égalité construite sur des bases inégales. On le sait; les travailleuses ont souvent des carrières professionnelles incomplètes. De plus, en raison des salaires en général inférieurs à ceux des hommes, elles perçoivent des pensions nettement moindres.

Par ailleurs les pré-pensionnées risquent d'être pénalisées par ces mesures. Ces injustices s'ajoutent à celles dont ont déjà été victimes les retraitées, veuves des agents des services publics.

De plus l'allocation de repos d'accouchement sera elle aussi amputée de 10% pendant 10 semaines par un gouvernement qui prétend défendre la famille!

Enfin, les mesures gouvernementales aboutiront à un accroissement considérable du chômage et notamment de celui des femmes, particulièrement touchées dans certains secteurs comme l'enseignement, les professions para-médicales et les services publics.

Le Comité de Liaison regrette ces mesures réactionnaires et sexistes, il appelle toutes les femmes à se mobiliser massivement.

26/5/86

Ne pas jeter sur la voie publique.

*1/a Place Quaiot 1030 Bruxelles
et 2/a 2/a D. Rosissen*

Le Comité de Liaison des Femmes a communiqué son opposition à la presse le mardi 27 mai, il lui a annoncé une protestation permanente le mercredi 5 juin. Il distribue ce tract et fait signer une carte de protestation au cours de ces animations du jeudi à la Bourse.

2. Les chômeurs cohabitants vont voir une nouvelle fois leurs allocations diminuées. Une nouvelle méthode de calcul va être appliquée qui ramène dès le début le droit direct et individuel à seulement 35 % du salaire perdu plafonné (au lieu de 60 % et 40 % avant) auquel s'ajoute, au début, pour les cohabitants une allocation d'adaptation et pour «les autres» une allocation pour perte de salaire unique, plus, s'il y a lieu, une allocation pour charges de famille.

Bref, les cohabitants en chômage qui sont, dans 85 % des cas, des femmes vont perdre au total 6.841 millions.

Si le terme «cohabitant» va disparaître de la réglementation, ce sont bien les femmes mariées (ou vivant avec quelqu'un qui a un revenu) qui vont continuer à payer le paquet!

3. Les chômeurs dont la durée du chômage dure depuis le double de la durée moyenne (des chômeurs de leur sexe et de leur âge dans leur région) se verront supprimer leurs allocations de chômage, s'ils cohabitent avec quelqu'un dont les revenus dépassent 40.000 frs par mois plus 2.000 frs par personne à charge.

Et qui trouvera-t-on dans cette catégorie? Probablement 90 % des femmes. Parce que la combinaison des trois critères de «cohabitation», de durée et de revenu du ménage permet de cibler très précisément les femmes. Cette mesure permet une économie de 1.500 millions.

Certaines personnes pensent que les jeunes sont ici visés autant que les femmes. A mon avis il n'en est rien, car si les jeunes sont souvent visés par la catégorie «cohabitant» et par la référence aux revenus du ménage (ceux de leurs parents), ils échapperont le plus souvent à l'exclusion à cause du mode d'analyse de la durée anormalement longue.

4. La partie «allocation de chômage» de la prépension sera réduite pour les cohabitants.

En fait, le gouvernement s'est contenté d'annoncer que la partie allocation de chômage de la prépension suivrait dorénavant le régime des allocations de chômage. Jusqu'à présent cette partie qui représentait 60 % du salaire plafonné restait acquise pendant toute la durée de la prépension et cela quel que soit le statut familial du prépensionné. Dorénavant cette partie

suivra le même régime que les autres allocations de chômage. Les cohabitants verront donc leur allocation réduite dès le début à 55 % du salaire perdu plafonné et celle-ci passera rapidement à 35 % puis au forfait comme en chômage. Inutile de rappeler que parmi les cohabitants figure toujours une majorité de femmes. L'économie sera, ici aussi, très importante puisqu'elle semble atteindre 4.724 millions.

La réduction des indemnités de maladie pour les cohabitants

Les indemnités d'invalidité (2ème année de la maladie) subiront désormais les mêmes discriminations que les allocations de chômage. En effet, parmi les invalides réputés comme n'ayant pas de «personnes à charge» on va dorénavant distinguer d'une part les isolés et de l'autre les cohabitants. Les premiers verront leurs indemnités légèrement relevées et les seconds verront les leurs légèrement réduites.

En outre, l'indemnité minigale du cohabitant sera aussi réduite. L'économie escomptée est de 1.720 milliards.

Selon toute vraisemblance la catégorie des cohabitants est composée, en invalidité comme en chômage, d'une majorité de femmes mariées ou vivant en couple.

La perte mensuelle pourra être de l'ordre de 2.600 frs par mois.

L'alignement de l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes



Le Ministre des pensions est un spécialiste de l'utilisation du terme «égalité» pour opérer

des transferts massifs au profit des hommes.

Il a inauguré cette méthode avec l'A.R. n° 30 où, sous prétexte de préparer la réversibilité de la pension de survie, il a supprimé pour les travailleuses retraitées (et pour quelques actives) le droit de cumuler leur pension de retraite et leur activité professionnelle avec la pension de survie comme veuve d'agent des services publics. Il mettait ainsi quasi sur pied d'égalité des veuves ayant été au foyer et des veuves ayant été actives. Avec la ponction ainsi opérée, probablement dix milliards l'an, il a pu financer la loi d'harmonisation des pensions... et notamment assurer aux hommes survivants les quelque 30 millions qui leur sont dus par suite de la réversibilité du droit.

Aujourd'hui, il récidive. En allongeant la durée de la carrière professionnelle et en reculant l'âge légal de la retraite pour les femmes (l'égalité dans la tête des hommes, c'est TOUJOURS nous appliquer la condition des hommes!), il peut compter sur une économie annuelle qui sera de l'ordre de 1,5 milliard.

En effet, il diminue ainsi le nombre de retraitées accédant à la retraite et il compte sur un calcul de la retraite qui sera, pour les femmes, plus défavorable puisqu'elles n'ont la plupart du temps pas une carrière complète. Il annonce une transition de 5 ans mais il sait parfaitement que celles qui ont interrompu leur carrière entre 20 et 25 ans ne peuvent, dès à présent, plus récupérer ce handicap dont elles subiront les conséquences, du point de vue de leur pension, dans plus de 30 ans... Enfin, il espère aussi, qu'étant donné l'habituelle différence d'âge qui existe entre les conjoints, les femmes demanderont leur pension anticipée au moment où leur mari sera mis à la retraite. Le calcul, pour elles, sera alors d'autant plus défavorable puisque la carrière sera encore plus incomplète.

Mais cette économie que Maillet réalise sur notre dos, il n'en a nul besoin puisqu'il la transfère immédiatement dans une dépense nouvelle qu'il veut profitable aux hommes. En effet, il améliore les conditions de la retraite anticipée. Dorénavant,

à partir de 60 ans en passant demander une retraite anticipée qui sera calculée au gré des années travaillées (au lieu d'amputer la pension de 5 % par année d'anticipation). Ce calcul est nettement plus avantageux pour tous ceux qui auraient eu une carrière complète à 65 ans: soit, dans l'immense majorité des cas, des hommes...

Presque toute l'économie réalisée dans la première opération au détriment des femmes est investie dans la seconde qui se fait au bénéfice des hommes. Il y a une perversité particulière à proclamer l'égalité pour faire un transfert de cette envelopure!

Rappelons encore que les discussions sur l'égalisation de l'âge de la retraite sont en cours depuis longtemps dans diverses instances.

La Commission du Travail des Femmes (Ministère du Travail) a élaboré un avis dont le titre ne s'est même pas préoccupé. Les documents de la fameuse Commission Dillmann qui a été mise sur pied avec grand renfort de publicité pour élaborer un projet de réforme du code de la sécurité sociale et qui a remis son travail à J.L. Dehaene, Ministre des Affaires Sociales, il y a moins d'un an, n'ont même pas été consultés... Ce envisagés... Et qu'on ne vienne pas avancer l'argument de l'urgence des économies, puisque dans ce cas-ci, il n'en est fait aucune, si ce n'est un petit solde positif de 10 ou 20 millions (selon que les documents sortent de chez le Ministre des Affaires Sociales, ou de chez le Ministre du Budget).

MISE EN SCENE ET PASSIONS INAVOUABLES

Comment ne pas voir que cette mise en scène dramatisée du déficit des finances publiques a abouti, après des semaines de concentration théâtralisée à Val Duchesse, à un incroyable bricolage social où chaque Ministre a pu se laisser aller à ses haines personnelles: qui contre l'enseignement rénové, qui contre les femmes, qui contre les femmes encore, qui contre les femmes toujours. Mais aussi, comment prendre au sérieux des mesures qui, à peine échaudées et applaudies, se découvrent «impraticables»...?

Enfin à côté de ces mesures visiblement néfastes pour les femmes travailleuses, il y a toutes celles qui nous atteindront par d'autres biais.

Rappelons que le personnel de l'enseignement gardien, primaire et spécial se compose d'une immense majorité de femmes. Que celui de l'enseignement secondaire rénové qui sera atteint par les mesures gouvernementales est peut-être lui aussi essentiellement féminin.

Même analyse du côté de la réduction des dépenses hospitalières. La méthode choisie (diminution du nombre de lits d'hôpitaux), atteindra essentiellement l'emploi féminin.

Enfin, beaucoup de réductions de dépenses dans les services publics (comme par exemple dans les transports en commun) atteignent prioritairement les femmes qui les utilisent davantage.

Faut-il le dire? La presse, particulièrement la RTBF, s'est montrée largement complice du pouvoir politique et de ses mesures en ne se donnant pas la peine ni de faire écho aux réactions des organisations de femmes, ni d'expliquer les mesures qui nous concernent (1).

Nous avons d'ailleurs pu constater au cours des manifestations auxquelles nous avons participé que beaucoup de femmes tout en se rendant compte que des mesures les visent explicitement, ne les connaissent pas réellement.

Ainsi, au moment même où, pour la première fois semble-t-il, «quelque chose se passe entre les femmes et leur organisation syndicale», il se trouve d'autres relais pour étouffer cette information. Ceux-là mêmes qui nous ont reproché, pendant des années, d'être incapables de faire bouger nos organisations syndicales, se défilent aujourd'hui devant l'information, au moment où précisément celles-ci bougent... Ah! Ce sexisme du «reproche», plus sournois encore que les autres...

Hedwige Peemans-Poulet

(1) ou alors de les expliquer avec une mauvaise foi aveuglante comme ce fut le cas pour les «exclusions» en matière de chômage (journal TV-RTBF).



LES FEMMES

ont la profonde douleur de vous faire part de la mort de la

Directive (79/7 C.E.E.) sur l'égalité des hommes et des femmes dans la sécurité sociale

Ce décès, survenu en Belgique, a été provoqué par un acharnement mortifère prolongé et sournois.

L'enterrement n'eut lieu dans l'intimité d'un conclave ministériel, au prieuré de Val-Duchesse, ce dimanche 18 mai 1980.

Les responsables politiques et la presse ont assisté aux funérailles dans le recueillement et le silence.

Souvenez-vous dans vos pensées de :

- ces travailleuses qui, après avoir cotisé à la sécurité sociale pour tous les salariés, s'en trouvent désormais exclues parce qu'elles sont mariées (cohabitantes) et chômeuses depuis un temps « anormalement » long;
- ces travailleuses qui, après avoir cotisé à la sécurité sociale pour tous les salariés, reçoivent désormais des indemnités réduites parce qu'elles sont mariées (cohabitantes) et invalides;
- ces femmes qui, sous prétexte d'égalité, voient le montant moyen de leur pension de retraite réduit par l'allongement de la durée de la carrière.

N.B. : une souscription est ouverte pour financer cette publicité et d'autres au compte 001-1118659-34 de l'Université des Femmes, place Quetelet, 1A, 1030 Bruxelles.

Au cours des manifestations auxquelles elle participe, l'Université des Femmes distribue ce tract qui a fait l'objet d'une annonce publicitaire (mal accueillie et placée) dans Le Soir. Ce tract a été envoyé aux femmes parlementaires et aux personnalités ad hoc de la CEE.

NOUVELLES MATERNITES

LA THEORIE

Bruxelles a été cet hiver un haut lieu de réflexion théorique en matière de Nouvelles Techniques de Reproduction (NTR).

Tout d'abord, la Commission Juridique de Parlement Européen a organisé deux séries d'auditions publiques d'experts sur le génie génétique, dans la perspective de soumettre au vote du Parlement des propositions qui tendraient à faire prévaloir dans l'Europe des douze une certaine éthique commune dans les recherches, les pratiques médicales et les législations.

Les auditions de novembre 1985 étaient consacrées aux problèmes de l'insémination artificielle in vivo et in vitro, et aux questions éthiques et juridiques soulevées par les recherches sur l'embryon humain. Celles de mars 1986 concernaient plus spécifiquement les manipulations génétiques sur la personne humaine.

Dans la pratique, les deux séries d'auditions n'ont pas été très différentes car toutes les positions prises reposent sur la conception fondamentale que l'on se fait de l'embryon: le début de la vie humaine est-il marqué au moment de la rencontre des deux gamètes, au moment de l'implantation dans l'utérus (4^e/5^e jours), au moment où aucun dédoublement ne peut plus survenir (14^e jour), ou peut-on accepter un autre système de références? De cette prise de position initiale découlent toutes les autres, relatives aux expériences sur l'embryon, aux manipulations génétiques, à la prévention des handicaps, à l'eugénisme et bien sûr à l'avortement. Bien que les représentants de la Commission Juridique aient pris bien soin de rappeler à plusieurs reprises qu'il n'était pas question que la Commission émette quelque avis que ce soit qui tendrait à faire reconsidérer les législations favorables à l'avortement, le problème restait sous-jacent.

A-t-on entendu la voix des femmes lors de ces auditions? On notait la présence de quatre experts-femmes et de dix-huit hommes à la première session, de deux femmes et de treize hommes à la seconde. Comment a-t-on sélectionné les experts? Ils étaient proposés par les groupes politiques. La Commission Juridique a dû tenir compte dans son choix de la nationalité des experts -pour que le plus grand nombre pos-

sible de pays soient représentés- et du groupe qui les proposait - pour que chaque groupe politique bénéficie d'un nombre d'experts à peu près proportionnel à sa représentativité au Parlement. C'est dire que les experts de tendance démocrate-chrétienne étaient nettement plus nombreux que les féministes! Saluons toutefois la présence de Françoise Laborie, choisie comme biologiste, mais féministe de surcroît!

C'est pour faire contrepoint à ces auditions officielles, marquées du poids politique et scientifique des hommes, que le Groupe GRAEL-Arc en Ciel du même Parlement Européen

qui s'exerce sur la maternité: contrôle de la femme dans son rôle social de mère (enseignement, soins aux enfants), dans son rôle de gestatrice (médicalisation toujours plus poussée de la grossesse et de l'accouchement), et maintenant dans son désir d'enfant qui sera accepté voire suscité, ou au contraire déclaré non-recevable; contrôle aussi de l'enfant à naître par les diagnostics prénataux qui suggèrent une certaine obligation de perfection du produit fabriqué par la mère.

Les représentantes de nombreux pays ont aussi exposé la situation qui existe actuellement chez elles du point de vue

titre «Les Américains agnostiques: les Belges sont les meilleurs pour la FIV». Les meilleurs pourquoi? Parce que le taux de succès des équipes médicales belges est comparable à celui des meilleures équipes, qu'il n'y a pratiquement pas de délais d'attente et que les prix supportés par les patientes sont remarquablement bas. A quoi cet ensemble de circonstances favorables est-il dû?

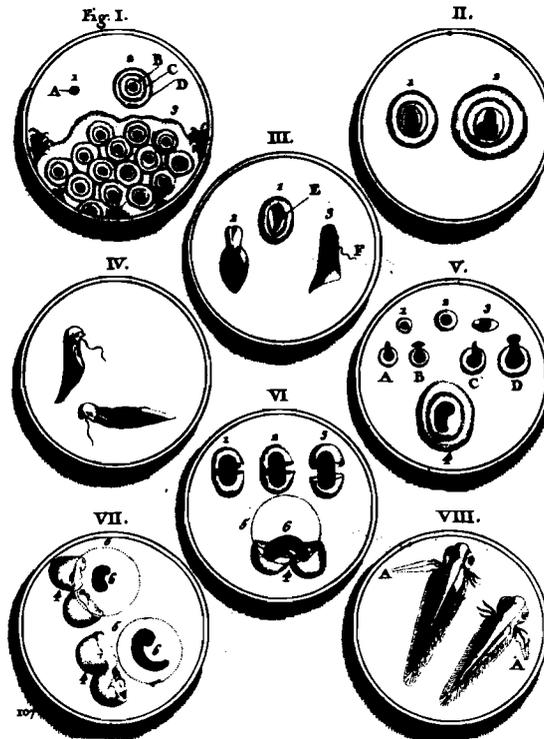
Selon le Herald Tribune, à la concurrence que se livrent les hôpitaux universitaires entre eux, qui a entraîné la création de nombreux centres spécialisés, particulièrement à Bruxelles, et à la liberté dont jouissent les équipes belges pour mener leurs recherches.

On peut se féliciter du fait que les bébés-éprouvettes soient accessibles à tous en Belgique. Mais est-il nécessaire de consacrer tant d'efforts et d'argent public à faire naître ces enfants, alors qu'on cherche par tous les moyens à limiter le remboursement des soins de santé et que, lorsque les enfants sont là, on se soucie peu de les suivre par une prévention médicale efficace, et qu'on diminue les Allocations Familiales du premier enfant, quand on ne parle pas de les supprimer! Médecine de pointe, médecine préventive, faut-il choisir?

Pour la médecine de pointe effectivement, on progresse. Depuis cette année, en Belgique, le prélèvement des ovules s'opère de façon moins traumatisante pour les femmes, sans anesthésie générale... Et la VUB maîtrise la congélation des embryons, ce qui évite de renouveler le prélèvement des ovules en cas d'échec d'une première implantation. Les journaux se font un plaisir de nous l'apprendre.

Ils ont aussi rapporté qu'une société flamande «Way Out», qui recherche de nouveaux créneaux pour les créateurs d'entreprises, a lancé l'idée de centres de recrutement de «mères porteuses». Il ne semble pas que cela ait soulevé l'enthousiasme en Belgique, mais la Hollande paraît plus réceptive. Aux Etats-Unis, en Grande Bretagne et en France, cela existe déjà. Faut-il que cela s'étende? Un bon sujet de réflexion pour notre «Centre d'Etudes sur les NTR» qui fonctionne depuis janvier. Mais rares ont été les journaux qui ont signalé sa création!

G.S.



Au 18^e siècle on se passionne pour les mystères de la vie.

Voici le cycle à peu près complet de la génération de la grenouille établi par Z. Spallanzani (1782).

(groupe Ecologiste qui rassemble treize députés) a organisé une «Audition Publique des Femmes» sur les NTR au mois de mars, en collaboration avec le FINRRAGE (Réseau Féministe International de Résistance aux technologies de la reproduction et de la génétique). Les Ecologistes ouvraient aux thèses féministes, qui leur sont souvent alliées, l'accès à une tribune politique.

On a surtout parlé des échecs des nouvelles techniques, des dangers qu'elles font courir à la santé des femmes, des risques à long terme, connus ou soupçonnés, qu'elles peuvent entraîner. Mais on y a parlé aussi du contrôle toujours plus grand

technique, juridique et éthique.

On peut regretter que ces Auditions aient été programmées pendant les horaires normaux de travail. Sans doute le propos n'était-il pas de rassembler le plus de monde possible, mais on se demande un peu quelles femmes pouvaient être présentes. Souhaitons en tout cas qu'une synthèse de ces Journées soit bientôt disponible.

LA PRATIQUE

Le 6 mars 1986, l'International Herald Tribune consacrait un article au NTR en Belgique. Il était repris par Le Soir, sous le

La Journée internationale des femmes

*Les vœux faits
et les vœux défaits des
mystérieuses
origines du 8 mars
jusqu'ici embrouillés,
traqués, oubliés:*

**la clef des énigmes
la vérité historique**

8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le féminisme est moribond nous dit-on. Et pourtant, en ce 8 mars, des millions de femmes ont défilé de par le monde.

A Washington s'est déroulée la plus grande manifestation de femmes de l'histoire américaine. Plus de 100.000 femmes sont venues manifester pour le droit à l'avortement qui est remis en question au Congrès. Sylvia Ann Hewlett, écrivaine, économiste, mère et féministe a pris la parole dans plusieurs meetings en déclarant que les femmes ne doivent pas réclamer des droits égaux mais des privilèges pour résoudre leurs problèmes familiaux et professionnels.

En Italie des femmes ont manifesté dans plus de 40 villes pour des raisons semblables en distribuant des brins de mimosa. Les journaux ont publié une belle photo des manifestantes qui portaient le slogan «Ni esclave, ni reine, seulement femme».

On estime à 4 millions!!! le nombre des femmes qui sont descendues dans les rues en Espagne. Elles ont surtout mis l'accent sur la faible participation des femmes à la décision politique. A la TV, on a pu voir d'énormes rassemblements de femmes aux Indes. A Santiago, au Chili, les gaz lacrymogènes et les canons à eau de la répression ont disloqué une manifestation de 1.500 femmes qui avaient répondu à l'appel des groupes de femmes.

Et chez nous? «Femmes contre la crise» avait appelé à manifester en faveur des femmes migrantes et exilées politiques et contre la politique anti-femmes de Martens VI. A Bruxelles, le lieu de rassemblement était à la place de la Monnaie. Je ne dirai pas que nous étions nombreuses, nombreuses. Le bourgmestre Brouhon s'est donné le ridicule de faire de

Bruxelles la seule ville du monde «dit démocratique» où la manifestation fut interdite ce qui créa quelques incidents avec les flics.

Pour clôturer je relève une déclaration optimiste d'Yvette Roudy ancienne Ministre socialiste des Droits de la femme «Un vent de liberté et de libération souffle sur elles (les femmes), et le féminisme marginal jusqu' alors, est depuis 1981 la base d'une réflexion politique légitime. Car le féminisme qu'est-ce d'autre qu'une réclamation de liberté et de droits?».

JUSQU'À QUAND

J'ai ai marre de l'avortement, j'en ai marre de la fameuse détresse des femmes, j'en ai marre des femmes socialistes qui hypocritement dissimulent le droit des femmes à disposer de leur corps sous l'anomalie de Parquets aux comportements différents. Par contre, je suis avec une certaine curiosité les finesses juridiques que certains juges recherchent frénétiquement pour ne pas devoir condamner des gens qu'ils estiment d'autre part. Mais presse féministe oblige et je serai bien obligée de poursuivre le récit de cette histoire sans fin à laquelle s'ajoutent chaque fois de nouvelles péripéties.

Je rappellerai d'abord quelques procès en cours ou terminés. A Charleroi, un médecin, le Dr. P. Moonens, membre du Collectif contraception de Charleroi est poursuivi pour avortement. Le Collectif travaillait cependant sans entrave depuis 1978 quand, le 1er février 1985, un brontosaurus local ordonna une perquisition. Le tribunal n'a pas suivi la défense qui invoquait l'existence du fameux décret qui oblige les médecins à assister les femmes en détresse. Il estime que le décret ne concerne pas l'avortement mais uniquement la contraception. Le procès se poursuit le 29 avril 1986.

Le 21 avril un procès s'ouvre à Mons contre deux médecins.

On avait des raisons de craindre pour le Dr J.J. Amy qui se trouvait déjà sous le coup d'une condamnation avec sursis. Il a heureusement été renvoyé de toutes poursuites par une Cour néerlandophone, en même temps qu'une femme et un autre médecin. Le Tribunal ne s'est en fait pas prononcé sur le problème de l'avortement et on peut imaginer que le juge fut tout content de pouvoir considérer que les charges retenues par l'accusation l'ont été

sur la base de documents qui devaient être écartés du débat, notamment parce que le secret médical avait été violé. On peut directement apprécier l'importance de cet argument qui pourra être utilisé dans d'autres procès. La lecture du jugement a provoqué des applaudissements dans la salle.

Puis petit coup de théâtre dans notre grande comédie politique belge, le dépôt au Sénat d'une proposition de loi sur la dépénalisation de l'avortement, contresignée par tous les partis sauf le CVP et le PSC et notamment par Lucienne Herman-Michielsen, chef du groupe PVV et Robert Henrion PRL. Cette proposition, qui n'est sûrement pas celle que nous aurions proposée, est très semblable à la loi Veil en France et représente incontestablement le maximum atteignable dans le contexte politique belge. Lucienne Herman-Michielsen a certes considérablement évolué depuis la proposition très restrictive qu'elle avait déposée en 1977 après les travaux de la commission éthique. Elle espérait par une proposition très restrictive obtenir une adhésion chrétienne qui ne s'est jamais manifestée. Non seulement politicienne mais juriste, elle croit à présent avoir plus de chance d'aboutir par une alliance avec les socialistes. Si tous les membres des partis signataires votent en faveur de cette proposition, il existe au Sénat une majorité de rechange de 111 voix contre 72. Lucienne Herman-Michielsen est soutenue dans son parti par la présidente Anнемie Neyts qui s'était déjà trouvée dans la situation ridicule de devoir s'abstenir sur une proposition de dépénalisation qu'elle avait contresignée parce qu'entre temps elle avait été nommée au gouvernement. Ce problème ne se posera apparemment plus. Quand il s'agit de voter sur l'avortement, c'est du côté chrétien qu'il est intéressant d'observer les réactions.

Au niveau parlementaire, un brontosaurus PSC, Emile Wauthy a déposé une proposition de déclaration de révision de la Constitution reconnaissant le droit à la vie dès la conception. Elle est contresignée par des PSC et des CVP (7 hommes) et ils ont déniché en plus une femme du CVP Cécile Boeraeve-Derycke qui n'a probablement jamais avorté car elle a 8 ou 9 enfants.

On retrouve évidemment une argumentation débile, totalita-

re et hypocrite qui caractérise le raisonnement chrétien en cette matière, sous une forme qui ne peut pas être votée car la législature n'est pas constituante, à savoir: la défense du plus faible avec une assimilation pour le moins curieuse de la vie embryonnaire à la vie tout court; la compassion pour la détresse de la femme qui aurait avorté malgré l'interdit de la loi (du mâle) et dont le sort serait remis à la sagesse (?) des juges, etc, etc.

Les jeunes PSC ont jeté un pavé dans la mare en déclarant qu'ils n'étaient pas nécessairement hostiles à la dépénalisation partielle de l'avortement et qu'un groupe, peut-être minoritaire, n'avait pas à imposer sa morale. Crossés en haut-lieu ils se sont rabattus sur la proposition Wauthy.

Un chrétien flamand est cosignataire de la proposition Lallemand-Michielsen, le sénateur Paul Pataer, en rupture avec l'ACW.

Fait mémorable, une secrétaire d'état CVP, Miet Smet, pour ne pas la nommer, aurait déclaré à une émission sur une radio libre anversoise, outre que Gol est le plus grand macho d'un gouvernement macho, qu'elle considérait la proposition Lallemand-Michielsen comme une base de discussion possible et que la plupart des mandataires femmes du CVP étaient acquiescées à une modification de la loi alors que malheureusement les hommes du CVP étaient encore plus obtus qu'il y a 10 ans. Cette attitude intrépide a suscité immédiatement une réaction outrée des petits vieux des CVP-Jongeren.

Enfin Vie Féminine se préparait à approuver la proposition, créant un précédent permettant de libérer les femmes chrétiennes des organisations mixtes. Et chez les sociaux? Il faudra surveiller de près leurs réactions patriarcales. Déjà au congrès de la FGTB, Vanden Broucke a refusé une motion de soutien à la proposition «qui n'a rien à voir dans la préparation d'une négociation sociale». Une motion sur l'intégration des immigrés fut, elle, approuvée et Spitaels rêve d'un repeuplement de la Wallonie par le troisième enfant. Et malheureusement, les femmes socialistes sont les moins susceptibles de révolte contre le pouvoir macho de leur parti.

(suite au prochain numéro)

Edith Rubinstein

Petit journal féministe: les femmes au jour le jour.

13 JANVIER 1986

Sauve qui peut! Qui me sauvera de l'abondance des sauvettes? On parle des femmes! Il en sort de partout. Parfois c'est leur décès qui les ramène dans l'actualité. Souvent c'est le seul moyen pour qu'on en parle. Une vieille dame américaine s'est éteinte, Lucia Chase, fondatrice de l'American Ballet Theatre.

14 JANVIER 1986

Le 48ème Congrès du Pen Club International s'est tenu du 14 au 17 janvier 1986 à New York. Betty Friedan a protesté contre le fait que sur 117 écrivains invités il n'y avait que 16 femmes. Le président du Congrès était Norman Mailer, un vieux macho que Kate Millett avait déjà mis en accusation dans «La politique du mâle». Il a justifié la faible représentation féminine par l'argument classique de dévalorisation des femmes: «La composition du congrès a été constituée sur une base relativement intellectuelle. Il y a peu de femmes comme Susan Sontag pour être d'abord des intellectuelles et ensuite des écrivains et des poètes... D'où notre tendance naturelle à choisir plus d'hommes que de femmes». Erica Jong quitta la salle après l'audition de ces mâles paroles. Il est piquant de constater que les objectifs principaux du Pen Club sont: la libre expression des idées par delà les frontières et la lutte contre la censure.

A la suite de ces incidents, la direction du Pen Club International s'est engagée à examiner le problème de la sous-représentation des femmes.

20 JANVIER 1986

Fermez les yeux et déplacez-vous en imagination vers les Caraïbes. L'eau de la mer scintille, elle est bleue et transparente. Les palmiers s'inclinent paresseusement sous l'effet d'une chaude brise et partout des îles. Et dans l'une d'elles, Dominica, le pouvoir est aux mains des femmes. Le 1er ministre est une femme comme le président du parlement. L'hebdomadaire qui est le seul organe de presse de l'île est dirigé par une femme de même que la Radio d'état. Une bonne partie de l'industrie et du commerce se trouve aussi entre leurs mains. Une femme est bourgmestre de la capitale, Roseau. Vraiment le monde à l'envers! Les hommes de Dominica réclament une redéfinition des

rôles et l'instauration d'un «bureau des hommes». Ils trouvent que les femmes ont trop de pouvoir! Et ils ont raison. C'est partout qu'hommes et femmes devraient le partager!

22 JANVIER 1986

Heureusement que les femmes sont là pour régler la démographie. Elles produisent modestement un petit œuf par mois. Si on nous les enlève, nous serions condamnés comme les hommes qui dans une folle prodigalité émettent 30 millions de spermatozoïdes par jour! Mais quel gaspillage!

23 JANVIER 1986

J'aime être assise dans un tram bondé. C'est peut-être le seul endroit dans notre morne cité où un incident est autorisé à surgir. Aujourd'hui bien peu de chose mais qui m'a fait plaisir. Le conducteur s'indignait à cause d'un automobiliste qui bloquait les rails. Une voix de femme s'est élevée: «Un homme au volant» (avec le ton évidement). Tout le monde a trouvé cela parfaitement normal.

31 JANVIER 1986

Le ministre de la Culture Dewael se trouve dans l'impossibilité de constituer le Conseil flamand des médias. Un amendement de Miet Smet au décret du Conseil des médias qui avait été adopté, impose la présence d'1/3 de femmes. Les associations et instances qui doivent assurer une représentation au Conseil ont envoyé des listes de candidats qui ignorent superbement la présence féminine.

Dura lex, sed lex!

5 FEVRIER 1986

L'association gantoise «Tegen haar wil» (Contre son gré) constate que lorsqu'une vague de terreur (telle la bande de Nivelles) s'abat sur le pays, les capacités de mobilisation des forces de l'ordre sont considérables mais que lorsqu'il s'agit de protéger les femmes d'un danger permanent, tel le viol, rien n'est pratiquement entrepris. Sans nier la sauvagerie bestiale de cette bande, «Tegen haar wil» rappelle cependant que la plupart des violents s'accompagnent de menaces de mort. Les statistiques montrent qu'en moyenne, une douzaine de violents sont déclarés quotidiennement en Belgique. On

considère qu'ils représentent 10 à 25 % des victimes. On peut en déduire que le nombre annuel de victimes oscille entre 18.000 et 47.000, ce qui est énorme. L'association réclame le vote de la proposition de loi Smet-Remacle et s'insurge contre le fait qu'on continue à reprocher aux victimes leur manque de résistance.

5 FEVRIER 1986

Les écrivaines néerlandophones Anja Meulenbelt, Elly de Waard, Renate Dorrestein et Caroline van Tuyl, ont créé une fondation Anna Bijns qui se propose de récompenser de 10.000 florins tous les deux ans, une œuvre littéraire qui présente le monde des femmes selon leur propre vision et leur propre réalité. Anna Bijns est une écrivaine qui vécut à Anvers au 16ème siècle. On peut noter qu'elle était farouchement opposée au mariage.

7 FEVRIER 1986

Pour illustrer la position de «Tegen haar wil» je reprends dans le Peuple: «Le tribunal correctionnel de Namur a condamné Marcel Courbet, 23 ans, de Namur, à UN an de prison pour le viol d'une femme d'une trentaine d'années et à DEUX ans pour le vol de son sac à main.

10 FEVRIER 1986

L'alcoolisme en Suède atteint 500.000 personnes sur 8 millions d'habitants. 1/3 sont des femmes. Et quelles sont les femmes les plus susceptibles de s'adonner à ce vice? Mais je vous le demande. La Gazet van Antwerpen nous apprend que ce sont évidemment celles qui occupent une place importante. Sans doute noient-elles dans l'alcool les remords qui les poursuivent pour avoir privé des hommes d'emplois avantageux.

11 FEVRIER 1986

Le Peuple titre: «Claudia Cardinale, la preuve vivante que la quarantaine peut aller aux femmes». Ouf! Sinon il y a bien longtemps que j'aurais dû aller me jeter sous le métro!

13 FEVRIER 1986

La FEB s'intéresse au chômage féminin, elle a même commandé une étude sur la question. Il était temps qu'elle s'en occupe pour enfin réduire le chômage

des femmes par la création d'emplois. Cela ne devrait pas être si compliqué quand on voit les bénéficiaires léonins des banques. Eh bien non, il faut au contraire crier casse-cou! Cette étude que la FEB fait semblant de minimiser, cette fuite malencontreuse mais sûrement voulue, explique comment diminuer le chômage non par le travail mais par l'exclusion des femmes du bénéfice des allocations après deux ans, à la manière hollandaise, et constitue, on aurait tort d'en douter, un ballon d'essai, pour tester notamment les syndicats avant la concertation sociale.

Nos patrons ont toujours été des petits malins. Ils ne savent que trop bien que les syndicats sont toujours prêts à faire casquer les femmes si en échange on ne touche pas aux avantages des hommes! Dans le projet de la FEB, selon le modèle envisagé, on prélèverait de 10 à 15 milliards aux femmes.

C'est bizarre quand même, que les syndicats considèrent qu'ils ne perdent rien tant qu'on ne touche pas aux droits acquis des hommes. Il est plus que temps que cette vision de la lutte syndicale change. Nous ne voulons plus être invisibles! De deux choses l'une, ou bien les syndicats considèrent que le patronat exagère et que son appétit de profits est indécent, et ils engagent la lutte pour une plus grande justice sociale, ou bien ils considèrent le rapport de force comme défavorable, ils acceptent une réduction de la masse sociale (10 à 15 milliards) et on partage le tout entre tous les concernés, hommes et femmes, avec une réduction pour tous.

Déjà en temps de non-crise le transfert de revenus des travailleuses vers les femmes au foyer des travailleurs est scandaleux. L'accroissement continu de ce transfert n'est simplement plus tolérable!

18 FEVRIER 1986

Une étude effectuée aux Etats-Unis semble indiquer que lorsqu'une femme de formation universitaire atteint la trentaine sans s'être mariée, ses chances de convoler en justes noces diminuent considérablement. A une vie conjugale, elles préfèrent une carrière professionnelle ou universitaire, les traîtresses!

21 FEVRIER 1986

25 chanteuses française célèbres ont enregistré un disque qui est vendu au profit de l'aide

Petit journal féministe: les femmes au jour le jour.

aux femmes africaines «La Chanson de la vie».

23-24 FEVRIER 1986

La Coordination européenne des femmes a tenu sa conférence annuelle à Amsterdam. Presque tous les pays européens étaient représentés et des observatrices d'Espagne et du Portugal étaient présentes. Différents projets européens furent discutés tels le congé parental. Elle a également critiqué très vivement les résultats (ou plutôt les non résultats) du programme-action 82-85 de la CEE en direction des femmes. Elle a introduit des propositions au niveau européen contre la violence sexuelle.

26 FEVRIER 1986

Jeanneke, Christine et Orfa, les trois femmes anti-militaristes qui étaient accusées d'avoir bombé des slogans sur des bâtiments publics et qui avaient été détenues, pour cela, pendant un mois en détention préventive, ont été condamnées à trois mois de prison, dont un effectif (pour justifier la prison préventive), et de lourdes amendes bien qu'elles aient toujours nié et que les preuves apportées soient extrêmement ténues. Des femmes ne doivent pas être anti-militaristes: elles sont le repos du guerrier.

26 FEVRIER 1986

Le Monde nous apprend qu'à Paris s'est créée une association de jeunes Maghébines qui n'acceptent plus le mode de vie traditionnel, les «nanas beurs». Les animatrices expriment leur révolte: «Le racisme se conjugue avec le sexisme. Les femmes immigrées sont doublement exploitées. Elles doivent se prendre elles-mêmes en charge. La tutelle sur les femmes est finie, nous sommes dans l'ère de l'autonomie».

27 FEVRIER 1986

L'Organisation mondiale de la santé annonce la mise en expérimentation d'un vaccin contre la grossesse. Il sera expérimenté sur trente femmes stériles volontaires d'Adelalde (Australie). Si aucun ennui secondaire n'apparaît, il sera injecté à des femmes fertiles pour en juger l'efficacité. Sur les babouins ça marche. Si les résultats sont probants, on estime que le vaccin sera mis sur le marché au cours des années 90. Son action devrait s'étendre sur un ou deux ans.

27 FEVRIER 1986

Hélène Pastoors, la femme belge qui est incarcérée en Afrique du Sud depuis le 28 juin 1985, a été inculpée pour terrorisme et trahison. Elle est accusée d'avoir aidé son mari à livrer des armes à l'ANC. Elle nie. Hélène Pastoors a souffert d'une dépression profonde. Marijke Van Hemeldonck, députée européenne qui a été autorisée à la visiter, attribue son état au système d'isolement total auquel elle a été soumise.

28 FEVRIER 1986

La Chambre a voté les pouvoirs spéciaux par 111 contre 78 et 3 abstentions. L'une de ces abstentions est le fait d'Huberte Hanquet, PSC et donc membre de la majorité qui exprimait ainsi l'inquiétude de nombreuses femmes devant la négation des directives européennes concernant l'égalité de traitement des femmes et des hommes. Le cas est assez rare pour mériter d'être signalé. D'autant plus, qu'au cours de la bataille des amendements qui fait partie des petits jeux comiques du parlement, où tous ceux de l'opposition sont systématiquement repoussés quelle que soit leur pertinence, elle avait voté, avec Cécile Goor (PSC), en faveur de deux amendements de l'opposition concernant cette égalité de traitement. Chapeau!

Avec des femmes de l'opposition, Huberte Hanquet et Cécile Goor ont sollicité un entretien urgent auprès de Miet Smet, Secrétaire d'Etat à l'émancipation sociale (qui vota les pouvoirs spéciaux), afin de lui exprimer leur inquiétude puisque toute une série de mesures concernant les femmes vont être prises dans le cadre de ces pouvoirs spéciaux par un Conseil de ministres où ne siège même pas une seule femme. Michelle Detaille (PRL) qui aurait bien voulu s'associer à ces actions, s'en est vue empêchée par le président du PRL Louis Michel, le super champion de la LIBERTE.

28 FEVRIER 1986

La Cour européenne de Justice a considéré que les âges légaux de pension, différents pour les hommes et pour les femmes, constituaient une discrimination fondée sur le sexe, contraire aux directives de 1976 de la CEE. Ce jugement fait suite à la plainte d'une ouvrière anglaise H. Marshall que son patron avait mise à la pension à 62 ans alors que ses col-

lègues masculins pouvaient travailler jusqu'à 65 ans. Le Ministre des Pensions Malnil cogite un système où femmes et hommes pourront jouir de la pension à partir de 60 ans ou prolonger jusqu'à 65 ans, sans oublier toutefois de spolier les femmes sur le plan financier.

28 FEVRIER 1986

Amalia Koutsouri Fleming, médecin d'origine grecque, est décédée à Athènes à l'âge de 73 ans. Elle était députée socialiste. Pendant la guerre elle lutta contre les nazis et se fit expulser par le régime fasciste des colonels. Elle fut l'épouse de Sir Alexander Fleming, l'inventeur de la pénicilline. L'histoire ne nous dit pas si elle contribua à cette découverte.

28 FEVRIER 1986

La dernière femme docker, Jeanneke Vervoort, a pris sa pension. Il y a 40 ans, plus de 100 femmes travaillaient encore au port d'Anvers.

4 MARS 1986

En Albanie, Nedjmije Hodja, veuve d'Enver Hodja a été élue à la tête du Front populaire albanais.

5 MARS 1986

Ding Ling, une écrivaine chinoise célèbre, est décédée à l'âge de 82 ans. Engagée très tôt, dès les années 20, dans la lutte révolutionnaire communiste elle connaîtra tous les aléas consécutifs au processus révolutionnaire chinois. Ses préoccupations concernant la condition féminine se retrouvent principalement dans deux de ses ouvrages: «Le journal de madame Shafei» écrit en 1928 et des «Réflexions sur le 8 mars» où elle dénonce l'inégalité des femmes dans la nouvelle société communiste.

5 MARS 1986

Un film qui était en compétition pour les «Oscar» fait parler de lui: «The Color purple» mis en scène par Steven Spielberg d'après le roman, du même nom d'Alice Walker, féministe noire américaine. Ce roman, qui fut un best-seller avait obtenu le prix Pulitzer. Il raconte l'histoire d'une femme noire, déjà violée par son père et maltraitée par son mari, qui arrivera à se libérer grâce à la solidarité et la tendresse d'une autre femme. Les hommes noirs se sen-

tent injustement insultés et, si le film ne reproduisait pas fidèlement le roman d'Alice Walker, ils le traiteraient volontiers de raciste. Par contre, les femmes noires et blanches s'y retrouvent bien et une téléphoniste noire, selon le Monde, aurait affirmé «Les femmes noires ne doivent pas être sacrifiées pour sauver l'amour-propre des hommes». Sûrement un film à ne pas manquer quand il passera sur nos écrans.

6 MARS 1986

On estime à 75 millions le nombre de femmes qui ont subi des mutilations sexuelles. C'est ce qu'on peut lire dans un rapport soumis à la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Certaines précisions de ce rapport permettent cependant d'espérer des changements dans ce rituel odieux. D'abord, des femmes africaines elles-mêmes luttent pour leurs droits et ceux de leurs enfants. Ensuite, certaines positions officielles sont encourageantes. Ainsi, l'Egypte a interdit l'excision. Des chefs d'Etat, du Burkina-Faso, du Kenya, du Sénégal et du Bénin, se sont prononcés contre la pratique des mutilations. En Guinée on tente de contourner le problème en transformant l'excision en un rituel symbolique, en un simulacre dont seuls les membres de la famille connaissent la réalité. Déjà 20 % des petites filles ont ainsi pu échapper à cette torture.

7 MARS 1986

Le nouveau bureau politique (12 membres et 7 suppléants) du Comité Central du Parti communiste d'URSS ne comporte aucune femme. Par contre, le Secrétariat du Comité central qui comporte 11 membres a fait appel à une femme, Alexandra Birioukova, vice-présidente du Conseil central des syndicats soviétiques. C'est un début. Alexandra Birioukova est également membre de Brésidium de Comité des femmes soviétiques et experte au Comité sur la suppression de la discrimination à l'égard des femmes de l'ONU. Dans un long article publié par Temps nouveaux à l'occasion du 8 mars, elle décrit la situation des femmes en URSS et y exprime sa satisfaction. J'y pêche des passages significatifs: «Pendant les travaux du XXVIIème congrès, je me félicitai du fait que, parmi les 5.000 participants, 1.352 (27 %) sont des femmes (après 70 ans de régime socialiste!) (...). Un chercheur sur

Petit journal féministe: les femmes au jour le jour.

quatre est une femme. Leur part est de 68 % parmi les médecins et de 72 % parmi les enseignants scolaires (...). Un accès à l'enseignement (actuellement 869 travailleuses sur 1.000 ont fait des études supérieures ou secondaires) a permis à la femme de participer à la gestion économique (...). Sous le pouvoir soviétique, l'image de la femme s'est métamorphosée: elle est maintenant instruite, indépendante sur le plan matériel et moral, elle se sent maître dans l'Etat, la production et la famille (...). Personnalité publique ou tisseuse, savante ou tractoriste, la femme a la belle mission d'être mère. Le peuple soviétique la vénère profondément dans cette qualité (...). La solution de nombreux problèmes de la famille demande que soient créées des conditions de travail et de vie des femmes permettant de conjuguer avec bonheur la maternité et une participation active à la vie professionnelle et sociale (...). Naturellement cela ne veut pas dire que nous n'avons plus de problèmes. Par exemple, la part du travail manuel dans les professions exercées notamment par les femmes est encore considérable (...). Enfin, le problème des charges familiales nécessite d'importants efforts pour y remédier (...). Ainsi, au cours du 12ème quinquennat, il est prévu de pratiquer à une échelle plus large à l'intention des femmes, la journée ou la semaine de travail réduites, d'augmenter la durée des congés indemnisés pour élever un enfant ou soigner un enfant malade».

On l'aura compris, l'URSS est le pays béni pour les femmes. Si elles ont probablement une avance importante sur nous concernant la législation sociale, on ne peut être qu'inquiètes devant l'absence de «paternité», l'absence des hommes dans la prise en charge du travail ménager qu'on tente uniquement d'aménager pour les mères et le silence absolu des problèmes que connaît l'URSS concernant la «sphère privée».

7 MARS 1986

L'Université des Femmes avait été invitée à parler de «Féminisme et syndicalisme, un bilan» par des femmes de la Commission féminine de la FGTB de Mons. J'ai été apporter la bonne parole à Mons, à une réunion qui m'apparaissait comme une première assez sensationnelle. A ma connaissance, depuis la résurgence du féminisme au début des années 70, c'est la première fois qu'une fé-

ministre était invitée à s'adresser à des syndicalistes. Comme vous pouvez le penser, je n'ai pas manqué d'exprimer nos griefs par rapport au syndicat, organisation entièrement dominée par des hommes et où les femmes sont défendues du bout des lèvres, élections sociales obligent. Christiane Larbarre, de la FGTB de Charleroi, a lancé un appel aux femmes pour faire entendre leur voix à l'intérieur du syndicat. Elle aussi a posé un acte unique: elle s'est proclamée FEMINISTE ET SYNDICALISTE. On peut chercher à la loupe une femme, dans le mouvement socialiste, qui ose se définir comme féministe! Tout au plus sont-elles des «Je ne suis pas féministe, mais...».

Mais la conférence avait été précédée d'une pièce «Nous sommes toutes des Corps-Nichons» entièrement écrite, conçue, interprétée par le Groupe Femmes de Mons. C'est enlevé, c'est drôle, c'est intelligent. Une représentation clownesque qui ne masque cependant pas le sérieux du propos. Pour ma part, j'ai regretté que la pièce se compose de deux parties qui la déséquilibrent. La première, classique dans le théâtre féministe, expose tous les handicaps auxquels va se heurter la femme depuis sa naissance. Très stéréotypée elle m'a un peu ennuyée bien que je ne nie pas l'importance d'un certain didactisme. La seconde partie, qui a ma préférence se permet de juger le mouvement féministe avec un humour qui frôle, parfois malheureusement, peut-être la caricature. On y voit entre autres la femme militante marxiste, la femme qui veut être comme un mec, la femme qui rejoint une secte, celle qui cherche l'Arlésienne, toutes des femmes qui sont en quête d'une libération par des voies différentes. A la fin de la pièce elles se retrouveront unies. J'ajoute que le texte de cette deuxième partie est très réussi et que le plaisir évident que le Groupe Femmes de Mons éprouve à l'interpréter est particulièrement rafraîchissant.

10 MARS 1986

Les femmes-soldats israéliennes ne pourront plus faire de stop la nuit pour éviter les viols. Les contrevenantes pourront être traduites devant les tribunaux militaires. Le monde à l'envers!

12 MARS 1986

Les Iraniens exigent qu'hôtes-

ses de l'air et passagères de la ligne Swissair Zurich-Téhéran ne se maquillent pas et portent le tchador. Une députée suisse s'est demandé si les Iraniens ne réclameraient pas bientôt que les hommes se fassent circoncire.

13 MARS 1986

A la Chambre, Colette Burgeon (PS), Léona Detiège et Olga Lefebvre (SP), Cécile Goor, Huberte Hanquet (PSC), Nelly Maes (VU), Antoinette Spaak (FDF) et Maria Vogels (Agalev) déposent une proposition de résolution relative à l'élimination de toute discrimination fondée sur le sexe. Affaire à suivre.

15 MARS 1986

Pour «Le Soir» les féministes dont on peut parler sont nécessairement étrangères. Yvette Roudy, on la cite même si elle salue l'action féministe. Il consacre un long article au constat féministe européen sur les fécondations in vitro. Au bas de cet article en petite note on peut lire: «En Belgique le Comité de liaison des femmes vient de créer un groupe d'étude sur les nouvelles technologies de la reproduction «NTR» Renseignements 02/374.29.06.» Ces renseignements, n'était-ce pas plutôt le devoir d'un journal d'information de les donner? Quand les femmes francophones créent un groupe éthique avec la volonté politique d'être présentes en tant que telles dans une discussion qui va s'ouvrir et qui les concerne en tout premier lieu, initiative unique dans le monde jusqu'à présent, les lectrices francophones auront plus de chances de le découvrir dans un quotidien... flamand.

Quand le Comité de liaison publie un communiqué où il s'insurge contre les modalités de récupération de créances alimentaires où des CPAS feront une enquête sur les ressources des femmes qui ont droit à une rente alimentaire par décision judiciaire, Le Soir ne voit pas non plus la nécessité de le faire connaître. L'avis d'un Comité représentatif d'une majorité de femmes francophones ne pèse pas lourd à côté des rodontades de l'Association des hommes divorcés! dont le moindre pet est répercuté. Les femmes lisent peu les journaux, dit-on. Encore faudrait-il y trouver aussi ce qui les concerne.

17 MARS 1986

La fiscalité est le sujet à la mo-

de. Le haro est général mais évidemment les solutions proposées ne vont pas dans le même sens. La FGTB aussi possède de son plan de modification. Quelle est sa position concernant le cumul des revenus des époux? «La FGTB estime que l'impôt ne peut ni pénaliser le travail des femmes, ni favoriser leur retour ou leur maintien au foyer. La logique de cette position conduit à la suppression pure et simple du décumul et du splitting. Toutefois, cette logique se heurte à une autre, qui est de favoriser les revenus. Dès lors, à court terme la revendication est: de porter le plafond de décumul de 750.000 frs à 1,5 million. De maintenir le splitting tel qu'il existe aujourd'hui mais de s'opposer à son extension».

Attention, camarades, vous devenez presque aussi jésuites qu'à la CSC!

20 MARS 1986

Extrait d'une interview de Leen Vandommele qui habite la république d'Irlande depuis 1977 (parue dans De Nieuwe 20.3.86). Leen explique d'abord que l'Irlande est un pur état CVP. Puis on lui demande «Quelle est la position de la femme en Irlande?» «Oui, en Irlande, le mouvement des femmes, en plus des thèmes universels doit encore lutter contre l'omniprésence et le pouvoir extravagant de l'Eglise. La visite du pape dans l'Ile en mai 1980 en est une preuve éclatante. Bien que la contraception artificielle soit interdite par la loi, des contraceptifs sont cependant distribués par des voies détournées ou par l'intermédiaire de centres de femmes ou de santé privés.

Les contraceptifs commençaient même à pénétrer les milieux ouvriers. Il est clair que Jean-Paul est venu remettre les points sur les i. Son argumentation proclamant que les contraceptifs étaient contraires à la volonté de la nature et par conséquent de Dieu lui-même, fit mouche. Résultat: neuf mois plus tard on put constater un baby-boum en Irlande. Les «John-Paul» nés en 81 sont légiions. Officiellement, selon l'ancienne recette de l'hypocrisie chrétienne, il n'en est rien mais les statistiques des banques de données d'organismes sociaux déterminés le prouvent noir sur blanc».

C'est à Bruxelles National qu'on trouve la seule aumônière de champ d'aviation au monde. Patricia Van den Eynde-Forceville est une prédicatrice liée à la pastorale protestante.

Petit journal féministe: les femmes au jour le jour.

24 MARS 1986

Le professeur Hubinont, chef du service de gynécologie de l'ULB, est décédé. Il avait été la figure de proue dans un procès «avortement» où tout le monde avait été acquitté.

26 MARS 1986

«Le Contact» de la Polonaise Magdalena Lazarkiewicz a remporté le Grand prix du 8ème Festival du film de femmes de Créteil.

27 MARS 1986

Hedwige nous a parlé de certains mouvements de femmes situés entre 1880 et 1940, notamment «La Société belge pour l'amélioration du sort de la femme», «L'Alliance des Femmes belges contre l'alcoolisme», la «Ligue Belge pour les droits de la Femme», «Le Féminisme chrétien»,... avec pour animatrices principales Marie Parent, Marie Popelin ou Louise Van Den Plas. Ces femmes ne m'apparaissent pas féministes du tout. Faut-il en conclure qu'à part Emilie Claeys, il n'y eut en Belgique aucune réflexion féministe? La Belgique serait alors à peu près le seul pays occidental où le féminisme aurait été pratiquement inexistant au cours de son histoire. Une autre hypothèse serait qu'elles sont encore à déterrer après leur élimination systématique, phénomène qui s'est reproduit partout ailleurs.

29 MARS 1986

Un député libéral, Charles Petit-Jean, a déposé une proposition de loi qui prévoit la pénalisation de quiconque aura volontairement pratiqué, facilité ou favorisé des actes de mutilations sexuelles tels que la circoncision, l'excision ou l'infibulation sur des mineurs.

1er AVRIL 1986

Le 1er avril est entrée en vigueur au Japon une loi votée en mai 1985 qui permet aux femmes d'accéder à l'égalité en matière d'embauche, de formation, de promotion, de protection sociale et de retraite. Les femmes jouent au Japon le rôle des immigrés ailleurs: celui de volant de main-d'œuvre. Comme c'est le cas pour les directives de la CEE concernant l'emploi des femmes, cette loi, obligatoire, n'est assortie d'aucune sanction. On est payées pour savoir ce que cela signifie.

2 AVRIL 1986

Miet Smet a procédé à l'installation de la Commission du travail familial qui sera chargée d'émettre des avis afin de favoriser l'épanouissement le plus complet de la personne en encourageant une plus grande participation sociale des femmes et une contribution des hommes aux tâches familiales.

3 AVRIL 1986

Ce soir c'est la fuite devant la TV et comme je n'ai qu'une chaîne, je regarde n'importe quoi. Et le n'importe quoi de ce soir, c'est «La boum 2». Ça va, c'est regardable, les problèmes d'amour de l'adolescence. Un passage du film m'a agréablement surpris. Les parents de l'héroïne s'aiment bien. Ils ont tous deux une profession qui les comble. Il est chercheur, elle dessine de la BD. Il reçoit une offre de travail à Lyon, une occasion à ne pas manquer, et il propose à sa femme de déménager de Paris à Lyon. Elle refuse, son boulot est à Paris et la distance entre Paris et Lyon est la même qu'entre Lyon et Paris et elle ajoute que si elle avait une proposition à Bruxelles, la question ne se poserait même pas qu'il suive sa femme. Bon prince, il lui laisse le choix. Mais elle refuse de se laisser coincer dans le choix victime ou bourreau, elle n'ira simplement pas à Lyon et quand le film se termine, on sait qu'il reviendra passer un week-end à Paris tous les 15 jours. Une hirondelle ne fait pas le printemps, n'empêche qu'il est réconfortant de trouver cette problématique résolue de cette manière dans un film commercial.

4 AVRIL 1986

A Bruxelles s'est tenu un important tournoi d'échecs pour hommes. En effet, il existe des tournois d'échecs pour hommes et d'autres pour dames. Quelques joueuses se sont déjà élevées contre cette formule. En effet, comment faut-il l'interpréter? Alors que les échecs démarrent toujours d'une façon identique? Cela signifierait-il que les femmes ont le cerveau trop ramolli pour être en compétition avec des hommes? ou au contraire que les hommes craignent, un jour, d'être battus par une femme ce qui serait vraisemblablement le comble du déshonneur.

4 AVRIL 1986

Le monde occidental aime les enfants. Le monde capitaliste les aime encore davantage. Un rapport de la Confédération internationale des Syndicats libres nous apprend qu'un minimum de 50 millions d'enfants dans le Tiers-Monde et le monde occidental travaillent pour des salaires de misère et même comme esclaves, quand on ne les pousse pas dans la prostitution. J'ai honte! Titre dans le Soir: «En Inde, dès 5 ans, des milliers de fillettes travaillent 16 heures par jour».

8 AVRIL 1986

L'introduction des nouvelles technologies dans la presse en Grande-Bretagne a déclenché un conflit social majeur par le licenciement de 5.500 travailleurs. Le syndicat du personnel technique non-imprimeurs (le syndicat des imprimeurs, dans tous les pays est le syndicat le plus misogyne) est dirigé par une femme Brenda Dean. Par ses fonctions elle apparaît souvent à la TV et a acquis une énorme popularité en Grande-Bretagne où elle est identifiée à l'Anti-Thatcher, la simplicité face à la sophistication, la chaleur face à l'implacable dureté. Les femmes anglaises ont enfin trouvé un modèle d'identification autre que celui qu'on essayait de leur imposer.

19 AVRIL 1986

Le JT a montré des images de l'enterrement de Simone de Beauvoir. Si le commentateur nous dit que 5.000 personnes ont suivi le corbillard, que Laurent Fabius et Jacques Lang étaient là, il ne semble pas s'être aperçu de la prédominance des femmes qui ont accompagné le corbillard et n'ont pas fourni la moindre explication sur l'air des camps de concentration que des femmes chantaient. S'il avait éprouvé la moindre curiosité, mais les histoires de bonnes femmes n'en valent jamais la peine, il aurait reconnu un témoignage féministe: «Nous qui sommes sans passé, les femmes, nous qui n'avons point d'histoire, depuis la nuit des temps, les femmes, nous sommes le continent noir. Levons-nous femmes esclaves et brisons nos entraves, debout, debout». Le commentateur a enterré cette tare honteuse de Simone de Beauvoir, son féminisme.

19 AVRIL 1986

Chantal Paternostre, soupçonnée d'appartenir à un mouvement terroriste, en est à son huitième mois de détention préventive. Depuis décembre elle est soumise sans raison à des conditions de détention très pénibles, sans contact avec les autres détenues. Son état de santé s'est fort détérioré.

20 AVRIL 1986

Toute cette semaine, comme la plupart des gens, je suppose, l'agression de la Lybie par les Américains m'a poursuivie. Je me suis dit que La Fontaine avait eu bien raison d'écrire «Les animaux malades de la peste» et que les théories féministes donnent des clefs de compréhension à bien des événements. Déjà Fanny me l'avait fait remarquer. Quand on écoute ou qu'on lit les informations, on s'aperçoit qu'il existe un référent, les Etats-Unis, que tout ce que fait ce référent est explicable et par conséquent acceptable et que tout ce qui s'y oppose est criminel, lâche et aberrant. Les femmes dans un monde mené par les hommes se trouvent un peu dans la même situation. Tant qu'elles pensent, se conduisent selon les critères masculins elles sont plus ou moins reconnues. Dès qu'elles présentent leur vision des choses, elles deviennent hystériques, mal-baisées et ridicules.

21 AVRIL 1986

10.000 personnes ont défilé à Rome à l'appel des organisations féministes et des mouvements féminins des partis, pour protester contre le raid insensé américain en Lybie.

UNE GRANDE DAME EST MORTE

Alva Myrdal, née en 1902, nous a quittés. On se souviendra surtout d'elle comme combattante pour la paix et le Tiers-Monde. Elle avait obtenu le prix Nobel de la Paix en 1982.

ELLE SE JETTE A L'EAU

Malgré tous les bâtons dans les roues, la pratique sportive féminine s'est multipliée par quatre en 20 ans. Au niveau de la compétition une carrière sportive reste souvent problématique parce que la femme, là aussi, est partagée entre carrière et vie familiale.

Les insomnies d'Hedwige

Mes insomnies sont peuplées de livres. Je les entretiens donc soigneusement. D'autant que ces derniers temps, quantité de livres passionnants ont été posés sur ma table de nuit. Bénédiction. Le féminisme envahit vraiment le monde scientifique. Au moins là, il gagne du terrain! Le nombre et la quantité des ouvrages et revues qui paraissent nous laissent des nuits trop courtes pour pouvoir à la fois lire et faire des comptes rendus. Je vais aller très vite pour ceux-ci afin de ne pas accumuler encore plus de retard.

LE TRAVAIL

Sur le travail professionnel des femmes quelques ouvrages fondamentaux ont paru ces derniers temps. Outre **Le sexe du travail** (1) dont nous avons déjà parlé dans *Chronique* (n° 14 juillet-août 1985) et qui est tout à fait fondamental, rappelons l'ouvrage **«Les Femmes et la Question du Travail»** paru également en 1984 (2). C'est aussi une collection d'interventions (le Franquisme et Le travail des femmes, de Nazisme et le TF, le Fascisme et le TF, la répartition des temps de travail (domestique et salarié), l'aménagement des activités professionnelles et ménagères dans le cycle de vie des femmes, etc...). Signalons tout particulièrement un bon résumé d'un débat sur le **travail à temps partiel**, un texte très stimulant sur **«L'amour et la morale de l'histoire»** et enfin un article également très riche sur **«Féminisme et Analyses du Travail des Femmes»**.

En 1984 toujours, tout un numéro de **«Sociologie du Travail»** (3) était consacré au travail des femmes. On trouve ici encore une réflexion critique (Danielle Chaband) sur la problématique des sexes dans la sociologie du travail et dans la sociologie de la famille. Une approche assez nouvelle du partage des ressources apportées par les deux conjoints et la place du travail professionnel de la femme dans la représentation de cet échange. Une réflexion très pertinente à propos des conséquences de l'activité professionnelle des femmes sur la répartition des biens et des responsabilités économiques en cas de divorce, une nouvelle

approche (Monique Haicault) sur la **«charge mentale»** que représente la double journée des femmes, dont les deux sphères d'activités ne peuvent être analysées séparément. Enfin une remarquable analyse (Marie Agnès Barrère-Maurisson) sur l'articulation du système productif et des structures familiales.

Par ailleurs l'excellente et trop discrète revue **Pénélope** publiait (en 1984 toujours), tout un numéro consacré aux femmes et au travail de bureau (4).

LA FAMILLE

Rappelons tout d'abord la publication en 1983 dans la **«Revue Française des Affaires Sociales»** (5) de l'important colloque **«Recherches et Familles»** organisé par Georgina Dufoix alors secrétaire d'Etat chargé de la famille. Pour chaque aspect abordé nous y découvrons les recherches en cours ou celles qui font défaut, la bibliographie essentielle, etc. L'ensemble du colloque n'était pas féministes mais les chercheurs entérinent cependant le fait que **«plus rien n'est comme avant»**.

D'un autre côté des chercheurs suisses suivent une voie assez nouvelle en menant une enquête (elle a duré 5 ans avec plusieurs campagnes d'interrogations) qui met particulièrement l'accent (finalement!) sur les divergences de point de vue entre mari et femme au sein du couple. Elle tient compte aussi des divers milieux sociaux. Les principales questions qui se posent au couple, depuis les rapports de fidélité entre les conjoints, jusqu'au désir d'enfant, au partage des tâches, aux décisions en matières de dépenses, etc... sont ainsi analysés méthodiquement (6).

Le **familialisme** de la politique de droite en Grande-Bretagne a été remarquablement analysé dans un numéro de 1984 des **Nouvelles Questions Féministes** (7). C'est évidemment une analyse qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à une politique

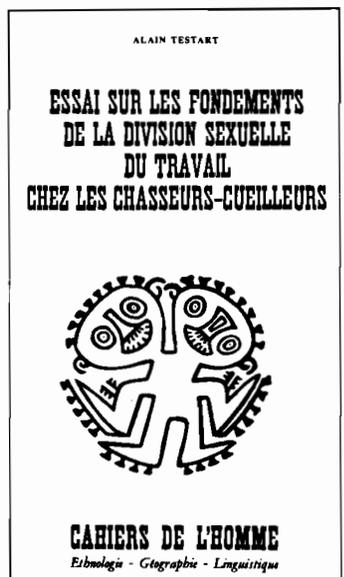
comme celle de la Belgique. Les auteurs observent que la politique familiale n'est jamais explicite en Grande-Bretagne mais que les mesures politiques, notamment dans le cas de la répartition des prestations sociales ont pour objectif de maintenir ou renforcer une hiérarchie à l'intérieur de la famille. Le but est indiscutablement de faire en sorte que les femmes soient, malgré tout, dépendantes économiquement et ou socialement de leur conjoint, de les amener à assumer totalement la charge des enfants, des malades, des vieux... Les propos des hommes politiques, les lois, les faits concrets sont soigneusement analysés et le tableau qui s'en dégage est tout à fait convaincant et tout à fait noir.

Dans un tout autre domaine le CERC a publié récemment une étude intéressante sur les coûts et revenus de l'activité professionnelle des mères de famille (8). Cette étude se situe dans le prolongement d'une autre recherche sur l'incidence d'un second salaire sur les ressources de la famille (9). Elle part d'une enquête française menée en 1981. Plus de la moitié des mères de famille exercent une activité professionnelle. Elle analyse les principales composantes de l'activité professionnelle des femmes: rapport entre durée du travail et nombre d'enfants, augmentation très importante des mères de famille qui n'ont jamais interrompu leur activité professionnelle, rapport entre l'activité des femmes et les revenus du mari. Mais finalement la partie la plus intéressante concerne le revenu disponible quand la mère de famille a payé tout ce qui découle directement de son activité professionnelle (frais de garde, loisirs des enfants, impôts, etc.). Les auteurs de la recherche découvrent qu'«une différence de revenu d'activité de 100 entre les familles où la mère travaille et celles où la mère est au foyer se réduit en moyenne à 65,7 lorsque l'on tient compte du supplément de prélèvement fiscal dû à la différence de répartition des revenus, des montants moins élevés des prestations familiales perçus du fait des différences dans la composition des familles et du supplément de dépenses pour la garde et les loisirs des enfants». Voilà donc une pénalisation du travail qui est difficilement défendable et qui doit cependant être plus importante encore en Belgique.



ETHNOLOGIE: CHASSEURS OU CHASSERESSES?

Les fondements de l'inégalité entre les sexes ont depuis toujours trouvé une justification tout à fait poétique dans cette science superbement objective qu'est l'ethnologie. Depuis toujours nous savons que, là où cela se fait, les hommes vont à la chasse et les femmes à la cueillette. Voilà qui justifie tout! Peu importe d'ailleurs que l'homme revienne bredouille de la chasse, qu'il ne ramène rien pour le dîner, et qu'en conséquence la survie de la famille dépende essentiellement du travail de la femme. N'a-t-on d'ailleurs pas estimé que la cueillette fournissait à elle seule plus ou moins la moitié de l'alimentation des populations concernées? Pourvu qu'il parte à la chasse, l'homme semble en acquérir le droit de commander. La civilisation des cueilleurs-chasseurs et une de celles où les absents ont toujours raisons! Mais... trêve de plaisanterie...



Une étude passionnante menée par Alain Testard (10) montre que les femmes vont aussi à la chasse! Tombe donc l'argument du «frein» à la mobilité dû au portage des enfants. Seule différence entre la chasse masculine et la chasse féminine: les femmes semblent frappées de l'interdit d'utiliser des armes qui font «couler le sang».

De plus, même dans le domaine qui leur semble réservé, celui de la cueillette, les femmes semblent universellement exclues de certaines activités comme celles de la cueillette «avec escalade» ou «avec abattage d'arbres».

L'auteur analyse de division sexuelle du travail en fonction de l'idéologie du sang, qui est, selon lui, une idéologie de l'exclusion. Cette idéologie entraînerait selon d'autres auteurs un sous-équipement technique des femmes. Sans partager toutes les conclusions et les interprétations de l'auteur, il faut convenir que la lecture critique de la division sexuelle du tra-

vail chez les peuples chasseurs-cueilleurs est très intéressante.

MILITARISATION ET VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Pour terminer je voudrais attirer l'attention sur l'admirable numéro des **Nouvelles Questions Féministes** consacré à la militarisation et à ses effets «contre» les femmes (11). Dans cet ensemble d'articles coordonnés par Andrée Michel, nous trouvons, pour la première fois me semble-t-il, des fondements objectifs de ce pacifisme radical qui paraît trouver beaucoup plus d'adhésion chez les femmes que chez les hommes.

- 1) Danièle Kergoat, *Le Sexe du Travail*, Presses Universitaires de Grenoble, 1985.
- 2) *Les femmes et la question du travail*, publié par le Centre Lyonnais d'Etudes Féministes (en coll. avec la CNRS), Presses Universitaires de Lyon, 1984.

3) *Sociologie du travail* (n° 3, 1984, juillet-août-septembre = *Le travail des femmes*).

4) Pénélope, n° 10, printemps 1984 (*Femmes au bureau*), groupe d'Etudes Féministes (Paris VII) et Centre de Recherches Historiques de l'EHESS, adresse: 54, bd. Raspail, 75270 Paris.

5) *Revue Française des Affaires Sociales* (octobre-décembre 1983, n° 4) = n° spécial Recherches et Familles.

6) *Mariage au Quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, coll. Regards sociologiques, éd. Pierre-Marcel Favre, Lausanne 1982.

7) H. Land et R. Parler, *La politique de la famille en Grande-Bretagne...* NQF, 1984.

8) *Mères de Famille: coûts et revenus de l'activité professionnelle*, documents du CERC (3 bd de Latour-Maubourg, 75007 Paris) n° 75, 1985.

9) *Incidence d'un second salaire sur les ressources de la famille*, doc. du CERC, n° 47.

10) A. Testard, *Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs*, Cahiers de l'Homme, éditions de l'EHESS, Paris, 1986.

11) *La Militarisation et les violences à l'égard des femmes*, *Nouvelles Questions Féministes*, n° 11-12, hiver 1985.

me est saisi par une analogie culture/nature. On retrouve des éléments de cette méthode analogique jusque chez Simone de Beauvoir.

Une autre catégorie de la dualité qui est invitée à rendre compte du couple homme/femme est celle de liberté/esclavage ou servitude. L'histoire est dans une longue marche de l'homme vers la liberté tandis que la femme reste en état de dépendance plus ou moins prononcée à l'égard de l'homme.

L'utilisation plus ou moins consciente de ces tandems est pour l'auteur sans issue valable. Nous ne pouvons pas admettre par exemple des idées telles que: le sexe faible finira par l'emporter ou les hommes finiront par accepter leur part de féminité (autrement dit, accepter leurs côtés faibles) puisque nous utilisons alors des catégories typiquement phallocratiques même jusque dans leur inversion.

Le problème dit Sylvana Tomaselli, c'est que nous n'avons toujours que les textes fondateurs, ceux des Pères-fondateurs, Marx et Freud. Quand nous gravitons autour du premier nous partons à la recherche de l'égalité dans le sillage du socialisme. Quand nous gravitons autour du second nous partons à la recherche de notre identité féminine dans le sillage de la psychanalyse.

D'une certaine façon nous ne savons pas penser parce que nous n'avons pas nos propres textes fondateurs. Nous ne pouvons faire autrement que de faire ces alliances temporaires avec d'autres modes de pensée. Mais au moins, n'oublions pas le statut de nos travaux et tâchons d'être le moins simplistes possibles.

H.P.P.

Sylvana Tomaselli, *The Enlightenment Debate on Women*, dans *History Workshop. A Journal of Socialist and Feminist Historians* (20, Automne 1985, p. 101-124).

L'HISTOIRE DES FEMMES ET LES CATEGORIES

Dans un numéro récent, l'excellente revue d'histoire «*History Workshop. A journal of socialist and feminist historians*» avait publié un article fort pertinent de Sally Alexander (*Women, Class and Sexual Differences*) qui montrait la difficulté de concilier, tant en histoire qu'en stratégie, notre plaidoyer pour l'égalité et l'affirmation de notre différence.

Dans le dernier numéro de la même revue (n° 20, automne 1985) Sylvana Tomaselli répond à Sally Alexander en déplaçant la difficulté. Elle montre que l'histoire des femmes est souvent saisie à travers des concepts contradictoires qui ne lui sont pas propres. Ainsi elle suit pas à pas les auteurs qui, pour le meilleur et pour le pire, ont enfermé l'opposition homme/femme dans l'opposition culture/nature. La femme est tantôt considérée comme plus proche de la nature, tantôt comme un agent de culture pour l'homme. De toutes manières le rapport homme/fem-



LA MILITARISATION ET LES VIOLENCES A L'EGARD DES FEMMES

COORDONNÉ PAR ANDRÉE MICHEL



La bibliothèque est accessible à toutes et à tous sans condition préalable (financière ou autre).

Elle offre une large gamme de documents sur le féminisme, la condition féminine et féministe. Vous pourrez y consulter les ouvrages de références, les revues féministes d'ici et d'ailleurs, des dossiers thématiques, etc.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 17 h. Le mardi de 10 h à 19 h et sur rendez-vous.

Dans chaque numéro de **CHRONIQUE** sont reprises toutes les nouveautés reçues en service de presse (SP) ou achetées par l'Université des Femmes (acq).

DIVERS

- **L'archive**, éd. du Centre Georges Pompidou, 1986, 152 p., (Traverses n° 36), *SP*.

BIBLIOGRAPHIES

- **Gezinsociologische documentatie**, Sociologisch Onderzoekinstituut, KUL.
- Jaarboek 1976, 244 p.
- Jaarboek 1977, 304 p.
- Jaarboek 1978, 355 p.
- Jaarboek 1979, 465 p.
- Jaarboek 1980, 532 p.
- Jaarboek 1981, 431 p.
- Jaarboek 1982, 541 p.

MEDIAS

- **L'emploi des femmes à la RTBF: diagnostic en vue d'une action positive**, Christine JONCKHEERE, sous la direction d'Eliane VOGEL-POLSKY, Institut de Sociologie de l'ULB, 1985, 102 p. lannexes.

- **Index Directory of Women's Media 1986**, Martha Leslie ALLEN, Women's Institute for Freedom of the Press, 1986, 119 p., *Acq.*

PSYCHOLOGIE - PSYCHANALYSE

- **Les maladies-refuges**, Dominique BRUNET, éd. Primeur et éd. Libre Expression, 1985, 176 p., (coll. Opinions), *Don.*

- **L'amour**, éd. Complexe, 1985, 219 p., (coll. Le Genre Humain; 13), *Acq.*

- **Douleur et plaisir: études des sensations corporelles**, Thomas S. SZASZ, 1986, 246 p., *SP.*

MORALE - ETHIQUE

- **Engendrés par la science: enjeux éthiques des manipulations de la procréation**, Edouard BONE et Jean-François MALHERBE, éd. du Cerf, 1985, 187 p., (coll. «Recherches Morales, série Positions»), *SP.*

PHILOSOPHIE

- **Pourquoi rit-on? Freud et le mot d'esprit**, Sarah KOFMAN, éd. Galilée, 1986, 199 p., (coll. Débats), *SP.*

RELIGION - MYTHOLOGIE

- **L'image du père dans le mythe et l'histoire. T. 1: Egypte, Grèce, Ancien et Nouveau Testaments**, sous la direction de Hubertus TELLENBACH, PUF, 1983, 192 p., (coll. Psychiatrie ouverte), *Acq.*

- **Jean-Paul II et la famille**, étude réalisée par une équipe de théologiens, avant-propos du Cardinal T. COOKE, P. Tequi éd., 1985, 256 p., *SP.*

- **D'une foi l'autre: les conversions à l'Islam en Occident**, Lisbeth ROCHER et Fatima CHERQUAOUI, Seuil, 1986, 221 p., *SP.*

- **En mémoire d'elle: essai de reconstruction des origines chrétiennes selon la théologie féministe**, Elisabeth SCHUSSLER-FIORENZA, éd. du Cerf, 1986, 482 p., (coll. Théologie et sciences religieuses; 136), *SP.*

SOCIOLOGIE - POLITIQUE - ECONOMIE

- **Femmes et multinationales**, Andrée MICHEL, Hélène AGBESSI-DOS SANTOS et Agnès FATOUMATA DIARRA, éd. Karthala/ACCT, 1981, 295 p., *Acq.*

- **La sortie du travail invisible: les femmes dans l'économie**, numéro réalisé sous la direction d'Yvonne MIGNOT-LEFEBVRE, PUF, 1985, 478 p., (Revue Tiers-Monde n° 102), *Acq.*

- **Mères de familles: coûts et revenus de l'activité professionnelle**, CENTRE D'ETUDE DES REVENUS ET DES COÛTS, La Documentation française, 1985, 163 p., (document n° 75), *Acq.*

- **Le quotidien et son économie: essai sur les origines historiques et sociales de l'économie familiale**, Jean-Marie BARBIER, éd. du CNRS, 1981, 177 p., *Acq.*

- **La naissance d'un enfant: incidences sur les conditions de vie des familles**, Institut Natio-

nal d'Etudes Démographiques, Alain MONNIER, PUF, 1977, 231 p., (Cahier n° 81), *Acq.*

FAMILLE - COUPLE...

- **Des étrangers intimes**, Lillian RUBIN, R. Laffont, 1986, 236 p. (coll. Réponses), *SP.*

- **Vivre à deux en amour**, Dominique BRUNET, éd. Libre Expression, 1985, 192 p., *Don.*

- **Mariages au quotidien: inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale**, J. KELLERHALS, J.F. PERRIN, G. STEINAUER-CRESSON I et al. I, P.M. Favre, 1982, 285 p., (coll. Regards Sociologiques), *SP.*

VIOL - VIOLENCES - PROSTITUTION...

- **De la honte à la colère**, Viviane CLARAC et Nicole BONNIN, Les Publications Anonymes, 1985, 197 p., *Acq.*

- **Cahiers sur la femme et la criminalité**, CNRS, 1979, 192 p., *Acq.*

- **Prostitution**, brochure réalisée à l'initiative du Service de la Femme, Ministère de la Communauté Française, 1986, 47 p.

FEMMES ETRANGERES - FEMMES DANS LE MONDE: CONDITION ET LUTTES

- **La passivité des femmes en milieu défavorisé: approche théorique et essai de réponse à partir d'une expérience de travail en maison d'accueil**, mémoire présenté par Hilde PI-RARD pour l'obtention du diplôme d'assistante sociale, Institut Supérieur de Formation Sociale, 1985, 136 p., *Acq.*

- **Femmes d'avenirs**, Monique HOUSSIN, éd. Messidor, 1985, 159 p., *SP.*

- **Femmes du Cameroun: mères pacifiques, femmes rebelles**, ouvrage établi sous la direction de Jean-Claude BARBIER, éd. ORSTOM/Karthala, 1985, 402 p., *Acq.*

- **Des Indiennes**, Indira MAHINDRA, des femmes, 1985,

288 p., (coll. Femmes de tous les pays), *Acq.*

- **La face voilée des femmes d'Égypte**, Wedad ZENIE-ZIEGLER, Mercure de France, 1985, 207 p., (coll. Mille et Une Femmes), *Acq.*

RECITS - TEMOIGNAGES

- **Vivre**, Milena JESENSKA, éd. Le Lieu Commun, 1985, 285 p., *SP.*

- **S'en fout la mort**, Colette DUVALL, éd. Fanval, 1986, 237 p., *SP.*

FEMINISME

- **Le féminisme au masculin**, Benoîte GROULT, éd. Denoël/Gonthier, 1977, 195 p., *Acq.*

TRAVAIL PROFESSIONNEL - TRAVAIL DOMESTIQUE

- **L'âge de travailler**, ouvrage établi sous la direction d'Eveline SULLEROT suite au colloque «Age et activité» organisé du 25 au 27 octobre 1983 par le Centre européen Travail & Société, Fayard, 1986, 224 p., *SP.*

- **Le travail des femmes dans la CEE: les conditions juridiques**, Annie SABOURIN, éd. Economica, 1984, 149 p., *Acq.*

- **Gezinsarbeid in focus: een bibliografie**, Centrum voor Bevolkings- en Gezinstudien ICBGSI, 1985, 78 p., (doc. CBGSI n° 15), *Don.*

DROIT

- **Rapts d'enfants... guerre des cœurs et des couples**, brochure réalisée par le Service de la Femme, Ministère de la Communauté Française, 1983, 34 p.

- **La réforme des droits et devoirs respectifs des époux et des régimes matrimoniaux** (loi du 14 juillet 1976), conférence du Jeune Barreau, éd. du JB, 1977, 412 p., *Acq.*

- **La famille**, Claude COLOMBET, PUF, 1985, 370 p., (Droit civil), *Acq.*

EDUCATION

- **Les équipements et services collectifs de garde de jeunes enfants de 0 à 3 ans dans la Communauté Européenne**, Camille PICHULT, CEE, 1984, 143 p., (doc. CB-41-84-094-FR-C), *Acq.*

- **Men's Studies modified: the impact of Feminism on the Academic Disciplines**, Dale SEPNDER, Pergamon Press, 1985, 248 p., (The Athene Series), *Acq.*

- **Sex roles and the school**, Sara DELAMONT, Methuen, 1985, 128 p., (Contemporary sociology of the school), *Acq.*

- **Le harcèlement sexuel... vues de l'intérieur: guide de réflexion et d'intervention**, Centrale de l'Enseignement du Québec, 1985, 31 p., *Don.*

- **Harcèlement sexiste, harcèlement sexuel, agression sexuelle à l'endroit des étudiantes du primaire et du secondaire**, CEQ, 1985, 47 p., *Don.*

- **L'enseignement rénové: de l'origine à l'éclipse**, Anne VAN HAECHT, Institut de Sociologie, éd. de l'ULB, 1985, 336 p., (coll. Sociologie Générale et Méthodologie), *Acq.*

ETHNOLOGIE

- **Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs**, Alain TESTART, éd. de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1986, 99 p., (Cahiers de l'homme: ethnologie, géographie, linguistique. Nouvelle série; 25), *SP.*

SCIENCES

- **La mathématique: nom masculin-pluriel**, Institut de Recherche et d'Enseignement de la Mathématique, 1979, 1 pag. multipliel, *Acq.*

- **Nous ne sommes pas nés programmés: génétique, hérédité, idéologie**, Richard C. LEWONTIN, Steven ROSE, Léon J. KAMIN, éd. La Découverte, 1985, 396 p., (Sciences et Société), *Acq.*

- **Science et philosophie, 1450-1750**, Brian EASLEA, éd. Ramsay, 1986, 334 p., *SP.*

SANTE - SEXUALITE

- **Actes des Etats Généraux de la Santé 1984**, Groupe d'Etude et de Réforme de la Médecine, GERM, 1985, 322 p., (Cahiers du GERM n° 187 à 191)

- **Les femmes et la santé**, ouvrage établi sous la direction de Colette GENDRON et Micheline BEAUREGARD, éd. Gaetan Morin, 1985, 129 p., *SP.*

- **La petite différence et ses grandes conséquences**, Alice SCHWARZER, éd. des femmes, 1977, 339 p., *Acq.*

- **Ce sacré mal de ventre**, André GORINS, éd. France-Empire, 1986, 190 p., *SP.*

ACCOUCHEMENT - CONTRACEPTION - AVORTEMENT

- **Régulation des naissances par la méthode de l'ovulation: la pointe du progrès pour concevoir ou différer une grossesse de façon naturelle**, Mercedes ARZU WILSON, P. Tequi éd, 1985, 223 p., *SP.*

- **Née trop tôt: histoire d'un bébé prématuré**, Mary Ellen AVERY et Georgia LITWACK, P. Mardaga, 1986, 164 p., (coll. Psychologie & Sciences Humaines), *SP.*

- **Fantasmes et masques de grossesse**, ouvrage établi sous la direction de Joël CLERGET pour l'Institut des Sciences de la Famille, Presses Universitaires de Lyon, 1985, 259 p., *SP.*

NOUVELLES MATERNITES

- **Les trafiquants de bébés à naître**, Claude JACQUINOT et Jacques DELAY, PM Favre, 1984, 158 p., *SP.*

ART

- **Madonna**, Elysabeth CHANDET, Marabout, 1985, 158 p., (coll. Diva; 3), *SP.*

- **Jocaste**, adaptation et mise en scène de la pièce de Michèle FABIEN par l'ensemble Théâtral Mobile du 28.1 au 8.3.1986, 22 p.

- **Sophie Arnould: une diva divine et révolutionnaire (1740-1802)**, d'après sa correspondance et ses mémoires inédites, Edmond et Jules de GONCOURT, éd. d'aujourd'hui, 1985, 223 p., (coll. Les Introuvables), *SP.*

- **Art et féminisme**: catalogue de l'exposition réalisée au Musée d'Art Contemporain à Montréal du 11 mars au 2 mai 1982, Ministère des Affaires Culturelles, 1982, 213 p., *Acq.*

- **Travailler avec Duras: La Musica Deuxième**, Marie-Pierre FERNANDES, Gallimard, 1986, 207 p., *SP.*

PHILOLOGIE - LITTERATURE

- **Une si grande différence**, Carol GILLIGAN, Flammarion, 1986, 269 p., *SP.*

- **Man made language**, Dale SPENDER, Routledge & Kegan Paul, 1985, 2ème édition, 250 p., *Acq.*

- **La maison aux esprits**, Isabelle ALLENDE, Fayard, 1986, 599 p., (Le Livre de poche; 6143), *SP.*

- **L'hiver en juillet**, Marieke AUCANTE, Flammarion, 1986, 291 p., *SP.*

- **La première alliance**, Nicole AVRIL, Flammarion, 1986, 291 p., *SP.*

- **Fenitchka, suivi de «Une longue dissipation»**, Lou ANDREAS-SALOME, éd. des femmes, 1985, 188 p., *SP.*

- **Fumée**, Djuna BARNES, Flammarion, 1986, 179 p., (coll. Lettres étrangères), *SP.*

- **Djuna Barnes**, Andrew FIELD, éd. Rivages, 1986, 303 p., *SP.*

- **Une femme réconciliée**, Janine BOISSARD, Fayard, 1986, 296 p., *SP.*

- **Lil**, Reine BUD-PRINTEMS, Gallimard, 1985, 127 p., *SP.*

- **L'ingénue libertine**, COLETTE, Albin Michel, 1985, 221 p., *SP.*

- **Une femme traquée**, Caroline B. COONEY, Albin Michel, 1986, 228 p., (coll. «Special Suspense»), *SP.*

- **Femmes d'Alger dans leur appartement**, Assia DJEBAR, éd. des femmes, 1983, 195 p., *Acq.*

- **Le nez de Mazarin**, Anny DU-PEREY, Seuil, 1986, 267 p., *SP*.

- **L'admirail**, Anny DU-PEREY, Seuil, 1986, 206 p., (coll. Points; R219), *SP*.

- **Dix heures et demie du soir en été**, Marguerite DURAS, Gallimard, 1985, 150 p., (coll. Folio; 1699), *SP*.

- **Les amantes**, Jocelyne FRANÇOIS, Mercure de France, 1986, 212 p., (coll. Folio; 1698), *SP*.

- **Guldentop: histoire d'un fantôme**, Marie GEVERS, éd. Labor, 1985, 142 p., (coll. Espace Nord), *SP*.

- **Lettres parisiennes: autopsie de l'exil**, Nancy HUSTON et Leïla SEBBAR, Bernard Barrault éd., 1986, 208 p., *SP*.

- **Les mouettes**, Elisabeth JACQUET, Stock, 1986, 237 p., *SP*.

- **La petite juive aux jeans serrés**, Myriam JEANJACQUET, PM Favre, 1985, 153 p., *SP*.

- **Le cœur hypothéqué**, Carson MAC CULLERS, Stock, 1986, 245 p., (Bibliothèque Cosmopolite), *SP*.

- **Le chemin d'Anna Bargeton**, Marie NOEL, Stock, 1986, 88 p., *SP*.

- **Le sourire d'un roi**, Mireille PRIGENT, éd. Arléa, 1986, 188 p., *SP*.

- **Le dit de Marguerite**, Suzanne PROU, Calmann-Levy, 1986, 177 p., *SP*.

- **Néfertiti, reine du Nil**, Guy RACHET, R. Laffont, 1984, 353 p., (coll. L'Amour et la Gloire), *SP*.

- **La Grelhette**, Raymonde Anna REY, éd. Universitaires, 1985, 201 p., *SP*.

- **La déresse et l'enchantement**, Gabrielle ROY, éd. Arléa, 505 p., *SP*.

- **Mémoires de Marie, fille d'Israël**, Jacqueline SAVERIA HURE, éd. de la Table Ronde, 1986, 347 p., *SP*.

- **La septième croix**, Anna SEGHERS, Gallimard, 1985, 510 p., (coll. Folio; 1695), *SP*.

- **L'éternelle amoureuse: confession d'une séductrice**, Anca VISDEI, éd. PM Favre, 1984, 400 p., *SP*.

- **Cassandra**, Christa WOLF, éd. Alinéa, 1985, 271 p., *Acq.*

- **Une chambre à soi**, Virginia WOLF, Denoël, 1977, 174 p., *Acq.*

- **Marguerite Yourcenar**, Georges JACQUEMIN, éd. La Manufacture, 1985, 249 p., (coll. Qui suis-je; 2), *SP*.

HISTOIRE

- **Les salons**, Bernard MINORET et Claude ARNAUD, JC Lattès, 1985, 126 p., *SP*.

- **Le mythe de la procréation à l'âge baroque**, Pierre DARMON, JJ Pauvert, 1977, 283 p., *Acq.*

- **La sorcière**, Jules MICHELET, Flammarion, 1986, 314 p., (coll. GF; 83), *SP*.

- **La vie conjugale sous l'Ancien Régime**, François LEBRUN, Armand Colin, 1985, 179 p., (coll. U2), *SP*.

- **Tussen heks & heilige: het vrouwbeeld op de drempel van de moderne tijd, 15de/16de eeuw**, catalogue réalisé sous la direction de Ellen MULLER, Uitgeverij SUN, 1985, 216 p., *Acq.*

BIOGRAPHIES

- **La baronne rentre à cinq heures**, Nadine de ROTSCCHILD, LGF, 1985, 221 p., (Le livre de poche; 6097), *SP*.

- **Indira Gandhi ou la démocratie dynastique**, Emmanuelle ORTOLI, Flammarion, 1985, 271 p., *SP*.

- **L'amour à l'arsenic: histoire de Marie Lafarge**, Laure ADLER, Denoël, 1985, 219 p., *SP*.

- **La Princesse Palatine**, Arlette LEBIGRE, Albin Michel, 1986, 266 p., *SP*.

- **Un lever de soleil sur le Mecklembourg: mémoires**, Odette FABIUS, Albin Michel, 1986, 249 p., *SP*.

- **Mes journaliers**, Isabelle EBERHARDT, précédé de **La vie tragique de la bonne nomade**, par René-Louis DOYON, éd. d'Aujourd'hui, 1985, 300 p., (coll. Les Introuvables), *SP*.

- **La vie quotidienne de Freud et de ses patients**, Lydia FLEM, Hachette, 1986, 310 p., (coll. VQ), *SP*.

- **Etudiante et Carmélite: Yvonne Hallé, 1907-1938**, M. CHALENDARD, P. Tequi, 1985, 213 p., *SP*.

REVUES

Voici la liste des revues qui nous parviennent régulièrement et que vous pouvez consulter à l'Université des Femmes.

Note:

A = abonnement
E = échange
G = gratuit

REVUES FEMININES ET/OU FEMINISTES

A - AFI-Repères

E - Atlantis

E - Bolletim (Commissao da Condicao feminina)

G - Breaking Chains - ALRA

E - Broadside

E - Broomstick

E - CRIF (Centre de Recherche et d'Information Féministe - Bulletin)

E - Cahiers de la Femme / Canadian Woman Studies

E - Cahiers du GRIF

E - Choisir

E - Chronique

E - CODIF (bulletin du Centre d'Orientation, de Documentation et d'Information pour les femmes)

E - Comunidad

E - Communiqu'elles

E - Connexions

E - Crew Reports

E - Décennie des Nations-Unies pour la Femme

E - Donne e Politica

E - Dulle Griet-krant

E - Emma

E - Equality Now

E - FFFQ - Petite Presse

E - Feminist Library and Information Centre

E - Feminist Review

E - Femme Prévoyante

A - Femmes au travail

E - Femmes d'Europe

A - Femmes et Monde

E - Femmes, féminisme et recherche (Bulletin de l'association...)

E - Femmes suisses et le mouvement féministe

E - Fireweed

E - Frauenfragen / Questions au féminin

E - Hysteria

E - Inform'elles

E - IAV (Internationaal archief voor de vrouwenbeweging - Overzicht van nieuwe aanwinsten in de bibliotheek)

E - ISIS

G - Le journal des procès

E - Kalliope (a journal of women's art)

G - L'Alliance (internationale Jeanne d'Arc)

E - La Gazette des Femmes

G - La lettre du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (Spécial Information Femmes)

E - Lesbia

E - Libre PFU (Parti Féministe Unifié)

A - Lilith

A - Lover

E - Mujer feminista

E - M/F a feminist journal

E - Nationale Vrouwenraad

A - Nouvelles Questions Féministes

E - «Objectif +» (bulletin du CNFB)

E - Off our Backs

E - Paris Féministes

E - Pénélope

E - Poder y Libertad

G - Quehacere-Cipaf (Centre de Investigación para la Accion Feminina)

E - Rabouilleuses

E - Réelles

E - Resources for feminist Research / Documentation pour la Recherche féministe

E - Revolutionary & Radical feminist newsletter

A - Spare Rib

A - Séminaire Limites-Frontières (Bulletin)

E - Telewoman

G - The Tribune / La Tribune

E - La Vie en Rose

E - Vie Féminine

A - Voix des femmes (Organe de l'ANC - section femmes)

G - Womanews

E - Women & Performance

G - Wires

E - Woman and Revolution

E - Womenews

E - WOE (Women's Organization for Equality)

E - Women's Review of Books

A - Women's Studies International Forum

Nouvelles (Coordination européenne des femmes)

E - Tijdschrift voor Vrouwenstudies

E - Win (Women's International Network) News

E - Women in Libraries

E - Women of Power

AUTRES REVUES (sociales, spécialisées...)

E - AR-Infos (Antenne Rose)

E - Alternative Libéraire

G - Arcadia

E - Cahiers Marxistes (CM)

E - Champ Libre

E - Droits de l'Homme

E - EUR-Info

E - FAR (Bulletin de la Fondation André Renard)

E - GERM - Actualité Santé

E - GERM (Cahiers du)

E - International Health Foundation

G - JEB (Cahiers)

E - L'Espoir

E - Masques (revues des homosexualités)

E - Nouvelles Feuilles Familiales

E - Nouvelles du Mouvement du Nid

E - Virages

Officiel / Belgique

Commission du Travail des Femmes
Ministère de l'Emploi et du Travail
rue Belliard 53, 1040 Bruxelles
Tél. 02/230.90.10 ext. 2542

Commission consultative de la Condition féminine
rue des Petits Carmes 14
1000 Bruxelles
Tél. 02/512.50.14

Le Service de la Femme
Ministère de la Communauté Française
rue Stevens 7, 1000 Bruxelles
Tél. 02/518.12.11

Comité interministériel pour le statut de la femme
c/o Cabinet du Premier Ministre
rue de la Loi 16, 1040 Bruxelles
Tél. 02/513.80.20

Officiel / Europe

Bureau pour l'Emploi et l'Égalité des Femmes
Commission des Communautés Européennes
rue de la Loi 200
1040 Bruxelles
Tél. 02/235.11.11

Service Information Femmes
D.G. de l'Information
Commission des Communautés Européennes
rue de la Loi 200
1040 Bruxelles
Tél. 02/235.28.80 ou 235.78.76

Comité Consultatif pour l'Égalité des Chances
c/o Bureau pour l'Emploi et l'Égalité des Femmes ou Commission du Travail des Femmes (cf. ci-dessus).

Commission pour les Droits de la femme
c/o Mme Marlène Lenz
Parlement Européen
rue Belliard 97, 1040 Bruxelles
Tél. 02/234.21.11

Femmes contre la crise

Contact National Francophone
Magda De Cock
rue des Paquerettes 102,
1030 Bruxelles
Tél. 02/523.50.30

Contact National Neerlandophone
Marijke Colle
Heerneslaan 109, 9000 GENT

Coordination/ Belgique

Communauté française

Comité de Liaison des Femmes
c/o Hedwige Peemans-Pouillet
(Tél. 02/733.48.80)
Place Quetelet 1a
1030 Bruxelles
pas de téléphone

Bureau des Plaintes des Femmes

c/o Comité de Liaison des Femmes
Place Quetelet 1a
1030 Bruxelles
Permanence le lundi de 13 h 30 à 16 h 30
Tél. aux heures de permanence
02/219.28.02

Communauté flamande

Vrouwen Overleg Komitee
Liedtsstraat 29
1210 Brussel

Coordination / Europe

CREW
Centre de Recherches sur les femmes européennes
rue Stevin 38, 1040 Bruxelles
Tél. 02/230.51.58

Femmes et syndicats

Commission Femmes de la FGTB
c/o Marcelle Hoens
rue Haute 42, 1000 Bruxelles
Tél. 02/511.80.67 et 511.64.66

Service Féminin de la CSC
c/o A. Françoise Theunissen
rue de la Loi 121
1040 Bruxelles
Tél. 02/233.34.11

Mouvements Féminins**Femmes Prévoyantes Socialistes**

Place Saint-Jean 1-2
1000 Bruxelles
Tél. 02/513.64.70

Vie Féminine

c/o Andrée Delcourt
rue de la Poste 111
1210 Bruxelles
Tél. 02/217.29.52

Conseil National des Femmes Belges

rue de Florence 24
1050 Bruxelles
Tél. 02/538.03.04

Parti Féministe Unité

Renée Fosséprez
av. du Pesage 13
1050 Bruxelles
Tél. 02/648.87.38 de 10h à 13h

Parti Féministe de Belgique

av. Louise 385 bte 9
1050 Bruxelles
Tél. 02/771.90.56

Associations de Femmes

La Porte Ouverte
rue Américaine 16,
1050 Bruxelles
Tél. 02/537.67.61

Solidarité Femme-Emploi

Place Quetelet 1a
1030 Bruxelles
Tél. 02/219.65.18

Centre Féminin d'Éducation Permanente

Place Quetelet 1a
1030 Bruxelles
Tél. 02/219.28.02

Changeons les livres

rue Blanche 29,
1050 Bruxelles
Tél. 02/538.67.61

Accueil: maisons et cafés

Arlon
«Maison des Femmes»
rue de Diekirch 37, 6700 Arlon
Tél. 063/22.76.82

Bruxelles
Association rue Blanche
rue Blanche 29, 1050 Bruxelles
Tél. 02/538.47.73

Infor Femmes
rue de Brederode 29
1000 Bruxelles
Tél. 02/511.38.38

Charleroi
«Comme chez elles»
bd. d'Audent 7, 8000 Charleroi
Tél. 071/31.92.90

La Louvière

rue de Bouvy 9
7100 La Louvière
Tél. 064/21.43.33

Liège

«Maison des Femmes»
rue du Pont 6, 4000 Liège
Tél. 041/23.34.02

Mons

«Groupe des Femmes»
c/o Couvez Agnès
rue Thirimont 31, 7000 Mons
Tél. 065/34.75.76

Namur

rue Notre-Dame 47, 5000 Namur
Tél. 081/71.55.45

Tournai

«Groupe des Femmes»
c/o Bernadette Michenaud
Place Verte 7, 7500 Tournai
Tél. 069/22.75.54

Wavre

«La Maison des Femmes»
rue des Brasseries 10
1300 Wavre
Tél. 010/22.38.02

Oostende

«Maison des Femmes»

Aartshertogstraat

8400 Oostende

Pillet (Fallais)

Grande maison isolée.
Hébergement. Restauration.
Stages Animation.
«Le Point du Jour»
4260 Pilet (Fallais)
Tél. 019/69.97.95

Centres de documentation**Université des Femmes**

Place Quetelet 1a
1030 Bruxelles
Tél. 02/219.61.07

Le Lesbien

rue Herman Richir 1
1030 Bruxelles
Tél. 02/215.99.38

CREW.

Centre de Recherches sur les femmes européennes
rue Stevin 38, 1040 Bruxelles
Tél. 02/230.51.58

Rosa

rue Gallait 78, 1210 Bruxelles
Tel. 02/216.23.23

Artemys

Chaussée d'Ixelles, 249
1050 Bruxelles
Tél. 02/647.95.17

Réservé aux femmes**Librairies****Vrindts**

rue de la Croix de fer 55
1000 Bruxelles
Tél. 02/512.84.15

Dulle Griet

Tiensestraat 45, 3000 Leuven
Tel. 016/23.41.23

Les Rabouilleuses - Diffus'elles

Stock de livres en vente au bureau provisoire à Bruxelles
rue Américaine 7
1050 Bruxelles
Tél. 02/537.31.70

Revues**Chronique**

Place Quetelet 1a
1030 Bruxelles
Tél. 02/219.61.07

Lilith

c/o Julia Rottiers
Hoogvorstweg 15
1980 Tervuren
Tél. 02/767.49.21

Périodique des Ateliers du GRIF (Cahiers du GRIF)
rue Blanche 29, 1060 Bruxelles
Tél. 02/538.84.87

Le Lesbien

rue Herman Richir 1
1030 Bruxelles
Tél. 02/215.99.38

Femmes d'Europe

Commission des Communautés Européennes
rue de la Loi 200
1040 Bruxelles
Tél. 02/235.11.11

Études féministes**Université des Femmes**

Place Quetelet 1a
1030 Bruxelles
Tél. 02/219.61.07

Avortement / Contraception**Fédération Belge pour le Planning Familial et l'Éducation Sexuelle**

rue du Trône 51, 1050 Bruxelles
Tél. 02/513.72.64

Gacehpa

Groupe d'action des Centres extra-hospitaliers pratiquant des avortements

Permanence: lundi et jeudi,

de 14 h à 17 h

rue du Trône 51, 1050 Bruxelles
Tél. 02/511.56.03

Comité pour la dépénalisation de l'avortement

c/o Monique Geudin
rue A.Giron 23, 1050 Bruxelles
Tél. 02/649.18.22

VIOL**SOS Viol**

Accueil, Information, soutien et centre de documentation et de recherche sur les violences sexuelles
Place Quetelet 1a
1030 Bruxelles
Tél. 02/219.28.02

Femmes battues**Bruxelles**

rue Blanche 29, 1060 Bruxelles
Tél. 02/539.27.44

Liège

rue Soeurs-de-Hasque
4000 Liège
Tél. 04/23.42.85 et 23.45.67

Arlon

rue de Diekirch 47, 6700 Arlon
Tél. 063/21.46.82

La Louvière

Fédération des Collectifs de Femmes Battues

rue de Bouvy 9
7100 La Louvière
Tél. 064/21.43.03

Leuven

Federatie Vrouwen tegen mishandeling
Justus Lipsiusstraat 57
3000 Leuven
Tel. 016/23.36.61

Namur

rue Notre-Dame 47
5000 Namur
Tél. 081/71.55.45

CHRONIQUE N° 1 - NOVEMBRE/DECEMBRE 82

- Emilienne Brunfaut
- Finlandaises
- Le pouvoir

CHRONIQUE N° 2 - JANVIER/FEVRIER 83

- Les travailleuses de Bekaert
- Les hommes se déshabillent
- Viol

CHRONIQUE N° 3 - MARS/AVRIL 83

- Des hommes à l'Université des femmes
- Sommes-nous tous des Baruyas?
- Procès CVO

CHRONIQUE N° 4 - MAI/JUIN 83

- Greenham Common
- Travail ménager
- Femmes soviétiques

CHRONIQUE N° 5 - JUILLET/AOUT 83

- Ce que parler veut dire
- Sexisme Bigouden

CHRONIQUE N° 6 - SEPTEMBRE/OCTOBRE 83

- Regard sur la pornographie
- Les femmes en ISRAEL
- L'histoire des Femmes est-elle possible?

CHRONIQUE N° 7 - NOVEMBRE/DECEMBRE 83

- L'Energie et la Frustration
- Avortements, Femmes et tribunaux
- Les droits de l'homme contre le droit des Femmes

CHRONIQUE N° 8 - JANVIER/FEVRIER/MARS 84

- Vers un office national des créances alimentaires
- Moi, délinquante?
- Recherches Féministes en Afrique

CHRONIQUE N° 9 - AVRIL/MAI 84

- Etudes Féministes: principes et méthodologie
- Femmes et Syndicats
- Les prépensionnées des Galeries Anspach
- Coopératives de Femmes

CHRONIQUE N° 10 - JUIN/JUILLET 84

- Le savoir et le faire
- Loisirs des Femmes
- Pensionnées et veuves
- Femmes et développement

CHRONIQUE N° 11 - OCTOBRE/NOVEMBRE 84

- Evolution conceptuelle de la physique
- Partage des responsabilités
- Pacifisme et Féminisme

CHRONIQUE N° 12 - DECEMBRE 84/JANVIER 85

- Rester une égérie ou devenir soi-même
- Nicaraguayennes
- Sciences et Femmes: pas de recettes

CHRONIQUE N° 13 - AVRIL/MAI 85

- Anarcha-féminisme
- Séminaire Sociologie: analyse d'une enquête
- Marie Andrée, vidéaste

CHRONIQUE N° 14 - JUILLET/AOUT 85

- Le pouvoir de la mère
- Les femmes et l'innovation technologique
- Le sexe du travail

CHRONIQUE N° 15 - SEPTEMBRE/OCTOBRE 85

- Nairobi
- Les femmes du divorce
- Crise de l'Etat Keyneysien: questions aux femmes

CHRONIQUE N° 16 - DECEMBRE/JANVIER 85

- DOSSIER: Nouvelles Maternités

CHRONIQUE N° 17 - MARS/AVRIL 86

- Jésus et le Mythe D'Oedipe
- Emilie Claeys: Féministe Socialiste rayée de l'histoire

«Pour les éditions épuisées les articles peuvent être obtenus sous forme de photocopie».